



Banque Royale du Canada |

Troisième trimestre de 2018



Banque Royale du Canada – Résultats du troisième trimestre de 2018

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. En date du 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers*. Les montants des périodes antérieures sont préparés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Bénéfice net 3,1 milliards de dollars <i>Bénéfice record</i>	Bénéfice dilué par action 2,10 \$ <i>Solide croissance de 14 % d'un exercice à l'autre</i>	RCP 17,3 % <i>Déploiement équilibré des capitaux pour accroître le RCP</i>	Ratio CET1 11,1 % <i>Hausse de 20 p.b. d'un trimestre à l'autre</i>
--	--	--	---

TORONTO, le 22 août 2018 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net record de 3 109 millions de dollars pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2018, en hausse de 313 millions ou 11 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, avec une croissance du bénéfice dilué par action de 14 %. Le solide bénéfice enregistré dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine reflète les avantages découlant de la hausse des taux d'intérêt nord-américains et de la croissance des volumes liés aux clients. Le bénéfice élevé du secteur Marchés des Capitaux tient aux excellents résultats obtenus dans tous les secteurs géographiques. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des résultats des secteurs Services aux investisseurs et de trésorerie et Assurances. La solide performance du trimestre considéré rend compte également de la stabilité de la qualité du crédit, notre ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux étant de 17 points de base (p.b.) et le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, de 23 p.b.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net est en hausse de 49 millions de dollars, ou 2 %, en raison surtout d'une hausse du bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Cette augmentation a été neutralisée en partie par la baisse du bénéfice des secteurs Services aux investisseurs et de trésorerie et Assurances.

Notre position de capital a été solide, avec un ratio de fonds propres de première catégorie (ratio CET1) de 11,1 %. De plus, nous avons annoncé aujourd'hui une majoration de 0,04 \$, ou 4 %, de notre dividende trimestriel le portant à 0,98 \$ par action.

« Nous avons réalisé un bénéfice record de 3,1 milliards de dollars ce trimestre, sous l'effet des solides résultats de nos principaux secteurs. Par ailleurs, je suis heureux d'annoncer une majoration de 4 % de notre dividende trimestriel », a déclaré Dave McKay, président et chef de la direction de RBC. « Nos résultats illustrent les efforts que nous continuons de déployer pour approfondir nos relations clients existantes en offrant une valeur accrue, ainsi que notre engagement à atteindre les objectifs annoncés lors de notre Journée des investisseurs. En plus de maintenir l'accent sur la gestion du risque et le contrôle des coûts, nous continuons d'investir dans la croissance durable à long terme, notamment aux États-Unis. »

– Dave McKay, président et chef de la direction de RBC

T3 2018 par rapport au T3 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfice net de 3 109 millions de dollars ↑ 11 % • Bénéfice dilué par action de 2,10 \$ ↑ 14 % • RCP⁽¹⁾ de 17,3 % ↑ 100 p.b. • Ratio CET1 de 11,1 % ↑ 20 p.b.
T3 2018 par rapport au T2 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfice net de 3 109 millions de dollars ↑ 2 % • Bénéfice dilué par action de 2,10 \$ ↑ 2 % • RCP de 17,3 % ↓ 80 p.b. • Ratio CET1 de 11,1 % ↑ 20 p.b.
Cumul annuel 2018 par rapport au cumul annuel 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfice net de 9 181 millions de dollars ↑ 6 % • Bénéfice dilué par action de 6,16 \$ ↑ 9 % • RCP de 17,6 % ↑ 40 p.b. <p>Exclusion faite de l'élément précisé⁽²⁾:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bénéfice net de 9 181 millions de dollars ↑ 9 % • Bénéfice dilué par action de 6,16 \$ ↑ 11 % • RCP de 17,6 % ↑ 80 p.b.

(1) RCP : rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Cette mesure n'a pas de sens normalisé en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018.

(2) Les résultats et mesures excluant notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris Solutions Corporation (Moneris) à Vantiv, Inc., qui était de 212 millions de dollars (avant et après impôt), au premier trimestre de 2017 sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018.

Table des matières

<p>1 Faits saillants du troisième trimestre</p> <p>2 Rapport de gestion</p> <p>2 Mise en garde au sujet des déclarations prospectives</p> <p>3 Vue d'ensemble et perspectives</p> <p>3 À propos de la Banque Royale du Canada</p> <p>4 Faits saillants financiers et autres</p> <p>5 Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives</p> <p>6 Rendement financier</p> <p>6 Vue d'ensemble</p> <p>12 Résultats des secteurs d'exploitation</p> <p>12 Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation</p> <p>13 Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR</p>	<p>17 Services bancaires aux particuliers et aux entreprises</p> <p>19 Gestion de patrimoine</p> <p>21 Assurances</p> <p>22 Services aux investisseurs et de trésorerie</p> <p>23 Marchés des Capitaux</p> <p>24 Services de soutien généraux</p> <p>25 Analyse des résultats trimestriels et des tendances</p> <p>27 Situation financière</p> <p>27 Bilan résumé</p> <p>28 Arrangements hors bilan</p> <p>28 Gestion du risque</p> <p>28 Risque de crédit</p> <p>38 Risque de marché</p> <p>44 Risque de liquidité et de financement</p> <p>52 Gestion des fonds propres</p>	<p>57 Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidités et de réglementation</p> <p>57 Questions en matière de comptabilité et de contrôle</p> <p>57 Résumé des méthodes comptables et estimations</p> <p>58 Changements de méthodes comptables et des informations à fournir</p> <p>58 Contrôles et procédures</p> <p>58 Transactions entre parties liées</p> <p>59 Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements</p> <p>60 États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)</p> <p>66 Notes annexes (non audité)</p> <p>100 Renseignements à l'intention des actionnaires</p>
--	---	--

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière au 31 juillet 2018 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent et au trimestre clos le 30 avril 2018. Le présent rapport de gestion, daté du 21 août 2018, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 (états financiers résumés), ainsi qu'avec notre rapport annuel 2017. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2017, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités et au contexte de gestion des risques, y compris le risque de liquidité et de financement, ainsi que les déclarations du président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, de réputation, d'assurance et de non-conformité à la réglementation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques systémique, opérationnel et stratégique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2017 et de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018, y compris l'incertitude et la volatilité à l'échelle mondiale, le prix élevé des maisons au Canada et l'endettement des ménages, les technologies de l'information et le cyber-risque, y compris le risque de cyber-attaques ou d'autres incidents liés à la sécurité de l'information visant nos fournisseurs de services ou les autres tierces parties avec lesquelles nous interagissons, ou ayant une incidence sur eux, les changements de réglementation, l'innovation technologique et les concurrents non conventionnels, les changements climatiques et les politiques environnementales mondiales, les changements des habitudes de consommation, la fin du programme d'assouplissement quantitatif, les activités et la conjoncture économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018 sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2017, mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques portant sur les risques de notre rapport annuel 2017, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018.

Vue d'ensemble et perspectives

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 84 000 employés qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 16 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 34 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Faits saillants financiers et autres

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages) (1)	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Total des revenus (2)	11 025 \$	10 054 \$	10 088 \$	31 907 \$	30 146 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit (3)	346	274	320	954	916
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	925	421	643	2 182	1 916
Frais autres que d'intérêt (2)	5 858	5 482	5 537	16 951	16 183
Bénéfice avant impôt	3 896	3 877	3 588	11 820	11 131
Bénéfice net	3 109 \$	3 060 \$	2 796 \$	9 181 \$	8 632 \$
Secteurs – bénéfice net					
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 510 \$	1 459 \$	1 399 \$	4 490 \$	4 351 \$
Gestion de patrimoine	578	537	486	1 712	1 347
Assurances	158	172	161	457	461
Services aux investisseurs et de trésorerie	155	212	178	586	585
Marchés des Capitaux	698	665	611	2 111	1 941
Services de soutien généraux	10	15	(39)	(175)	(53)
Bénéfice net	3 109 \$	3 060 \$	2 796 \$	9 181 \$	8 632 \$
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – de base	2,10 \$	2,06 \$	1,86 \$	6,19 \$	5,69 \$
– dilué	2,10	2,06	1,85	6,16	5,67
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4), (5)	17,3 %	18,1 %	16,3 %	17,6 %	17,2 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	69 650 \$	67 450 \$	65 750 \$	68 000 \$	65 050 \$
Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs, montant net) (4)	1,66 %	1,68 %	1,69 %	1,66 %	1,72 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (6)	0,23 %	0,20 %	0,23 %	0,23 %	0,23 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (6)	0,17 %	0,22 %	0,23 %	0,21 %	0,23 %
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations (7), (8)	0,40 %	0,47 %	0,53 %	0,40 %	0,53 %
Ratio de liquidité à court terme (9)	120 %	122 %	121 %	120 %	121 %
Ratios de fonds propres et de levier (10)					
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,1 %	10,9 %	10,9 %	11,1 %	10,9 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	12,3 %	12,3 %	12,4 %	12,3 %	12,4 %
Ratio du total des fonds propres	14,1 %	14,1 %	14,4 %	14,1 %	14,4 %
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %
Principales données figurant au bilan et autres renseignements (11)					
Total de l'actif	1 292 374 \$	1 274 778 \$	1 201 047 \$	1 292 374 \$	1 201 047 \$
Valeurs mobilières, déduction faite de la correction de valeur applicable	217 132	220 841	214 170	217 132	214 170
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	563 097	551 393	534 034	563 097	534 034
Actifs liés aux dérivés	88 503	94 175	105 833	88 503	105 833
Dépôts	832 261	822 048	778 618	832 261	778 618
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	71 475	69 122	65 561	71 475	65 561
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres	498 896	489 172	458 136	498 896	458 136
Biens sous gestion	686 600	660 900	601 200	686 600	601 200
Biens administrés (12)	5 486 200	5 666 400	5 390 000	5 486 200	5 390 000
Information sur les actions ordinaires					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base	1 440 477	1 443 084	1 457 854	1 445 136	1 470 066
– moyenne diluée	1 446 956	1 449 737	1 465 035	1 451 823	1 477 615
– à la fin de la période	1 441 166	1 442 009	1 457 934	1 441 166	1 457 934
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,94 \$	0,94 \$	0,87 \$	2,79 \$	2,57 \$
Rendement de l'action (13)	3,8 %	3,7 %	3,7 %	3,6 %	3,8 %
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (14)	101,55 \$	97,64 \$	93,01 \$	101,55 \$	93,01 \$
Capitalisation boursière (TSX) (14)	146 350	140 798	135 602	146 350	135 602
Renseignements généraux liés aux activités					
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	82 236	79 308	79 134	82 236	79 134
Nombre de succursales	1 338	1 355	1 388	1 338	1 388
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 792	4 875	4 758	4 792	4 758
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période (15)	0,767 \$	0,778 \$	0,770 \$	0,780 \$	0,756 \$
Équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US à la fin de la période	0,769 \$	0,779 \$	0,802 \$	0,769 \$	0,802 \$

(1) Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers*. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* dans le présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018. Pour plus de détails sur les répercussions de l'adoption d'IFRS 9, y compris la description des méthodes comptables choisies, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

(2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été réclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(3) En vertu d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit est liée essentiellement aux prêts, aux acceptations et aux engagements ainsi qu'à tous les actifs financiers sauf ceux qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit était uniquement liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39) et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (dotation à la provision pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux, au sens d'IAS 39). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit et à la note 2 de nos états financiers résumés.

(4) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(5) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(6) La dotation à la provision pour pertes de crédit représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, en vertu d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.

(7) Depuis le 1^{er} novembre 2017, le montant brut des prêts douteux exclut un montant de 229 millions de dollars lié aux prêts dépréciés acquis (PDA) obtenus dans le cadre de l'acquisition de City National Bank (City National), prêts qui sont depuis redevenus productifs. Au 31 juillet 2018, était incluse dans le montant brut des prêts douteux une tranche de 20 millions de dollars (21 millions au 30 avril 2018) au titre des PDA qui étaient toujours dépréciés. Au 31 juillet 2017, le montant brut des prêts douteux incluait un montant de 268 millions de dollars lié au portefeuille de PDA obtenu dans le cadre de l'acquisition de City National. Les PDA inclus dans le montant brut des prêts douteux ont fait croître de 5 p. b. le ratio du montant brut des prêts douteux au 31 juillet 2017. Pour plus de détails, se reporter à la note 5 des états financiers résumés.

(8) Le 1^{er} novembre 2017, la définition du montant brut des prêts douteux a également été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Cela a donné lieu à une augmentation du montant brut des prêts douteux de 134 millions de dollars.

(9) Le ratio de liquidité à court terme se calcule conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité de l'accord de Bâle III. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.

(10) Les ratios de fonds propres et de levier présentés ci-dessus sont calculés selon la méthode « tout compris ». Le ratio de levier est une mesure réglementaire en vertu du cadre de l'accord de Bâle III. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

(11) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

(12) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés se chiffrant respectivement à 16,8 milliards de dollars et à 9,8 milliards (17,8 milliards et 9,1 milliards au 30 avril 2018; 18,4 milliards et 8,2 milliards au 31 juillet 2017).

(13) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

(14) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.

(15) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données au 21 août 2018

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives

Canada

L'économie canadienne est estimée avoir progressé de 3,0 %¹ au deuxième trimestre civil de 2018, en hausse par rapport à une augmentation annualisée de 1,3 % au trimestre civil précédent. Le taux de chômage de 5,8 % en juillet n'a pas fluctué par rapport à celui du mois d'avril, ce qui correspond au taux le plus bas depuis 1974. Les dépenses de consommation ont connu une remontée après un lent début d'année, et les marchés de l'habitation ont commencé à se stabiliser après un ralentissement plus tôt en 2018, attribuable à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation concernant les prêts hypothécaires. Les exportations ont augmenté considérablement au deuxième trimestre, après avoir été touchées par des baisses temporaires dans les secteurs du détail, de la fabrication et du pétrole et du gaz. La Banque du Canada a rehaussé de 25 p.b. son taux de financement à un jour pour le porter à 1,50 %, l'économie canadienne fonctionnant pratiquement à sa pleine capacité et l'inflation ayant atteint sa cible. Ainsi, nous nous attendons à une nouvelle hausse des taux à l'automne. Pour le reste de l'année civile 2018, nous prévoyons une croissance plus modérée, l'économie devant s'adapter aux difficultés engendrées par la hausse des taux d'intérêt et des tarifs de même que par l'incertitude concernant les échanges commerciaux.

États-Unis

Selon des estimations avancées, l'économie américaine a progressé de 4,1 %¹ au deuxième trimestre civil de 2018, l'un des meilleurs trimestres de la décennie, et ce, grâce à une recrudescence des dépenses de consommation et à une augmentation soutenue des investissements des entreprises. Les exportations ont aussi grimpé de près de 10 % au deuxième trimestre civil, rythme qui pourrait néanmoins être difficile à maintenir du fait des tensions commerciales montantes. Nous nous attendons à ce que, avec le solide marché de l'emploi et l'inflation atteignant, et dépassant, son objectif de 2 %, la Federal Reserve (la Fed) continue de relever les taux d'intérêt pendant le reste de l'année civile 2018.

Europe

La zone euro a progressé à un rythme de 0,3 % au deuxième trimestre civil de 2018, soit un peu plus lentement qu'au trimestre précédent, alors que la croissance se chiffrait à 0,4 %. Le raffermissement des conditions du marché de l'emploi laisse présager que l'inflation remontera graduellement pendant les prochains trimestres. Comme les données économiques indiquent une solide croissance généralisée, la Banque centrale européenne a annoncé son intention de mettre fin au programme d'achat d'actifs vers la fin de l'année civile, des hausses de taux étant à prévoir au deuxième semestre de 2019.

Marchés financiers

Les actions mondiales ont connu un trimestre volatil sur fond de tensions géopolitiques. Les excellentes données économiques et les solides résultats des entreprises ont contribué aux gains modérés des indices TSX et S&P 500 au deuxième trimestre civil. Les marchés hors Amérique du Nord ont cependant fait moins bonne figure en raison d'inquiétudes entourant la possibilité de guerres commerciales avec les États-Unis. Le rendement des obligations à court terme s'est accru par suite de la hausse des taux d'intérêt, aplatisant du même coup la courbe de rendement. Pour autant que l'économie mondiale poursuive sa trajectoire de croissance actuelle, nous nous attendons à ce que les banques centrales du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni continuent, à court terme, de relever les taux d'intérêt. La progression pourrait toutefois être freinée par plusieurs obstacles, notamment les répercussions des tensions commerciales internationales.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être imposées, tout en atténuant, dans la mesure du possible, les répercussions défavorables d'ordre commercial ou financier. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Les paragraphes qui suivent présentent un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître nos coûts d'exploitation, de conformité et de technologie et nuire à notre rentabilité, outre l'accroissement des coûts et de la complexité de nos activités.

Accords commerciaux internationaux

Bien que les négociations concernant les modifications de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) aient été interrompues en prévision des élections mexicaines du 1^{er} juillet 2018, les pourparlers bilatéraux entre les représentants des États-Unis et du Mexique se sont poursuivis. Des chapitres existants de l'ALENA pourraient être modifiés à la suite de ces discussions, notamment ceux se rapportant aux services financiers, au commerce transfrontalier et aux règles d'admission temporaire; toutefois, l'issue demeure incertaine. L'imposition possible de nouveaux tarifs dans certains secteurs, dont le secteur automobile, pourrait avoir des répercussions néfastes sur l'économie du Canada et des États-Unis en raison de l'importance de la fabrication intégrée entre ces deux pays. Le Canada, l'Union européenne (UE), le Japon, la Corée du Sud et le Mexique se sont alliés pour mettre sur pied une stratégie en réponse aux conséquences potentielles de ces nouveaux tarifs du secteur automobile, advenant leur mise en place. Lorsque l'exemption du Canada sur les tarifs de l'acier et de l'aluminium américains a été levée en juin 2018, le Canada a riposté en imposant des tarifs sur les importations américaines, notamment sur l'acier, l'aluminium et certains biens de consommation. Les conséquences

pour les aciéries, alumineries et autres entreprises touchées par les tarifs, qui ont et qui seront imposés, pourraient se répercuter, directement ou indirectement, sur certaines de nos activités.

Les effets à long terme de ces changements aux relations commerciales internationales demeurent tout aussi incertains. L'application de tarifs américains sur certaines importations chinoises et les tarifs imposés en retour par la Chine sur les produits américains pourraient nuire aux relations commerciales internationales. Les implications commerciales concernant le Brexit ne sont pas plus claires. Nous suivons de près les conséquences financières et juridiques et les effets sur le crédit et les marchés qui découlent du sentiment protectionniste qui se dessine à l'échelle mondiale, ainsi que les risques auxquels nous exposent les mesures prises récemment par les différents gouvernements dans un contexte commercial en pleine mutation.

Réforme fiscale américaine

En décembre 2017, les États-Unis ont adopté la loi H.R. 1 (réforme fiscale américaine). Les modifications apportées à l'*Internal Revenue Code* des États-Unis par suite de l'adoption de cette loi comprennent une réduction du taux d'imposition des entreprises, de 35 % à 21 %, une limitation de la déductibilité du montant net des frais d'intérêt, un nouvel impôt anti-abus contre l'érosion de l'assiette fiscale, une interdiction de déduire les primes d'assurance et les frais de représentation au titre de la FDIC et une autorisation de comptabiliser immédiatement en charges de nombreuses dépenses d'investissement. En ce qui nous concerne, la réduction du taux d'imposition a été instaurée progressivement à partir du 1^{er} janvier 2018. Diverses dates d'entrée en vigueur s'appliquent aux autres dispositions. La charge d'impôt exigible reflète la réduction du taux d'imposition au pro rata pour l'exercice. Il est difficile de prévoir les répercussions des autres mesures imposées par la réforme fiscale américaine, car certains de ses éléments sont assujettis à des directives devant être fournies par le département du Trésor des États-Unis.

Initiatives de réglementation aux États-Unis

Aux États-Unis, les décideurs commencent à envisager la réforme de diverses réglementations qui pourraient, à terme, réduire la complexité du cadre réglementaire américain et diminuer les coûts de conformité. Il est notamment question d'éventuelles réformes de la règle Volcker; des normes de conduite proposées par la SEC à l'intention des courtiers et des conseillers (en l'occurrence, la Regulation Best Interest); de la réglementation concernant les dérivés négociés hors cote; et des principaux aspects du cadre de gestion des fonds propres, de l'endettement, de la liquidité et de la surveillance aux États-Unis (p. ex., normes prudentielles accrues applicables aux banques étrangères; programme d'examen et d'analyse détaillés des fonds propres (*Comprehensive Capital Analysis and Review*) de la Federal Reserve Bank of New York; règles de capacité totale d'absorption des pertes). Ces initiatives pourraient donner lieu à une réforme de la réglementation financière dont l'ampleur, le calendrier et l'incidence demeurent inconnus pour l'instant.

Réforme réglementaire au Royaume-Uni et en Europe

La période de négociation de deux ans déclenchée par l'avis d'intention officiel du Royaume-Uni de quitter l'UE prendra fin le 29 mars 2019 (la date de sortie). Les entités politiques se sont entendues quant à la mise en place d'une période de transition qui pourrait s'étendre jusqu'au 31 décembre 2020, leur donnant ainsi le temps de préparation nécessaire. Cependant, les deux parties doivent impérativement signer l'accord de retrait du Royaume-Uni et de l'UE. Le Royaume-Uni demeurera un État membre de l'UE, assujéti à la législation de l'UE jusqu'à la date de sortie. Advenant l'acceptation des clauses de la période de transition, la législation de l'UE continuera de s'appliquer pendant toute ladite période de transition.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents et Risque lié au cadre juridique et réglementaire de notre rapport annuel 2017 ainsi qu'à la rubrique Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidité et de réglementation du rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018, du rapport aux actionnaires portant sur le deuxième trimestre de 2018 et du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques sur les risques et la gestion des fonds propres du rapport annuel 2017 ainsi qu'aux rubriques Gestion du risque et Gestion des fonds propres du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018.

Rendement financier

Vue d'ensemble

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Le bénéfice net s'est établi à 3 109 millions de dollars, en hausse de 313 millions, ou 11 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,10 \$, en hausse de 0,25 \$, ou 14 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 17,3 %, en hausse de 100 p.b. par rapport à 16,3 % un an plus tôt. Notre ratio CET1 s'est établi à 11,1 %, en hausse de 20 p.b. par rapport à un an plus tôt.

Nos résultats reflètent l'excellente croissance des bénéfices des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux qui a été atténuée par un résultat inférieur pour les secteurs Services aux investisseurs et de trésorerie et Assurances.

Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises est en hausse en raison principalement de l'amélioration des écarts et de la croissance moyenne des volumes de 5 %. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, une hausse des coûts liés au personnel du secteur Services bancaires canadiens et une augmentation des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a augmenté en raison surtout d'une croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, d'une hausse du revenu net d'intérêt reflétant la croissance des volumes et la hausse des taux d'intérêt, et d'une réduction du taux d'imposition effectif découlant de la réforme fiscale américaine. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par une

augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, par une hausse des coûts liés à l'expansion des activités et aux initiatives technologiques et par l'accroissement des coûts liés à la réglementation.

Le bénéfice du secteur Marchés des Capitaux a augmenté en raison surtout de la hausse des revenus dans les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux et d'une réduction du taux d'imposition effectif découlant des changements à la composition des bénéfices et de la réforme fiscale américaine, ainsi que de la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Ces hausses ont été atténuées par des recouvrements sur litiges à l'exercice précédent.

Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont diminué essentiellement par suite de la diminution du revenu tiré des activités de financement et de gestion de liquidités et de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et l'augmentation des investissements dans la technologie. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'amélioration des marges des dépôts de clients.

Le bénéfice du secteur Assurances est en baisse du fait d'une hausse des coûts pour soutenir la croissance des ventes et les activités de service à la clientèle, atténuée par une amélioration de la sinistralité du secteur Assurances – International.

Pour plus de détails sur les résultats sectoriels et sur le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le bénéfice net s'est établi à 3 109 millions de dollars, en hausse de 49 millions, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,10 \$, en hausse de 0,04 \$, ou 2 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 17,3 %, en baisse de 80 p.b. Notre ratio CET1 de 11,1 % était en hausse de 20 p.b.

Nos résultats reflètent une hausse du bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Cette augmentation a été annulée en partie par une baisse du bénéfice des secteurs Services aux investisseurs et de trésorerie et Assurances.

Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté en raison du nombre supérieur de jours (trois) pendant le trimestre et de la croissance des volumes. Ces facteurs ont été atténués par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit et des frais de commercialisation, par un accroissement des coûts liés au personnel dans le secteur Services bancaires canadiens et par une augmentation des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a augmenté en raison surtout d'une croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes, et d'une augmentation du revenu net d'intérêt découlant d'une croissance des volumes et de la hausse des taux d'intérêt. Ces facteurs ont été atténués par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit découlant d'une reprise de dotations au trimestre précédent ainsi que par une augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs.

Le bénéfice du secteur Marchés des Capitaux a augmenté par suite surtout de la croissance des activités d'origination de prêts et de titres de participation et des activités de syndication de prêts dans toutes les régions. La hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation principalement aux États-Unis a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été atténués par une hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs et des coûts pour soutenir l'expansion des activités, la diminution du profit tiré à la cession de certains titres et les profits dans nos portefeuilles de titres américains existants au trimestre précédent.

Le bénéfice du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie s'est replié par suite surtout de la baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion de liquidités et de la diminution des revenus tirés des services d'administration d'actifs découlant du ralentissement de l'activité des clients et de la volatilité des marchés.

Le bénéfice généré par le secteur Assurances a diminué en grande partie du fait du recul de la sinistralité favorable liée aux placements comparativement au trimestre précédent. Cette baisse a été atténuée par l'expansion des activités dans le secteur Assurances – Canada, la récupération d'un contrat de rétrocession vie et l'amélioration de la sinistralité du secteur Assurances – International.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

Le bénéfice net s'est établi à 9 181 millions de dollars, en hausse de 549 millions, ou 6 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice dilué par action de la période de neuf mois s'est établi à 6,16 \$, en hausse de 0,49 \$, ou 9 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est hissé de 40 p.b. à 17,6 %.

Exclusion faite de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt), qui était un élément précisé à l'exercice précédent, le bénéfice net a augmenté de 761 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, le bénéfice dilué par action s'est hissé de 0,63 \$, ou 11 %, alors que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est arrêté à 17,6 %, en hausse de 80 p.b. Nos résultats reflètent une forte croissance du bénéfice des secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a augmenté en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, d'une hausse du revenu net d'intérêt et de la réduction du taux d'imposition effectif découlant de la réforme fiscale américaine. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et par une hausse des coûts liés à l'expansion des activités et aux initiatives technologiques.

Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a progressé en raison surtout d'un accroissement des écarts et de la croissance des volumes, des frais de placement liés aux fonds communs de placement et des revenus sur cartes. Ces facteurs ont été atténués par notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris à l'exercice précédent, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit, l'accroissement des coûts liés au personnel et la hausse des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique.

Le résultat du secteur Marchés des Capitaux a progressé par suite de la réduction du taux d'imposition effectif découlant de changements à la composition des bénéfices et de la réforme fiscale américaine, ainsi que de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit. La hausse des revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et les profits tirés des portefeuilles de titres américains existants ont aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été partiellement annulés

par une augmentation des coûts liés à la réglementation, par la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs et par des recouvrements sur litiges à l'exercice précédent.

Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont progressé, une hausse du revenu tiré des dépôts et l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs ayant été pour l'essentiel neutralisée par le recul des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités, la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et l'augmentation des investissements dans la technologie.

Le bénéfice généré par le secteur Assurances a reculé en raison de mises à jour favorables effectuées à l'exercice précédent liées aux données sur les primes et la mortalité ainsi que de l'augmentation des volumes de sinistres liés aux portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence d'une sinistralité favorable liée aux placements.

La perte nette du secteur Services de soutien généraux s'est établie à 175 millions de dollars, en raison principalement de l'incidence de la réforme fiscale américaine de 178 millions, atténuée par les mesures de gestion actif-passif. La perte nette était de 53 millions de dollars à l'exercice précédent, les mesures de gestion actif-passif ayant alors été plus qu'annulées par la hausse des indemnités de départ et des frais juridiques.

Les résultats excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux postes de l'état du résultat net.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les trimestres clos		Pour les périodes de neuf mois closes
	T3 2018 par rapport au T3 2017 ⁽¹⁾	T3 2018 par rapport au T2 2018	T3 2018 par rapport au T3 2017 ⁽¹⁾
Augmentation (diminution) :			
Total des revenus	25 \$	17 \$	(157)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	–	1	4
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	–
Frais autres que d'intérêt	22	7	(101)
Impôt sur le résultat	(1)	–	(17)
Bénéfice net	5	8	(42)
Incidence sur le bénéfice par action			
De base	– \$	0,01 \$	(0,03)\$
Dilué	–	0,01	(0,03)

(1) Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers*. Les résultats des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Pour plus de détails sur les répercussions de l'adoption d'IFRS 9, y compris la description des méthodes comptables choisies, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)	Pour les trimestres clos			Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 30 avril 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Dollar américain	0,767	0,778	0,770	0,780	0,756
Livre sterling	0,581	0,562	0,591	0,573	0,595
Euro	0,656	0,638	0,670	0,650	0,691

(1) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos			Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 30 avril 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Revenu d'intérêt et de dividende	8 626 \$	7 865 \$	6 808 \$	24 031 \$	19 758 \$
Frais d'intérêt	4 030	3 444	2 551	10 569	6 979
Revenu net d'intérêt	4 596 \$	4 421 \$	4 257 \$	13 462 \$	12 779 \$
Marge nette d'intérêt	1,66 %	1,68 %	1,69 %	1,66 %	1,72 %
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	1 290 \$	806 \$	1 009 \$	3 240 \$	2 954 \$
Revenus tirés des activités de négociation	234	236	216	788	660
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 347	1 318	1 227	3 990	3 575
Revenus tirés des fonds communs de placement	908	862	857	2 655	2 491
Commissions de courtage en valeurs mobilières	334	334	330	1 023	1 089
Frais bancaires	458	443	450	1 341	1 325
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	541	457	537	1 539	1 595
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	273	277	281	831	744
Revenus sur cartes	266	267	245	790	722
Commissions de crédit	378	317	355	1 023	1 069
Profits nets sur les titres de placement (1)	26	49	44	114	125
Quote-part des bénéfices (pertes) des coentreprises et des entreprises associées	(26)	14	33	13	325
Autres	400	253	247	1 098	693
Revenus autres que d'intérêt (2)	6 429 \$	5 633 \$	5 831 \$	18 445 \$	17 367 \$
Total des revenus (2)	11 025 \$	10 054 \$	10 088 \$	31 907 \$	30 146 \$
Information supplémentaire					
Total des revenus tirés des activités de négociation					
Revenu net d'intérêt	577 \$	524 \$	544 \$	1 651 \$	1 844 \$
Revenus autres que d'intérêt	234	236	216	788	660
Total des revenus tirés des activités de négociation	811 \$	760 \$	760 \$	2 439 \$	2 504 \$

- (1) Selon IFRS 9, le profit net sur les titres de placement correspond aux profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et sur les titres de créance au coût amorti. Selon IAS 39, le profit net sur les titres de placement correspond aux profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance et les titres de participation disponibles à la vente.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Le total des revenus a augmenté de 937 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à un an plus tôt, en raison surtout d'une augmentation du revenu net d'intérêt et de la hausse des primes d'assurance, des revenus de placement et honoraires (revenus tirés des activités d'assurance). L'augmentation des autres revenus et des commissions de gestion de placements et de services de garde a aussi contribué à la hausse.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 339 millions de dollars, ou 8 %, bénéficiant surtout de la croissance des volumes et de la hausse des taux d'intérêt au sein des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. Ont aussi contribué à la hausse, l'augmentation des revenus tirés des prêts et des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation. Ces facteurs ont été annulés en partie par une diminution des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités.

La marge nette d'intérêt a reculé de 3 p.b. par rapport à il y a un an, du fait des changements à la composition de la moyenne des actifs productifs, la croissance des volumes touchant surtout des titres achetés en vertu de conventions de revente. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par une amélioration des écarts sur les dépôts des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, ce qui rend compte de la hausse des taux d'intérêt.

Les revenus tirés des activités d'assurance ont crû de 281 millions de dollars, ou 28 %, résultat qui tient d'abord et avant tout à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, partiellement annulée par la baisse des ventes de rentes collectives, facteurs qui ont tous deux été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 120 millions de dollars, ou 10 %, en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes.

Les autres revenus ont augmenté de 153 millions de dollars, ou 62 %, du fait surtout de profits sur les dérivés non détenus à des fins de transaction dans nos activités de financement et de gestion des liquidités, qui ont été plus que compensés dans le revenu net d'intérêt, d'un profit lié à la vente d'un produit de fonds communs de placement et du transfert de l'équipe qui y est rattachée, et des mesures de gestion actif-passif.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le total des revenus a grimpé de 971 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de la hausse des ventes de rentes collectives, qui ont toutes deux en grande partie été compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés

aux polices d'assurance, d'un nombre supérieur de jours (trois) pendant le trimestre, de la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. La variation de la juste valeur de la couverture liée à notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui est largement compensée dans les frais autres que d'intérêt, et un profit lié à la vente d'un produit de fonds communs de placement et du transfert de l'équipe qui y est rattachée sont autant de facteurs qui expliquent la hausse. Ces facteurs ont été atténués par des profits nets dans nos portefeuilles de placements autres que de négociation au trimestre précédent.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

Le total des revenus a augmenté de 1 761 millions de dollars, ou 6 %. Exclusion faite de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars, le total des revenus est en hausse de 1 973 millions, ou 7 %, en raison essentiellement de la hausse du revenu net d'intérêt, des commissions de gestion de placements et de services de garde et des autres revenus. L'augmentation des revenus tirés des activités d'assurance, des revenus tirés des fonds communs de placement et des revenus tirés des activités de négociation a également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change, qui a fait décroître le total des revenus de 157 millions de dollars.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 683 millions de dollars, ou 5 %, en raison d'abord et avant tout de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et de la croissance des volumes des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. La hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation, surtout en Europe, et l'accroissement des revenus tirés des prêts en Europe ont aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été annulés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe principalement aux États-Unis et par la diminution des revenus tirés de nos activités de financement et de gestion de liquidités.

Les revenus tirés des activités d'assurance ont augmenté de 286 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui tient d'abord et avant tout à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et à l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui ont tous deux été compensés en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ainsi qu'à l'expansion des activités. Ces facteurs ont été atténués par la baisse des ventes de rentes collectives, qui a été compensée pour l'essentiel dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés des activités de négociation se sont accrus de 128 millions de dollars, ou 19 %, en raison essentiellement de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, surtout aux États-Unis, et de l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation au Canada.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 415 millions de dollars, ou 12 %, d'abord et avant tout en raison de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes.

Les revenus tirés des fonds communs de placement ont progressé de 164 millions de dollars, ou 7 %, essentiellement par suite de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés attribuable à l'appréciation du capital et aux ventes nettes, et de l'augmentation des soldes donnant lieu à une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement du secteur Services bancaires canadiens.

Les autres revenus ont augmenté de 405 millions de dollars, ou 58 %, en raison surtout des profits nets dans nos portefeuilles de placements autres que de négociation et des profits sur les dérivés non détenus à des fins de transaction dans nos activités de financement et de gestion des liquidités, qui ont été plus que compensés dans le revenu net d'intérêt. Un profit lié à la vente d'un produit de fonds commun de placement et du transfert de l'équipe qui y est rattachée et un ajustement comptable au titre de City National ont aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été annulés en partie par la variation de la juste valeur de la couverture liée à notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été pour l'essentiel compensée dans les frais autres que d'intérêt.

Les résultats excluant l'élément précisé sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Au troisième trimestre de 2018, le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'établissait à 346 millions de dollars.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est de 338 millions de dollars, en hausse de 18 millions, ou 6 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement de la hausse des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, annulée en grande partie par la baisse des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est resté le même à 23 p.b.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 72 millions de dollars par rapport au trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est de 338 millions de dollars, en hausse de 60 millions, ou 22 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse des dotations dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 3 p.b.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 38 millions de dollars par rapport à il y a un an.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est en hausse de 34 millions, ou 4 %, par rapport à un an plus tôt, en raison essentiellement de la hausse des dotations dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, annulée

en partie par la baisse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est resté inchangé.

Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes de crédit, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 282 millions de dollars, ou 44 %, par rapport à il y a un an, écart qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, atténuée par la baisse des ventes de rentes collectives, facteurs qui ont tous deux été en grande partie compensés dans les revenus.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 504 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, écart qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et à la hausse des ventes de rentes collectives, toutes deux ayant en grande partie été compensées dans les revenus.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 266 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à il y a un an, écart qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et à l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui sont toutes deux largement compensées dans les revenus. L'expansion des activités, la hausse des volumes de sinistres liés aux portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité et les mises à jour favorables effectuées à l'exercice précédent liées aux données sur les primes et la mortalité ont aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par une diminution des ventes de rentes collectives, ayant en grande partie été compensée dans les revenus, et une hausse de la sinistralité favorable liée aux placements.

Frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	Pour les trimestres clos			Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 30 avril 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Salaires	1 554 \$	1 482 \$	1 559 \$	4 502 \$	4 449 \$
Rémunération variable	1 442	1 338	1 342	4 164	3 880
Avantages du personnel et conservation du personnel	432	465	444	1 377	1 377
Rémunération fondée sur des actions	93	39	88	304	325
Ressources humaines	3 521 \$	3 324 \$	3 433 \$	10 347 \$	10 031 \$
Matériel	416	386	361	1 174	1 061
Frais d'occupation	393	386	383	1 158	1 186
Communications	260	249	250	733	712
Honoraires	359	321	326	961	846
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	271	266	255	798	758
Autres	638	550	529	1 780	1 589
Frais autres que d'intérêt	5 858 \$	5 482 \$	5 537 \$	16 951 \$	16 183 \$
Ratio d'efficacité (2)	53,1 %	54,5 %	54,9 %	53,1 %	53,7 %
Ratio d'efficacité ajusté (3)	53,4 %	53,6 %	53,7 %	53,0 %	53,5 %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Les mesures ont été ajustées en excluant les fluctuations de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt), au premier trimestre de 2017. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 321 millions de dollars, ou 6 %, par suite surtout de l'augmentation des coûts liés au personnel, notamment la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et d'un accroissement des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique. Les recouvrements sur litiges à l'exercice précédent, l'accroissement des coûts liés à la réglementation et l'incidence du change ont aussi contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation des indemnités de départ versées à l'exercice précédent.

Notre ratio d'efficacité s'est établi à 53,1 %, en baisse de 180 p.b. par rapport à 54,9 % un an auparavant. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, notre ratio d'efficacité de 53,4 % est en baisse de 30 p.b. par rapport à il y a un an en raison d'abord et avant tout de la hausse des revenus dans tous les secteurs d'activité, atténuée par une hausse des charges en général comme l'indiquent les facteurs ci-dessus.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 376 millions de dollars, ou 7 %, du fait surtout de l'augmentation des coûts liés au personnel, notamment la rémunération variable découlant des résultats supérieurs et l'incidence d'un nombre supérieur (3) de jours au cours du trimestre, ainsi que de la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui a été en grande partie compensée dans les revenus. L'accroissement des frais de commercialisation et des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique, ont aussi contribué à la hausse.

Notre ratio d'efficacité s'est établi à 53,1 %, en baisse de 140 p.b. par rapport à 54,5 % au trimestre dernier. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, notre ratio d'efficacité de 53,4 % est en baisse de 20 p.b. par rapport au ratio du trimestre précédent en raison principalement de la hausse des revenus dans la plupart des secteurs d'activité, cette hausse ayant été contrebalancée en partie par une augmentation des coûts liés au personnel, une hausse des frais de commercialisation et un accroissement des coûts liés à la technologie et des coûts connexes.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 768 millions de dollars, ou 5 %, du fait principalement de la hausse des coûts liés au personnel, notamment la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, de la hausse des coûts liés à l'expansion des activités et de l'augmentation des coûts liés à la réglementation. L'accroissement des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique, et les recouvrements sur litiges à l'exercice précédent ont également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change qui s'est chiffrée à 101 millions de dollars, l'augmentation des indemnités de départ à l'exercice précédent et la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, largement compensée dans les revenus.

Notre ratio d'efficacité a fléchi de 60 p.b., passant de 53,7 % à 53,1 %. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris à l'exercice précédent, notre ratio d'efficacité de 53,0 % est en baisse de 50 p.b. par rapport au ratio de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à la croissance des revenus dans tous les secteurs d'activité, laquelle a été atténuée par la hausse des coûts liés au personnel, la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, l'augmentation des coûts liés à la réglementation et l'accroissement des coûts liés à la technologie et des coûts connexes.

Le ratio d'efficacité excluant la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et l'élément précisé mentionné précédemment sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos			Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 30 avril 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Impôt sur le résultat	787 \$	817 \$	792 \$	2 639 \$	2 499 \$
Bénéfice avant impôt	3 896 \$	3 877 \$	3 588 \$	11 820 \$	11 131 \$
Taux d'imposition canadien prévu par la loi (1)	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales (2)	(5,4)%	(4,3)%	(3,3)%	(4,3)%	(2,9)%
Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt	(1,8)%	(1,8)%	(1,9)%	(1,8)%	(2,0)%
Modification du taux d'imposition	– %	– %	– %	1,2 %	(0,1)%
Autres	0,9 %	0,7 %	0,8 %	0,7 %	1,0 %
Taux d'imposition effectif	20,2 %	21,1 %	22,1 %	22,3 %	22,5 %

(1) Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi.

(2) Comme la baisse des taux d'imposition découlant de la réforme fiscale américaine est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, le taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales inclut le taux combiné de l'exercice 2018 pour les filiales américaines.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

La charge d'impôt a reculé de 5 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à il y a un an, en raison d'abord et avant tout de l'incidence de la réforme fiscale américaine qui a entraîné une baisse du taux d'imposition des entreprises sur les résultats aux États-Unis et d'une augmentation des ajustements fiscaux favorables, neutralisée en grande partie par une hausse du bénéfice avant impôt.

Le taux d'imposition effectif de 20,2 % a diminué de 190 p.b., en raison principalement de l'incidence de la réforme fiscale américaine qui a entraîné une baisse du taux d'imposition des entreprises sur les résultats aux États-Unis et d'une augmentation des ajustements fiscaux favorables.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

La charge d'impôt a diminué de 30 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent et le taux d'imposition effectif de 20,2 % a diminué de 90 p.b., en raison surtout d'une augmentation des ajustements fiscaux favorables.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

La charge d'impôt a augmenté de 140 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à il y a un an du fait de la hausse du bénéfice avant impôt, ce qui a été atténué par une augmentation des ajustements fiscaux favorables. La réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé, découlant de l'incidence de la réforme fiscale américaine, a été neutralisée par une baisse du taux d'imposition des entreprises sur les résultats aux États-Unis.

Le taux d'imposition effectif de 22,3 % a reculé de 20 p.b. en raison d'une augmentation des ajustements fiscaux favorables à l'exercice considéré, atténuée par l'incidence de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt) au cours de l'exercice précédent.

Résultats des secteurs d'exploitation

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

La direction revoit périodiquement les principales méthodes et hypothèses utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion afin de s'assurer de leur validité, et celles-ci n'ont pratiquement pas changé depuis le 31 octobre 2017, sauf en ce qui a trait à ce qui suit.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9, qui instaure un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues, lequel diffère du modèle des pertes subies prescrit par IAS 39. Une dotation à la provision pour pertes de crédit est comptabilisée pour tenir compte des pertes de crédit attendues sur la totalité des actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, lesquels ne sont pas soumis à un test de dépréciation. Pour des précisions sur la méthode comptable que nous appliquons relativement à la correction de valeur pour pertes de crédit, veuillez vous reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de pleinement tenir compte des charges pertinentes aux activités de chacun de ceux-ci. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux était incluse dans le secteur Services de soutien généraux.

Pour plus de détails sur les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2017.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport annuel 2017.

Le tableau ci-après présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos								le 30 avril 2018	le 31 juillet 2017	
	le 31 juillet 2018							Total			Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total				
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	1 487 \$	564 \$	156 \$	152 \$	676 \$	(4)\$	3 031 \$	2 979 \$	2 707 \$		
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	21 700	13 600	1 950	3 050	21 700	7 650	69 650	67 450	65 750		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	27,2 %	16,4 %	32,1 %	19,8 %	12,3 %	n.s.	17,3 %	18,1 %	16,3 %		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les périodes de neuf mois closes								le 31 juillet 2017
	le 31 juillet 2018							Total	
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total		
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	4 419 \$	1 669 \$	451 \$	576 \$	2 047 \$	(223)\$	8 939 \$	8 371 \$	
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	21 200	13 500	1 850	3 100	20 350	8 000	68 000	65 050	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	27,9 %	16,5 %	32,3 %	24,9 %	13,4 %	n.s.	17,6 %	17,2 %	

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué.

(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

n.s. non significatif

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR décrites ci-dessous sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre rendement financier pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2018 par rapport aux résultats des périodes correspondantes de l'exercice précédent et du trimestre clos le 30 avril 2018, et, en ce qui concerne le bénéfice économique, servent à évaluer l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique représente le bénéfice net à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux propres, ce qui permet aux utilisateurs de l'information financière de connaître l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires.

Le tableau ci-après présente un sommaire de notre bénéfice économique.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos								le 30 avril 2018	le 31 juillet 2017	
	le 31 juillet 2018							Total			Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total				
Bénéfice net	1 510 \$	578 \$	158 \$	155 \$	698 \$	10 \$	3 109 \$	3 060 \$	2 796 \$		
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	–	–	–	–	(7)	(8)	(9)	(13)		
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	2	48	–	2	–	3	55	55	50		
Bénéfice net (perte nette), montant ajusté	1 511 \$	626 \$	158 \$	157 \$	698 \$	6 \$	3 156 \$	3 106 \$	2 833 \$		
Moins : Charge de capital	487	305	43	68	487	174	1 564	1 468	1 484		
Bénéfice (perte) économique	1 024 \$	321 \$	115 \$	89 \$	211 \$	(168)\$	1 592 \$	1 638 \$	1 349 \$		

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de neuf mois closes								le 31 juillet 2017
	le 31 juillet 2018							Total	
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total		
Bénéfice net	4 490 \$	1 712 \$	457 \$	586 \$	2 111 \$	(175)\$	9 181 \$	8 632 \$	
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(4)	–	–	(1)	–	(23)	(28)	(33)	
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	8	144	–	10	–	2	164	157	
Bénéfice net (perte nette), montant ajusté	4 494 \$	1 856 \$	457 \$	595 \$	2 111 \$	(196)\$	9 317 \$	8 756 \$	
Moins : Charge de capital	1 415	902	124	206	1 358	532	4 537	4 364	
Bénéfice (perte) économique	3 079 \$	954 \$	333 \$	389 \$	753 \$	(728)\$	4 780 \$	4 392 \$	

Résultats excluant l'élément précisé

Nos résultats reflètent l'incidence de l'élément précisé suivant.

- Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017, notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de notre coentreprise de traitement des opérations de paiement Moneris à Vantiv, Inc., qui s'est élevée à 212 millions de dollars (avant et après impôt) et qui a été comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Les tableaux suivants présentent les calculs de nos résultats et mesures consolidés et ceux par secteur d'activité excluant l'élément précisé.

Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) (2)	Pour la période de neuf mois close (1)		
	le 31 juillet 2017		
	Données présentées	Élément exclu	
Profit tiré de la vente de Moneris (3)		Données ajustées	
Activités poursuivies			
Total des revenus	30 146 \$	(212)\$	29 934 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	916	–	916
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 916	–	1 916
Frais autres que d'intérêt	16 183	–	16 183
Bénéfice net avant impôt	11 131 \$	(212)\$	10 919 \$
Impôt sur le résultat	2 499	–	2 499
Bénéfice net	8 632 \$	(212)\$	8 420 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	8 371 \$	(212)\$	8 159 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 470 066		1 470 066
Bénéfice de base par action (en dollars)	5,69 \$	(0,14)\$	5,55 \$
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires (en milliers)	1 477 615		1 477 615
Bénéfice dilué par action (en dollars)	5,67 \$	(0,14)\$	5,53 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	65 050 \$		65 050 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (5)	17,2 %		16,8 %
Taux d'imposition effectif	22,5 %		22,9 %

- (1) Aucun élément précisé n'a été comptabilisé pour les trimestres clos le 31 juillet 2018 et le 31 juillet 2017 ni pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (3) Tient compte du change.
- (4) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.
- (5) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) (2)	Pour la période de neuf mois close (1)		
	le 31 juillet 2017		
	Données présentées	Élément exclu	
Profit tiré de la vente de Moneris (3)		Données ajustées	
Total des revenus	11 844 \$	(212)\$	11 632 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	784	–	784
Frais autres que d'intérêt	5 304	–	5 304
Bénéfice net avant impôt	5 756 \$	(212)\$	5 544 \$
Bénéfice net	4 351 \$	(212)\$	4 139 \$
Principaux soldes et autres renseignements			
Frais autres que d'intérêt	5 304 \$	– \$	5 304 \$
Total des revenus	11 844	(212)	11 632
Ratio d'efficience	44,8 %		45,6 %
Taux de croissance des revenus	5,9 %		4,0 %
Taux de croissance des frais autres que d'intérêt	3,8 %		3,8 %
Levier d'exploitation	2,1 %		0,2 %

- (1) Aucun élément précisé n'a été comptabilisé pour les trimestres clos le 31 juillet 2018 et le 31 juillet 2017 ni pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (3) Tient compte du change.

Services bancaires canadiens

	Pour la période de neuf mois close (1)		
	le 31 juillet 2017		
	Élément exclu		
	Données présentées	Profit tiré de la vente de Moneris (3)	Données ajustées
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) (2)			
Total des revenus	11 111 \$	(212)\$	10 899 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	765	–	765
Frais autres que d'intérêt	4 738	–	4 738
Bénéfice net avant impôt	5 608 \$	(212)\$	5 396 \$
Bénéfice net	4 211 \$	(212)\$	3 999 \$
Principaux soldes et autres renseignements			
Frais autres que d'intérêt	4 738 \$	– \$	4 738 \$
Total des revenus	11 111	(212)	10 899
Ratio d'efficacité	42,6 %		43,5 %
Taux de croissance des revenus	6,5 %		4,5 %
Taux de croissance des frais autres que d'intérêt	3,8 %		3,8 %
Levier d'exploitation	2,7 %		0,7 %

(1) Aucun élément précisé n'a été comptabilisé pour les trimestres clos le 31 juillet 2018 et le 31 juillet 2017 ni pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018.

(2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(3) Tient compte du change.

Ratio d'efficacité exclusion faite de la variation de la juste valeur des placements dans le secteur Assurances et de l'élément précisé

Notre ratio d'efficacité reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, présentée dans les revenus et en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Par ailleurs, les revenus de la période de neuf mois close le 31 juillet 2017 ont été touchés par l'élément précisé indiqué plus haut.

Les tableaux suivants présentent les calculs de notre ratio d'efficacité consolidé, compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de l'élément précisé.

	Pour les trimestres clos								
	le 31 juillet 2018			le 30 avril 2018			le 31 juillet 2017		
	Élément exclu			Élément exclu			Élément exclu		
	Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance		Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance		Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance		Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance		
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	Données présentées	Données ajustées	Données présentées	Données ajustées	Données présentées	Données ajustées	Données présentées	Données ajustées	Données ajustées
Activités poursuivies									
Total des revenus	11 025 \$	(55)\$	10 970 \$	10 054 \$	174 \$	10 228 \$	10 088 \$	225 \$	10 313 \$
Frais autres que d'intérêt	5 858	–	5 858	5 482	–	5 482	5 537	–	5 537
Ratio d'efficacité	53,1 %		53,4 %	54,5 %		53,6 %	54,9 %		53,7 %

	Pour les périodes de neuf mois closes						
	le 31 juillet 2018			le 31 juillet 2017			
	Élément exclu			Éléments exclus			
	Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance		Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance		Profit tiré de la vente de Moneris (2)		
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) (1)	Données présentées	Données ajustées	Données présentées	Données ajustées	Données présentées	Données ajustées	Données ajustées
Activités poursuivies							
Total des revenus	31 907 \$	93 \$	32 000 \$	30 146 \$	337 \$	(212)\$	30 271 \$
Frais autres que d'intérêt	16 951	–	16 951	16 183	–	–	16 183
Ratio d'efficacité	53,1 %		53,0 %	53,7 %			53,5 %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Tient compte du change.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) (1)					
Revenu net d'intérêt	3 001 \$	2 852 \$	2 721 \$	8 709 \$	7 967 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 283	1 251	1 249	3 843	3 877
Total des revenus	4 284	4 103	3 970	12 552	11 844
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs (2)	31	18		90	
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés (3)	308	282	273	866	784
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	339	300	273	956	784
Frais autres que d'intérêt	1 910	1 828	1 826	5 539	5 304
Bénéfice avant impôt	2 035	1 975	1 871	6 057	5 756
Bénéfice net	1 510 \$	1 459 \$	1 399 \$	4 490 \$	4 351 \$
Revenus par secteur d'activité					
Services bancaires canadiens	4 040 \$	3 871 \$	3 729 \$	11 838 \$	11 111 \$
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	244	232	241	714	733
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	27,2 %	27,8 %	26,6 %	27,9 %	28,9 %
Marge nette d'intérêt	2,80 %	2,79 %	2,66 %	2,77 %	2,66 %
Ratio d'efficience	44,6 %	44,6 %	46,0 %	44,1 %	44,8 %
Levier d'exploitation	3,3 %	1,0 %	(0,4) %	1,6 %	2,1 %
Taux d'imposition effectif	25,8 %	26,1 %	25,2 %	25,9 %	24,4 %
Moyenne des actifs productifs, montant net	425 900 \$	419 200 \$	405 700 \$	420 300 \$	400 000 \$
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	426 500	419 900	405 200	420 800	399 400
Moyenne des dépôts	363 100	357 900	346 400	359 400	341 900
Biens administrés (4)	276 700	269 100	252 500	276 700	252 500
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (3)	0,25 %	0,28 %	0,27 %	0,26 %	0,26 %
Autres renseignements – Services bancaires canadiens					
Revenu net	1 491 \$	1 426 \$	1 349 \$	4 397 \$	4 211 \$
Marge nette d'intérêt	2,74 %	2,74 %	2,61 %	2,72 %	2,61 %
Ratio d'efficience	42,2 %	42,6 %	44,3 %	42,1 %	42,6 %
Levier d'exploitation	5,0 %	0,7 %	(1,5) %	1,3 %	2,7 %
Levier d'exploitation ajusté (5)	s.o.	s.o.	s.o.	3,4 %	0,7 %
Taux d'imposition effectif	26,1 %	26,1 %	25,8 %	26,0 %	24,9 %

- (1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (2) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 pour tous les actifs productifs, au sens d'IFRS 9, à l'exception de ceux classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs correspondait à la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux et était incluse dans le secteur Services de soutien généraux.
- (3) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés inclut la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts dépréciés, aux acceptations et aux engagements (dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux) et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers dépréciés. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour tous les actifs financiers dépréciés, à l'exception de ceux classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- (4) Les biens administrés représentent les soldes au comptant à la fin de la période et comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés, respectivement, de 16,8 milliards de dollars et 9,8 milliards au 31 juillet 2018 (17,8 milliards et 9,1 milliards au 30 avril 2018; 18,4 milliards et 8,2 milliards au 31 juillet 2017).
- (5) Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Le ratio de levier d'exploitation de la période de neuf mois close le 31 juillet 2018 de 1,3 % pour le secteur Services bancaires canadiens a subi l'incidence de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt) pendant la période de neuf mois close le 31 juillet 2017, qui était un élément précisé. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Les taux de croissance des revenus et des frais de la période de neuf mois close le 31 juillet 2018 pour le secteur Services bancaires canadiens se sont établis respectivement à 6,5 % et à 5,2 %. Compte non tenu de notre quote-part du profit tiré de la vente de Moneris mentionnée plus haut, le taux de croissance des revenus ajustés de la période de neuf mois close le 31 juillet 2018 était de 8,6 %.
- s.o. sans objet

Au 1^{er} novembre 2017, les secteurs d'activité au sein des Services bancaires canadiens ont été réorganisés de façon à mettre l'accent sur notre stratégie axée sur les clients. Les secteurs Services financiers aux particuliers et Solutions cartes et paiements, qui étaient présentés séparément, sont dorénavant regroupés sous le nom de Services bancaires aux particuliers, et le nom du secteur Services financiers aux entreprises a été changé pour celui de Services bancaires aux entreprises. Ces changements n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la période antérieure.

Rendement financier**Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017**

Le bénéfice net a augmenté de 111 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de l'amélioration des écarts et de la croissance moyenne des volumes de 5 %. Ces facteurs ont été atténués par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, une augmentation des coûts liés au personnel dans le secteur Services bancaires canadiens et une hausse des coûts liés à la technologie et coûts connexes, notamment le numérique.

Le total des revenus a progressé de 314 millions de dollars, ou 8 %, en regard de 2017.

Les revenus des Services bancaires canadiens ont augmenté de 311 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à il y a un an, hausse qui reflète essentiellement l'amélioration des écarts et la croissance moyenne des volumes de 6 % à l'égard des prêts et de 5 % à

l'égard des dépôts. L'augmentation des soldes entraînant un accroissement des frais de placement liés aux fonds communs de placement et la hausse des revenus sur cartes attribuable à la croissance des volumes d'achats ont également contribué à la hausse.

Les revenus tirés des Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis ont crû de 3 millions de dollars, ou 1 %, en regard de l'exercice précédent.

La marge nette d'intérêt était en hausse de 14 p.b., en raison essentiellement de l'amélioration des écarts liés aux dépôts dans le secteur Services bancaires canadiens, ce qui reflète la tendance haussière des taux d'intérêt, atténuée par l'incidence des pressions concurrentielles sur les prix.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est amélioré de 2 p.b., rendant ainsi compte de la stabilité généralisée de la qualité du crédit. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés s'est accrue de 35 millions de dollars en raison essentiellement d'un portefeuille dont les actifs productifs sont devenus dépréciés. Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs et dépréciés, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 84 millions de dollars, ou 5 %, en raison surtout de la hausse des coûts liés au personnel dans le secteur Services bancaires canadiens et d'une augmentation des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique, et des frais de commercialisation. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des indemnités de départ à l'exercice précédent.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le bénéfice net s'est hissé de 51 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, hausse qui reflète un nombre supérieur de jours (trois) pendant le trimestre et la croissance des volumes. Ces facteurs ont été atténués par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et des frais de commercialisation, la hausse des coûts liés au personnel dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que par une hausse des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique.

La marge nette d'intérêt a augmenté de 1 p.b.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

Le bénéfice net a grimpé de 139 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, le bénéfice de la période correspondante de 2017 tenant compte de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt). Exclusion faite de notre quote-part du profit, le bénéfice net a grimpé de 351 millions de dollars, ou 8 %, hausse qui reflète essentiellement l'élargissement des écarts et la croissance des volumes, les frais de placement liés aux fonds communs de placement et les revenus sur cartes. Ces facteurs ont été atténués par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, une augmentation des coûts liés au personnel et une hausse des coûts liés à la technologie et coûts connexes, notamment le numérique.

Le total des revenus a progressé de 708 millions de dollars, ou 6 %. Exclusion faite de notre quote-part du profit tiré de la vente de Moneris, le total des revenus a augmenté de 920 millions de dollars, ou 8 %, ce qui reflète une amélioration des écarts et une croissance moyenne des volumes de 6 % à l'égard des prêts et de 5 % à l'égard des dépôts dans le secteur Services bancaires canadiens. L'accroissement des soldes entraînant une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement et l'augmentation des revenus sur cartes découlant de la croissance des volumes d'achats sont autant de facteurs qui ont contribué à l'augmentation.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux est resté le même. Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs et dépréciés, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont grimpé de 235 millions de dollars, ou 4 %, en raison surtout de la hausse des coûts liés au personnel, d'une augmentation des coûts liés à la technologie et des coûts connexes, notamment le numérique, et de la hausse des frais de commercialisation. Ces facteurs ont été atténués par une augmentation des indemnités de départ à l'exercice précédent.

Les résultats excluant l'élément précisé dont il est déjà fait mention sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Gestion de patrimoine

	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire) (1)					
Revenu net d'intérêt	679 \$	632 \$	578 \$	1 923 \$	1 665 \$
Revenus autres que d'intérêt					
Revenus tirés des services tarifés	1 626	1 570	1 484	4 785	4 314
Revenus tirés des transactions et autres revenus	493	403	485	1 478	1 534
Total des revenus	2 798	2 605	2 547	8 186	7 513
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs (2)	12	(21)		(16)	
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés (3)	(9)	1	6	(3)	34
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	3	(20)	6	(19)	34
Frais autres que d'intérêt	2 059	1 939	1 909	6 009	5 710
Bénéfice avant impôt	736	686	632	2 196	1 769
Bénéfice net	578 \$	537 \$	486 \$	1 712 \$	1 347 \$
Revenus par secteur d'activité					
Gestion de patrimoine – Canada	761 \$	742 \$	693 \$	2 252 \$	2 098 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	1 435	1 255	1 251	4 074	3 639
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains)	1 101	977	963	3 178	2 752
Gestion mondiale d'actifs	507	516	507	1 579	1 486
Gestion de patrimoine – International	95	92	96	281	290
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16,4 %	15,8 %	13,9 %	16,5 %	12,9 %
Marge nette d'intérêt	3,56 %	3,47 %	3,14 %	3,43 %	2,98 %
Marge avant impôt (4)	26,3 %	26,3 %	24,8 %	26,8 %	23,5 %
Nombre de conseillers (5)	4 970	4 912	4 860	4 970	4 860
Moyenne des actifs productifs, montant net	75 700 \$	74 800 \$	73 100 \$	74 900 \$	74 700 \$
Moyenne des prêts et des acceptations, montant net	57 000	54 800	51 500	54 800	51 400
Moyenne des dépôts	91 700	93 000	91 800	92 500	93 900
Biens administrés (6)	985 800	944 600	873 900	985 800	873 900
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (6)	487 900	458 500	412 300	487 900	412 300
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains) (6)	375 200	357 300	330 500	375 200	330 500
Biens sous gestion (6)	680 500	655 000	595 700	680 500	595 700
Moyenne des biens administrés	975 600	947 000	892 900	953 800	897 800
Moyenne des biens sous gestion	654 200	661 400	604 400	657 200	594 600
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (3)	(0,06)%	0,01 %	0,04 %	(0,01)%	0,09 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	Pour les trimestres clos		Pour les périodes de neuf mois closes
	T3 2018 par rapport au T3 2017	T3 2018 par rapport au T2 2018	T3 2018 par rapport au T3 2017
Augmentation (diminution) :			
Total des revenus (1)	10 \$	15 \$	(103)\$
Frais autres que d'intérêt (1)	7	11	(80)
Bénéfice net	2	4	(20)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	– %	(1)%	3 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(2)%	3 %	(4)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(2)%	3 %	(6)%

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 pour tous les actifs productifs, au sens d'IFRS 9, à l'exception de ceux classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs correspondait à la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux et était incluse dans le secteur Services de soutien généraux.

(3) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés inclut la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts dépréciés, aux acceptations et aux engagements (dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux) et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers dépréciés. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour tous les actifs financiers dépréciés, à l'exception de ceux classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(4) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.

(5) Comprend les conseillers en contact avec les clients au sein de tous nos services du secteur Gestion de patrimoine.

(6) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

Rendement financier

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Le bénéfice net a grimpé de 92 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à il y a un an, en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, d'une hausse du revenu net d'intérêt reflétant la croissance des volumes et la hausse des taux d'intérêt, et de la réduction du taux d'imposition effectif découlant de la réforme fiscale américaine. Ces facteurs ont été annulés en partie par un accroissement de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, une hausse des coûts liés à l'expansion des activités et aux initiatives technologiques et des coûts liés à la réglementation.

Le total des revenus a augmenté de 251 millions de dollars, ou 10 %.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine – Canada ont augmenté de 68 millions de dollars, ou 10 %, en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes, et d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'incidence de la hausse des taux d'intérêt.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) ont augmenté de 184 millions de dollars, ou 15 %. En dollars américains, les revenus se sont accrus de 138 millions de dollars, ou 14 %, en raison surtout de la hausse du revenu net d'intérêt attribuable à la croissance des volumes et à l'augmentation des taux d'intérêt, et de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés reflétant l'appréciation du capital et les ventes nettes. Le trimestre considéré tient aussi compte d'un profit lié à la vente d'un produit de fonds communs de placement et du transfert de l'équipe qui y est rattachée.

Les revenus tirés de la Gestion mondiale d'actifs sont demeurés inchangés par rapport à il y a un an, la croissance de la moyenne des actifs sous gestion liés aux services tarifés reflétant les ventes nettes et l'appréciation du capital ayant été essentiellement compensée par une perte liée à un placement dans une coentreprise de gestion d'actifs internationale.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est amélioré de 10 p.b. du fait surtout de la baisse des dotations liées aux prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National). Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs et dépréciés, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 150 millions de dollars, ou 8 %, du fait essentiellement de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, de l'accroissement des coûts liés à l'expansion des activités et aux initiatives technologiques, et de l'augmentation des coûts liés à la réglementation.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le bénéfice net a augmenté de 41 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés attribuable à l'appréciation du capital et aux ventes nettes, et d'une augmentation du revenu net d'intérêt découlant d'une croissance des volumes et de la hausse des taux d'intérêt. Ces facteurs ont été annulés en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit découlant d'une reprise de dotations au trimestre précédent et par une augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

Le bénéfice net a augmenté de 365 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à il y a un an, en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, d'une hausse du revenu net d'intérêt et d'une baisse du taux d'imposition effectif découlant de la réforme fiscale américaine. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par l'augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et par la hausse des coûts liés à l'expansion des activités et aux initiatives technologiques.

Le total des revenus a augmenté de 673 millions de dollars, ou 9 %, principalement du fait de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés attribuable à l'appréciation du capital et aux ventes nettes, et d'une augmentation du revenu net d'intérêt découlant de la croissance des volumes et de la hausse des taux d'intérêt. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change et la variation de la juste valeur de la couverture liée à notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui a été en grande partie compensée dans les frais autres que d'intérêt.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est amélioré de 10 p.b. en raison principalement de la baisse des dotations liées aux prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National). Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs et dépréciés, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 299 millions de dollars, ou 5 %, du fait essentiellement de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, d'une augmentation des coûts liés à l'expansion des activités et aux initiatives technologiques et de l'augmentation des coûts liés à la réglementation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du change et par la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été en grande partie compensée dans les revenus.

Assurances

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Revenus autres que d'intérêt					
Primes acquises, montant net	1 047 \$	824 \$	1 081 \$	2 810 \$	2 709 \$
Revenus de placement	181	(87)	(120)	260	54
Honoraires	62	69	48	170	191
Total des revenus	1 290	806	1 009	3 240	2 954
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance	856	351	573	1 975	1 724
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	69	70	70	207	192
Frais autres que d'intérêt	153	148	147	443	427
Bénéfice avant impôt	212	237	219	615	611
Bénéfice net	158 \$	172 \$	161 \$	457 \$	461 \$
Revenus par secteur d'activité					
Assurances – Canada	746 \$	310 \$	473 \$	1 677 \$	1 471 \$
Assurances – International	544	496	536	1 563	1 483
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	32,1 %	36,3 %	37,0 %	32,3 %	37,4 %
Primes et dépôts (1)	1 197 \$	981 \$	1 233 \$	3 273 \$	3 244 \$
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	55	(174)	(225)	(93)	(337)

(1) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur des assurances.

Rendement financier**Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017**

Le bénéfice net a diminué de 3 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à il y a un an, en raison de la hausse des coûts pour soutenir la croissance des ventes et les activités de service à la clientèle. Ces facteurs ont été annulés en partie par une amélioration de la sinistralité des portefeuilles du secteur International.

Le total des revenus a augmenté de 281 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés du secteur Assurances – Canada ont augmenté de 273 millions de dollars, ou 58 %, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle a été compensée pour l'essentiel par la baisse des ventes de rentes collectives, facteurs qui ont dans les deux cas été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés du secteur Assurances – International ont progressé de 8 millions de dollars, ou 1 %.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 282 millions de dollars, ou 44 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, annulée en partie par la baisse des ventes de rentes collectives, facteurs qui sont tous deux en grande partie compensés dans les revenus.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 6 millions de dollars, ou 4 %, du fait principalement de la hausse des coûts pour soutenir la croissance des ventes et des activités de service à la clientèle.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le bénéfice net a diminué de 14 millions de dollars, ou 8 %, en raison essentiellement d'une diminution de la sinistralité favorable liée aux placements, en regard du trimestre précédent. Cette baisse a été compensée partiellement par l'expansion des activités dans le secteur Assurances – Canada, la récupération d'un contrat de rétrocession vie et l'amélioration de la sinistralité des portefeuilles du secteur Assurances – International.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

Le bénéfice net a reculé de 4 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à il y a un an, en raison de mises à jour favorables effectuées à l'exercice précédent liées aux données sur la mortalité et les primes, et de l'augmentation des volumes de sinistres dans les portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité. Ces facteurs ont été contrebalancés par l'incidence de la sinistralité favorable liée aux placements.

Le total des revenus a augmenté de 286 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à il y a un an, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui ont toutes deux été en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, ainsi que de l'expansion des activités. Ces facteurs ont été atténués par la baisse des ventes de rentes collectives, qui est compensée pour l'essentiel dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 266 millions de dollars, ou 14 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui ont toutes deux été en grande partie compensées dans les revenus. L'expansion des activités, la hausse du volume de sinistres dans les portefeuilles de rétrocession vie et d'invalidité et les mises à jour favorables effectuées à l'exercice précédent liées aux données sur la mortalité et les primes ont

aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des ventes de rentes collectives, en grande partie compensée dans les revenus, et par une augmentation de la sinistralité favorable liée aux placements.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 16 millions de dollars, ou 4 %, en raison d'abord et avant tout de la hausse des coûts liés à la croissance des ventes et aux activités de service à la clientèle et aux initiatives stratégiques.

Services aux investisseurs et de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
Revenu net d'intérêt	32 \$	118 \$	141 \$	278 \$	551 \$
Revenus autres que d'intérêt	588	553	453	1 689	1 282
Total des revenus	620	671	594	1 967	1 833
Frais autres que d'intérêt	417	391	364	1 197	1 069
Bénéfice net avant impôt	203	280	230	770	764
Bénéfice net	155 \$	212 \$	178 \$	586 \$	585 \$
Principales données moyennes figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	19,8 %	28,1 %	21,9 %	24,9 %	23,9 %
Moyenne des dépôts	162 500 \$	163 600 \$	132 000 \$	160 400 \$	129 500 \$
Dépôts des clients	60 200	58 200	55 600	58 400	53 700
Dépôts liés au financement de gros	102 300	105 400	76 400	102 000	75 800
Biens administrés (1)	4 210 600	4 439 800	4 251 300	4 210 600	4 251 300
Moyenne des biens administrés	4 276 100	4 502 800	4 228 400	4 405 000	3 993 700

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos		Pour les périodes de neuf mois closes
	T3 2018 par rapport au T3 2017	T3 2018 par rapport au T2 2018	T3 2018 par rapport au T3 2017
<i>Augmentation (diminution) :</i>			
Total des revenus	6 \$	(8)\$	45 \$
Frais autres que d'intérêt	5	7	36
Bénéfice net	1	(1)	9
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	- %	(1)%	3 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(2)%	3 %	(4)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(2)%	3 %	(6)%

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Le bénéfice net a diminué de 23 millions de dollars, ou 13 %, en raison d'abord et avant tout de la baisse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion des liquidités, de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et de la hausse des investissements dans la technologie. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par l'amélioration des marges des dépôts des clients.

Le total des revenus a progressé de 26 millions de dollars, ou 4 %, du fait essentiellement de l'amélioration des marges et de la croissance des dépôts des clients. L'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs attribuable à une intensification des activités des clients et l'incidence du change ont également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par la baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 53 millions de dollars, ou 15 %, rendant compte surtout de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, de l'accroissement des investissements dans la technologie afin d'accroître l'efficacité et de l'incidence du change.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le bénéfice net a diminué de 57 millions de dollars, ou 27 %, en raison d'abord et avant tout d'une baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités, et d'une diminution des revenus tirés de nos services d'administration d'actifs découlant d'une baisse des activités des clients et de la volatilité des marchés.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

Le bénéfice net a augmenté de 1 million de dollars, une hausse des revenus tirés des dépôts et l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs ayant été pour l'essentiel neutralisées par une baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités, une hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et un accroissement des investissements dans la technologie.

Le total des revenus a progressé de 134 millions de dollars, ou 7 %, du fait essentiellement de l'amélioration des marges et de la croissance des dépôts de clients, de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs attribuable à une intensification des activités des clients et de la volatilité des marchés. L'incidence du change a aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par une baisse des revenus tirés des activités de financement et de gestion de liquidités.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 128 millions de dollars, ou 12 %, du fait de l'incidence du change ainsi que de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, coûts qui traduisent surtout l'accroissement des coûts liés au personnel, et de la hausse des investissements dans la technologie afin d'accroître l'efficacité.

Marchés des Capitaux

	Aux et pour les trimestres clos les			Aux et pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017	31 juillet 2018	31 juillet 2017
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)					
Revenu net d'intérêt (1)	913 \$	841 \$	845 \$	2 620 \$	2 714 \$
Revenus autres que d'intérêt (1)	1 244	1 169	1 195	3 722	3 514
Total des revenus (1)	2 157	2 010	2 040	6 342	6 228
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs (2)	16	(21)		(30)	
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés (3)	(13)	14	44	46	100
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	3	(7)	44	16	100
Frais autres que d'intérêt	1 312	1 190	1 199	3 716	3 497
Bénéfice net avant impôt	842	827	797	2 610	2 631
Bénéfice net	698 \$	665 \$	611 \$	2 111 \$	1 941 \$
Revenus par secteur d'activité					
Grande entreprise et services de banque d'investissement	1 065 \$	967 \$	995 \$	3 026 \$	2 951 \$
Marchés mondiaux	1 148	1 092	1 134	3 461	3 490
Autres	(56)	(49)	(89)	(145)	(213)
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12,3 %	13,4 %	11,9 %	13,4 %	13,1 %
Moyenne du total de l'actif	579 400 \$	563 700 \$	494 000 \$	571 200 \$	495 700 \$
Moyenne des titres détenus à des fins de transaction	95 600	98 900	86 800	98 500	93 500
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	85 000	82 800	83 100	83 100	83 500
Moyenne des dépôts	73 000	71 000	59 500	69 600	59 400
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (3)	(0,06)%	0,07 %	0,21 %	0,07 %	0,16 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros	Pour les trimestres clos		Pour les périodes de neuf mois closes
	T3 2018 par rapport au T3 2017	T3 2018 par rapport au T2 2018	T3 2018 par rapport au T3 2017
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)			
Augmentation (diminution) :			
Total des revenus	8 \$	5 \$	(79)\$
Frais autres que d'intérêt	7	1	(41)
Bénéfice net	2	2	(34)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	– %	(1)%	3 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(2)%	3 %	(4)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(2)%	3 %	(6)%

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 s'élève à 157 millions de dollars (151 millions au 30 avril 2018; 107 millions au 31 juillet 2017) et à 400 millions pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018 (323 millions au 31 juillet 2017). Pour une analyse plus détaillée, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation du rapport annuel 2017.
- (2) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 pour tous les actifs productifs, au sens d'IFRS 9, à l'exception de ceux classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs correspondait à la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux et était incluse dans le secteur Services de soutien généraux.
- (3) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés inclut la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts dépréciés, aux acceptations et aux engagements (dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux) et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers dépréciés. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour tous les actifs financiers dépréciés, à l'exception de ceux classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Le bénéfice net a augmenté de 87 millions de dollars, ou 14 %, en raison essentiellement d'une hausse des revenus dans les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, d'une baisse du taux d'imposition effectif découlant des changements à la composition des bénéfices et des avantages liés à la réforme fiscale américaine, de même que de la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Ces augmentations ont été freinées par des recouvrements sur litiges à l'exercice précédent.

Le total des revenus a affiché une hausse de 117 millions de dollars, ou 6 %.

Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement ont grimpé de 70 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement d'une augmentation des activités de syndication de prêts surtout aux États-Unis et en Europe et de l'intensification des activités d'origination de titres de participation en Amérique du Nord. L'accroissement des revenus tirés des prêts surtout en Amérique du Nord et la hausse des services bancaires à des municipalités ont également contribué à cette augmentation.

Les revenus du secteur Marchés mondiaux ont progressé de 14 millions de dollars, ou 1 %, surtout en raison de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation aux États-Unis, en partie contrebalancée par le recul des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe aux États-Unis et en Europe.

Les autres revenus ont augmenté de 33 millions de dollars, en raison notamment de l'incidence du change.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est amélioré de 27 p.b. du fait surtout de dotations dans le secteur Immobilier et autres à l'exercice précédent et de la hausse des recouvrements dans le secteur Pétrole et gaz à l'exercice considéré, facteurs atténués par une dotation prise dans un compte du secteur Transport à l'exercice considéré. Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes de crédit, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 113 millions de dollars, ou 9 %, ce qui reflète d'abord et avant tout les recouvrements sur litiges à l'exercice précédent et l'augmentation de la rémunération découlant de résultats supérieurs. La hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et l'augmentation des coûts liés à la réglementation ont aussi contribué à cet accroissement.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le bénéfice net a grimpé de 33 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de l'augmentation des activités d'origination de prêts et de titres de participation et de la hausse des activités de syndication de prêts dans toutes les régions. La progression des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation principalement aux États-Unis a aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs et des coûts pour soutenir l'expansion des activités, la diminution du profit tiré à la cession de certains titres et les profits dans nos portefeuilles de titres américains existants au trimestre précédent.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

Le bénéfice net a augmenté de 170 millions de dollars, ou 9 %, en raison d'une baisse des taux d'imposition effectifs découlant des changements à la composition des bénéfices et de la réforme fiscale américaine, ainsi que de la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit. L'augmentation des revenus dans le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et les profits dans nos portefeuilles de titres américains existants ont aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des coûts liés à la réglementation, la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs et les recouvrements sur litiges à l'exercice précédent.

Le total des revenus a augmenté de 114 millions de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la croissance des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation et de la hausse des revenus tirés des prêts principalement au Canada et en Europe. La hausse des services bancaires à des municipalités et les profits dans nos portefeuilles de titres américains existants ont aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été atténués par une baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe principalement en Europe et par l'incidence du change.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est amélioré de 9 p.b. en raison surtout de dotations dans le secteur Immobilier et autres à l'exercice précédent, atténuées par une dotation prise dans un compte du secteur Biens de consommation. Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs et aux actifs dépréciés, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 219 millions de dollars, ou 6 %, ce qui reflète d'abord et avant tout la hausse des coûts liés à la réglementation et la hausse de la rémunération découlant de résultats supérieurs. Les recouvrements sur litiges à l'exercice précédent et l'augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée ont aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change.

Services de soutien généraux

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Pour les trimestres clos			Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 30 avril 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	(29)\$	(22)\$	(28)\$	(68)\$	(118)\$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1)	(95)	(119)	(44)	(312)	(108)
Total des revenus (1)	(124)	(141)	(72)	(380)	(226)
Dotation à la provision pour pertes de crédit	–	1	(3)	–	(2)
Frais autres que d'intérêt	8	(14)	92	48	176
Bénéfice net (perte nette) avant impôt (1)	(132)	(128)	(161)	(428)	(400)
Charge (économie) d'impôt (1)	(142)	(143)	(122)	(253)	(347)
Bénéfice net (perte nette) (2)	10 \$	15 \$	(39)\$	(175)\$	(53)\$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 est de 7 millions de dollars (7 millions au 30 avril 2018; 9 millions au 31 juillet 2017) et pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018 est de 23 millions de dollars (26 millions au 31 juillet 2017).

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative de la période n'est pas utile. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des

dividendes imposables de sociétés canadiennes et provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction des revenus a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 s'est établi à 157 millions de dollars, comparativement à 151 millions au trimestre précédent et à 107 millions un an plus tôt.

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Troisième trimestre de 2018

Le bénéfice net s'est chiffré à 10 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement les mesures de gestion actif-passif.

Deuxième trimestre de 2018

Le bénéfice net s'est chiffré à 15 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement les mesures de gestion actif-passif.

Troisième trimestre de 2017

La perte nette s'est chiffrée à 39 millions de dollars, en raison principalement des indemnités de départ.

Troisième trimestre de 2018 (résultats de la période de neuf mois)

La perte nette s'est chiffrée à 175 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement l'incidence de 178 millions de la réforme fiscale américaine, annulée en partie par les mesures de gestion actif-passif.

Troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

La perte nette s'est chiffrée à 53 millions de dollars, les mesures de gestion actif-passif ayant été plus qu'annulées par la hausse des frais juridiques et des indemnités de départ.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2018			2017			2016	
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Revenu net d'intérêt	4 596 \$	4 421 \$	4 445 \$	4 361 \$	4 257 \$	4 198 \$	4 324 \$	4 187 \$
Revenus autres que d'intérêt ⁽²⁾	6 429	5 633	6 383	6 162	5 831	6 214	5 322	5 177
Total des revenus ⁽²⁾	11 025 \$	10 054 \$	10 828 \$	10 523 \$	10 088 \$	10 412 \$	9 646 \$	9 364 \$
Dotations à la provision pour pertes de crédit ⁽³⁾	346	274	334	234	320	302	294	358
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	925	421	836	1 137	643	1 090	183	397
Frais autres que d'intérêt ⁽²⁾	5 858	5 482	5 611	5 611	5 537	5 331	5 315	5 297
Bénéfice net avant impôt	3 896 \$	3 877 \$	4 047 \$	3 541 \$	3 588 \$	3 689 \$	3 854 \$	3 312 \$
Impôt sur le résultat	787	817	1 035	704	792	880	827	769
Bénéfice net	3 109 \$	3 060 \$	3 012 \$	2 837 \$	2 796 \$	2 809 \$	3 027 \$	2 543 \$
Bénéfice par action – de base	2,10 \$	2,06 \$	2,02 \$	1,89 \$	1,86 \$	1,86 \$	1,98 \$	1,66 \$
– dilué	2,10	2,06	2,01	1,88	1,85	1,85	1,97	1,65
Bénéfice net (perte nette) par secteur								
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 510 \$	1 459 \$	1 521 \$	1 404 \$	1 399 \$	1 360 \$	1 592 \$	1 275 \$
Gestion de patrimoine	578	537	597	491	486	431	430	396
Assurances	158	172	127	265	161	166	134	228
Services aux investisseurs et de trésorerie	155	212	219	156	178	193	214	174
Marchés des Capitaux	698	665	748	584	611	668	662	482
Services de soutien généraux	10	15	(200)	(63)	(39)	(9)	(5)	(12)
Bénéfice net	3 109 \$	3 060 \$	3 012 \$	2 837 \$	2 796 \$	2 809 \$	3 027 \$	2 543 \$
Taux d'imposition effectif	20,2 %	21,1 %	25,6 %	19,9 %	22,1 %	23,9 %	21,5 %	23,2 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	0,767 \$	0,778 \$	0,794 \$	0,792 \$	0,770 \$	0,746 \$	0,752 \$	0,757 \$

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

(2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(3) En vertu d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit est liée essentiellement aux prêts, aux acceptations et aux engagements ainsi qu'à tous les actifs financiers sauf ceux qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit était uniquement liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39) et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (dotation à la provision pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux, au sens d'IAS 39). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit et à la note 2 de nos états financiers résumés.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ralentissent, ce qui peut faire baisser les résultats des activités de courtage du secteur Marchés des Capitaux et des activités de gestion de placements du secteur Gestion de patrimoine.

Éléments précisés s'étant répercutés sur nos résultats consolidés

- Pour le premier trimestre de 2017, nos résultats tenaient compte de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt).

Analyse des tendances

Dans l'ensemble, l'économie canadienne a affiché une forte croissance tout au long de la première moitié de 2017, ce qui reflète l'accroissement marqué des dépenses de consommation qu'ont permis une saine progression de l'emploi, les faibles taux d'intérêt et les retombées de la hausse du prix des maisons. Au troisième trimestre de 2017, il est devenu manifeste que l'économie ne pourrait maintenir son élan, et celui-ci a ralenti dans les périodes qui ont suivi. Étant donné l'expansion économique enregistrée tout au long de 2017 ainsi qu'en 2018, la Banque du Canada a relevé son taux de financement à un jour en janvier et en juillet 2018 après avoir procédé à deux majorations de taux en 2017. Stimulée par la hausse des salaires des ménages, une forte progression de l'emploi, la confiance soutenue des consommateurs et l'augmentation des investissements des entreprises, l'économie américaine a aussi connu une croissance durant la période. Compte tenu de l'amélioration de la conjoncture économique, la Fed a, en juin 2018, élargi la fourchette cible du taux de ses fonds, et ce, pour la sixième fois de la période. Les marchés mondiaux se sont appréciés depuis le début de celle-ci, et les marchés boursiers ont atteint de nouveaux sommets à la mi-janvier 2018. Cependant, l'intensification des tensions géopolitiques a accru la volatilité des marchés au cours des deux derniers trimestres. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Les bénéfices ont, de façon générale, été à la hausse au cours de la période. Ils ont été portés par les résultats du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, lesquels rendent compte d'une solide croissance des volumes et de l'élargissement des écarts depuis la deuxième moitié de 2017, par la progression des revenus tirés des services tarifés ainsi que par notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris au premier trimestre de 2017. Les résultats du secteur Gestion de patrimoine font état de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, ce qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes, de la croissance des volumes et de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt depuis le premier semestre de 2017, ce qui a été atténué par la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et des coûts pour soutenir l'expansion des activités. Les résultats du secteur Marchés des Capitaux ont, de façon générale, eux aussi affiché des tendances à la hausse au cours de la période, stimulés par l'intensification des activités des clients et une meilleure conjoncture des marchés en général, ainsi que par la réduction du taux d'imposition effectif qui a découlé de changements à la composition des bénéfices et des effets positifs de la réforme fiscale américaine. La baisse survenue au quatrième trimestre de 2017 s'explique surtout par une diminution des revenus tirés des activités de négociation dans la plupart des régions et par une réduction des activités de fusion et acquisition et d'origination de titres de participation. Après avoir affiché un certain rebond au premier trimestre de 2018, les résultats se sont stabilisés. Les ajustements actuariels annuels qui sont constatés au quatrième trimestre de chaque exercice et la sinistralité favorable liée aux placements au cours de la période se sont répercutés sur les résultats de notre secteur Assurances. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont eu tendance à s'accroître au premier semestre de 2018 en raison de l'intensification des activités des clients de nos services d'administration d'actifs et des résultats, au premier trimestre de chaque exercice, des activités de financement et de liquidité, qui ont été portés par l'élargissement des écarts. Le rendement de la période considérée continue de se ressentir de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et de l'augmentation des investissements dans les technologies liées à l'efficacité. Le bénéfice du premier trimestre de 2018 a subi les contrecoups de la réforme fiscale américaine, ce qui a entraîné une réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé. Cependant, ce facteur a été contrebalancé par la baisse continue, depuis le 1^{er} janvier 2018, du taux d'imposition des entreprises sur les résultats aux États-Unis.

Dans l'ensemble, les revenus ont augmenté au cours de la période, reflétant ainsi la forte croissance des volumes, l'élargissement des écarts depuis la deuxième moitié de 2017 et la hausse des revenus tirés des services tarifés dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le premier trimestre de 2017 a bénéficié de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris, dont il a déjà été question. Les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont, de façon générale, été à la hausse, principalement en raison de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés et du revenu net d'intérêt, ce qui reflète la croissance des volumes et l'incidence du relèvement des taux d'intérêt depuis le premier semestre de 2017. Le secteur Marchés des Capitaux a bénéficié de l'amélioration et de la stabilisation des écarts de taux, ce qui a engendré un rendement généralement excellent au chapitre des prêts et des activités de négociation tout au long de la période. Vers la fin de 2017, la faible volatilité des marchés et le ralentissement de leur activité ont nui aux revenus tirés des activités de négociation, ce facteur ayant été atténué par la hausse des revenus tirés des services de banque d'investissement, et ce, grâce aux efforts plus soutenus qui ont été déployés afin d'élargir les activités aux États-Unis. L'incidence favorable du change en raison d'un dollar canadien qui, en général, a été moins fort pendant la majeure partie de la période a été neutralisée en partie par le fait que ce dollar s'est, dans l'ensemble, apprécié dans la seconde moitié de 2017 et au premier trimestre de 2018. Les revenus du secteur Assurances ont surtout subi les effets de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de l'incidence de nouveaux contrats de rentes collectives et contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui sont en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Dans l'ensemble, la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est améliorée en 2017 du fait d'un repli des dotations et de l'augmentation des reprises dans les portefeuilles des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires canadiens. Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9, ce qui a mené à la constatation d'une dotation à la provision pour pertes de crédit liée

aux actifs financiers productifs, laquelle a été neutralisée en partie par la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) depuis le début de 2018.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles, qui reflètent la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, l'incidence des ventes de rentes collectives et les contrats d'assurance vie internationaux restructurés, facteurs qui sont en grande partie compensés dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont aussi augmenté en raison de l'expansion des activités et ont été touchés par la sinistralité liée aux placements, les ajustements apportés aux provisions techniques et les volumes de sinistres au cours de la période. Les ajustements actuariels annuels influent toujours sur les résultats du quatrième trimestre de l'exercice.

Même si nous continuons de porter une attention soutenue à nos activités de gestion de l'efficacité, les frais autres que d'intérêt ont, de façon générale, été à la hausse au cours de la période. La croissance de ces frais depuis 2017 rend surtout compte de l'augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et des coûts liés à la réglementation des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, ainsi que de l'accroissement des coûts pour soutenir l'expansion des activités et de nos investissements soutenus dans la technologie, notamment le numérique. Les résultats du premier trimestre de 2017 tiennent compte d'une perte de valeur liée aux propriétés détenues en vue de la vente, alors que ceux du troisième trimestre de 2017 ont été touchés par la hausse des indemnités de départ. En outre, la baisse enregistrée dans le deuxième trimestre de 2018 reflète principalement la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été en grande partie compensée dans les revenus, ainsi que la diminution de la rémunération variable. L'incidence favorable du change attribuable au renforcement du dollar canadien depuis le deuxième trimestre de 2017 a ensuite fait place aux répercussions d'un repli général de ce dollar depuis le premier trimestre de 2018.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, reflétant principalement une proportion variable des bénéfices déclarés dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, ainsi que des bénéfices variables provenant de sources fiscalement avantageuses et divers niveaux d'ajustements fiscaux. Au cours de la période, notre taux d'imposition effectif a de façon générale été touché par la hausse du bénéfice avant impôt et par une baisse des revenus exonérés d'impôt. En 2018, une hausse des ajustements fiscaux favorables a influé sur notre taux d'imposition. Le premier trimestre de 2018 a ressenti les effets négatifs de la réforme fiscale américaine, laquelle a donné lieu à la réduction de valeur du montant net des actifs d'impôt différé. Cependant, ce facteur a été atténué par la baisse continue du taux d'imposition des entreprises en 2018.

Situation financière

Bilan résumé

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 juillet 2018	31 octobre 2017
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	32 015 \$	28 407 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	49 159	32 662
Valeurs mobilières, déduction faite de la correction de valeur applicable ⁽¹⁾	217 132	218 379
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	264 170	220 977
Prêts		
Prêts de détail	394 884	385 170
Prêts de gros	171 050	159 606
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(2 837)	(2 159)
Autres – Dérivés	88 503	95 023
– Autres ⁽²⁾	78 298	74 788
Total de l'actif	1 292 374 \$	1 212 853 \$
Passif		
Dépôts	832 261 \$	789 635 \$
Autres – Dérivés	86 082	92 127
– Autres ⁽²⁾	287 030	247 398
Débitures subordonnées	9 129	9 265
Total du passif	1 214 502	1 138 425
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	77 781	73 829
Participations ne donnant pas le contrôle	91	599
Total des capitaux propres	77 872	74 428
Total du passif et des capitaux propres	1 292 374 \$	1 212 853 \$

(1) Comprend les titres de placement et les titres de négociation. Selon IFRS 9, les titres de placement englobent les titres d'emprunt et les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la correction de valeur applicable. Selon IAS 39, les titres de placement comprennent les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à leur échéance. Pour plus de détails sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

(2) Les postes Autres dans les autres actifs et passifs comprennent respectivement l'actif net des fonds distincts ou le passif net des fonds distincts.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le total de l'actif a augmenté de 80 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à celui au 31 octobre 2017, et le change l'a accru de 6 milliards.

La trésorerie et les montants à recevoir de banques ont grimpé de 4 milliards de dollars, ou 13 %, en raison principalement de l'augmentation des dépôts auprès de banques centrales et de banques commerciales, ce qui rend compte de nos besoins en matière de gestion de la trésorerie et de liquidité.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont monté de 16 milliards de dollars, ou 51 %, résultat qui provient surtout de la hausse des dépôts auprès de banques centrales, ce qui reflète nos activités de gestion de la trésorerie.

Les valeurs mobilières, déduction faite de la correction de valeur applicable, ont fléchi de 1 milliard de dollars, ou 1 %, baisse essentiellement attribuable au recul des positions en titres d'États, ce qui rend surtout compte de nos besoins en matière de liquidité. Ce facteur a été annulé en partie par un changement, par suite de l'adoption d'IFRS 9, au classement de certains titres qui étaient comptabilisés dans les prêts et créances et qui le sont désormais dans les titres de placement, par une augmentation des titres de participation reflétant la conjoncture et par l'incidence du change.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés se sont élargis de 43 milliards de dollars, ou 20 %, et ce, en raison principalement de l'intensification des activités des clients.

Les prêts (déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts) ont augmenté de 20 milliards de dollars, ou 4 %, ce qui provient en grande partie de la croissance des volumes, laquelle a mené à la hausse des prêts de gros et des prêts hypothécaires résidentiels, facteur neutralisé en partie par le reclassement, dans les titres de placement, de certains titres comptabilisés dans les prêts et créances, tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Les actifs dérivés ont fléchi de 7 milliards de dollars, ou 7 %, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse de la juste valeur de contrats de change à terme et de swaps de taux d'intérêt, qui a été neutralisée en partie par l'incidence du change.

Les autres actifs ont monté de 4 milliards de dollars, ou 5 %.

Le total du passif a crû de 76 milliards de dollars, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2017, et le change l'a alourdi de 6 milliards.

Les dépôts ont progressé de 43 milliards de dollars, ou 5 %, en raison essentiellement de la hausse des dépôts d'entreprises et des dépôts de détail qui a découlé des activités des clients, ainsi que de l'accroissement du nombre d'émissions de billets à terme fixe attribuable aux exigences de financement.

Les passifs dérivés ont reculé de 6 milliards de dollars, ou 7 %, et ce, surtout en raison de la baisse de la juste valeur de contrats de change à terme et de swaps de taux d'intérêt, baisse qui a été neutralisée en partie par l'incidence du change.

Les autres passifs ont crû de 40 milliards de dollars, ou 16 %, du fait principalement de la hausse des obligations liées aux conventions de rachat, hausse découlant des activités des clients.

Le total des capitaux propres a monté de 3 milliards de dollars, ou 5 %, ce qui rend compte du bénéfice, déduction faite des dividendes et des rachats d'actions, facteur annulé en partie par l'adoption d'IFRS 9, laquelle a donné lieu à une diminution des capitaux propres de 637 millions de dollars. Pour plus de détails sur les répercussions de l'adoption d'IFRS 9, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit ainsi que de liquidité et de financement. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques sur la gestion des risques du rapport annuel 2017 et à la rubrique Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018. Nos transactions hors bilan significatives sont décrites aux pages 55 à 57 de notre rapport annuel 2017.

Gestion du risque

Risque de crédit

En date du 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9, qui établit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui diffère sensiblement du modèle fondé sur les pertes subies selon IAS 39, facteur qui devrait donc se traduire par la comptabilisation anticipée des pertes de crédit. Selon IAS 39, des corrections de valeur pour pertes de crédit étaient appliquées aux prêts, acceptations et engagements. Selon IFRS 9, ces corrections de valeur sont appliquées à tous les actifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et à l'exception des titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. On trouve ci-après une description du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Pour plus de détails sur nos pratiques en matière de gestion du risque de crédit, se reporter à la rubrique Risque de crédit de notre rapport annuel 2017.

Modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues

Selon IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit sont évaluées à chaque date de présentation de l'information selon un modèle de dépréciation à trois niveaux fondé sur les pertes de crédit attendues. Les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit exigée sont comptabilisées en résultat net à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit.

Actifs financiers productifs

Niveau 1

Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle un actif a subi une augmentation importante du risque de crédit en regard de sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes de niveau 1 est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler de ses défaillances qui se produiront au cours des 12 mois à venir ou à sa date d'échéance, selon la première de ces deux occurrences.

Niveau 2

Après une augmentation importante du risque de crédit par rapport à la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes de niveau 2 correspondant aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif est alors comptabilisée. L'évaluation de ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit nécessite l'exercice d'un jugement important et se fonde essentiellement sur les seuils établis relativement au changement de la probabilité de défaut au cours de la durée de vie d'un instrument. Ces seuils sont définis par produit et par secteur d'exploitation et peuvent varier d'un produit et d'un secteur à l'autre.

Effectuées chaque date de clôture, les évaluations des augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale sont indépendantes l'une de l'autre. Un actif peut être déplacé d'un niveau du modèle de dépréciation à un autre, que ce soit vers le haut ou vers le bas.

Les corrections de valeur des niveaux 1 et 2 sont appliquées aux actifs financiers productifs. Les pertes de crédit attendues seront évaluées principalement en multipliant la probabilité de défaillance de l'instrument par la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance, produit qui sera actualisé à la date de clôture. La principale différence entre les corrections de valeur de niveau 1 et celles de niveau 2 est l'horizon temporel. Les corrections de valeur de niveau 1 sont évaluées en fonction de la probabilité de défaillance sur une période maximale de 12 mois, alors que les corrections de valeur de niveau 2 sont évaluées en fonction de la probabilité de défaillance sur la durée de vie restante de l'actif. Cette durée de vie restante correspond habituellement à la durée de vie contractuelle restante. Pour certains produits renouvelables, toutefois, la durée de vie restante correspond à la période au cours de laquelle nous prévoyons être exposés à des pertes de crédit.

Une estimation des pertes de crédit attendues sera effectuée pour chaque exposition, mais les paramètres pertinents seront modélisés sur une base collective. Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous emploierons des approches d'évaluation simplifiées qui peuvent être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Actifs financiers dépréciés

Niveau 3

Lorsqu'un actif financier est présumé être déprécié, la correction de valeur continue de représenter les pertes de crédit attendues sur sa durée de vie. En revanche, le revenu d'intérêt est calculé en fonction du coût amorti de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, et non en fonction de sa valeur comptable brute. Les corrections de valeur de niveau 3 sont appliquées aux prêts douteux et remplacent les corrections de valeur pour prêts douteux comptabilisées aux termes d'IAS 39. Pour déterminer si un actif est déprécié, nous continuons d'utiliser les processus de gestion du risque de crédit qui existaient sous IAS 39. Toutefois, le processus d'estimation de la correction de valeur pour prêts douteux a été mis à jour en fonction des exigences d'IFRS 9, notamment en ce qui concerne l'évaluation de multiples scénarios prospectifs pour déterminer la correction de valeur appropriée. La définition du montant brut des prêts douteux a également été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Les prêts sont sortis du bilan lorsqu'il n'existe aucune probabilité réaliste quant à leur recouvrement.

Un grand nombre de variables étroitement liées influent sur les corrections de valeur attribuables à chacun des niveaux du modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Parmi ces variables, mentionnons la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, les volumes, les conditions macroéconomiques et le passage d'un niveau à un autre. L'évaluation des pertes de crédit attendues tient compte de données sur les événements passés et sur les conditions actuelles ainsi que de prévisions raisonnables et justifiables d'événements futurs ou de la situation économique future. L'utilisation d'information de nature prospective est une caractéristique clé du modèle de dépréciation d'IFRS 9 et nécessite l'exercice d'un jugement important.

Les modèles de pertes attendues sont utilisés aux fins des fonds propres réglementaires et aux fins comptables. Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance. Les cadres actuels de présentation de Bâle et d'IFRS 9 présentent toutefois certaines différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes, notamment :

- Les probabilités de défaillance du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les probabilités de défaillance du modèle d'IFRS 9 sont fondées sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur la probabilité de défaillance selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.
- Les probabilités de défaillance du modèle de Bâle portent sur les 12 mois à venir. Par contre, dans le modèle d'IFRS 9, les probabilités de défaillance portent sur les 12 prochains mois uniquement pour les instruments du niveau 1. Les pertes de crédit attendues pour les instruments du niveau 2 sont calculées au moyen de probabilités de défaillance sur la durée de vie.
- Dans le modèle de Bâle, les pertes en cas de défaillance sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle d'IFRS 9, les pertes en cas de défaillance reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur la perte en cas de défaillance selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.

Pour plus de détails sur l'adoption d'IFRS 9, y compris nos méthodes comptables à jour, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Risque de crédit brut par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Le tableau qui suit présente le risque de crédit brut calculé en fonction des définitions énoncées dans le cadre de l'accord de Bâle III. Pour plus de détails, se reporter aux pages 66-67 de notre rapport annuel 2017.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							30 avril 2018	31 octobre 2017
	31 juillet 2018								
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation					
	En cours (1)	Engagements inutilisés (2)	Autres (3)	Mise en pension de titres	Dérivés (4)	Risque total (5)	Risque total (5)		
Par portefeuille									
Prêts hypothécaires résidentiels	278 291 \$	973 \$	301 \$	– \$	– \$	279 565 \$	274 573 \$	271 435 \$	
Prêts aux particuliers	92 791	98 182	194	–	–	191 167	188 873	180 590	
Prêts sur cartes de crédit	19 027	23 790	–	–	–	42 817	43 276	39 861	
Prêts aux petites entreprises (6)	4 775	7 024	6	–	–	11 805	11 523	11 387	
Prêts de détail	394 884 \$	129 969 \$	501 \$	– \$	– \$	525 354 \$	518 245 \$	503 273 \$	
Prêt aux entreprises (6)									
Exploitations agricoles	8 031 \$	1 435 \$	68 \$	– \$	45 \$	9 579 \$	9 408 \$	8 859 \$	
Industrie automobile	9 247	6 468	429	–	404	16 548	16 202	15 067	
Biens de consommation	12 183	10 206	625	–	424	23 438	23 911	21 389	
Énergie									
Pétrole et gaz	5 718	9 706	1 517	–	1 613	18 554	21 188	19 835	
Services publics	8 475	16 959	3 431	–	2 267	31 132	25 647	25 554	
Produits financiers	5 551	2 115	390	1 304	451	9 811	10 047	10 401	
Produits forestiers	992	771	106	–	26	1 895	1 885	1 647	
Services de santé	6 866	7 012	2 342	–	446	16 666	16 204	13 923	
Sociétés de portefeuille et d'investissement	9 066	840	540	60	95	10 601	10 237	10 501	
Produits industriels	6 764	8 815	504	–	583	16 666	15 704	14 253	
Mines et métaux	1 244	3 759	936	–	70	6 009	5 971	6 057	
Services financiers non bancaires	14 739	17 569	11 744	422 473	43 156	509 681	484 506	408 295	
Autres services	17 063	9 935	3 282	1 095	471	31 846	29 525	27 914	
Immobilier et autres	51 001	13 126	1 721	2	486	66 336	64 043	59 513	
Technologie et média	11 578	24 091	1 168	1 402	3 484	41 723	36 777	26 413	
Transport et environnement	5 942	6 025	2 666	–	719	15 352	16 290	15 803	
Autres secteurs	2 381	60	2 107	220	758	5 526	8 561	12 862	
Prêts aux organismes souverains (6)	5 776	9 897	134 791	50 005	13 914	214 383	200 456	182 933	
Prêts aux banques (6)	4 532	1 402	133 840	113 150	23 453	276 377	284 956	268 409	
Prêts de gros	187 149 \$	150 191 \$	302 207 \$	589 711 \$	92 865 \$	1 322 123 \$	1 281 518 \$	1 149 628 \$	
Risque total	582 033 \$	280 160 \$	302 708 \$	589 711 \$	92 865 \$	1 847 477 \$	1 799 763 \$	1 652 901 \$	
Par secteur géographique (7)									
Canada	481 890 \$	172 847 \$	110 522 \$	70 993 \$	26 006 \$	862 258 \$	841 772 \$	808 249 \$	
États-Unis	75 508	81 830	78 037	295 658	17 113	548 146	544 726	490 574	
Europe	10 750	22 023	87 183	120 505	42 312	282 773	289 252	242 702	
Autres pays	13 885	3 460	26 966	102 555	7 434	154 300	124 013	111 376	
Risque total	582 033 \$	280 160 \$	302 708 \$	589 711 \$	92 865 \$	1 847 477 \$	1 799 763 \$	1 652 901 \$	

(1) Correspond aux soldes en cours sur les prêts et acceptations.

(2) Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

(3) Tient compte des montants en équivalent-crédit liés aux passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les montants en cours liés aux titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des dépôts auprès d'institutions financières et d'autres actifs.

(4) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des conventions-cadres de compensation.

(5) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la correction de valeur pour pertes sur prêts. Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle III sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit sur valeur nette sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.

(6) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2017.

(7) Le profil géographique est déterminé en fonction du pays de résidence de l'emprunteur.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le risque de crédit brut total s'est accru de 48 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, résultat qui tient principalement à la croissance des prêts et acceptations, à l'augmentation des dépôts auprès de banques centrales, à l'expansion des activités liées aux transactions de mise en pension de titres ainsi qu'à l'incidence du change.

Le risque de crédit lié aux prêts de détail a augmenté de 7 milliards de dollars, ou 1 %, ce qui est surtout imputable à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux particuliers.

Le risque de crédit lié aux prêts de gros s'est alourdi de 41 milliards de dollars, ou 3 %, surtout en raison de la croissance des prêts et acceptations, de l'augmentation des dépôts auprès de banques centrales, de l'expansion des activités liées aux transactions de mise en pension de titres ainsi que de l'incidence du change. Dans le cas du secteur Services financiers non bancaires, l'accroissement de ce risque a découlé essentiellement de l'augmentation des transactions de mise en pension de titres.

Le profil géographique de notre risque de crédit brut est resté relativement inchangé par rapport au trimestre précédent. Notre risque lié au Canada, aux États-Unis, à l'Europe et aux autres pays s'établissait respectivement à 47 %, 30 %, 15 % et 8 % (respectivement à 47 %, 30 %, 16 % et 7 % au 30 avril 2018). L'augmentation du risque au Canada vient surtout de l'expansion des activités en ce qui concerne les prêts et acceptations, et celle enregistrée dans les autres pays provient essentiellement de l'expansion des activités en ce qui a trait aux transactions de mise en pension de titres ainsi que de l'incidence du change.

Risque net lié à l'Europe par pays, par type d'actif et par type de client ^{(1), (2)}

(en millions de dollars canadiens)	Aux								30 avril 2018	31 octobre 2017
	31 juillet 2018									
	Type d'actif				Type de client				Total	Total
	Prêts en cours	Valeurs mobilières (3)	Mise en pension de titres	Dérivés	Institutions financières	Organismes souverains	Grandes entreprises	Total		
Royaume-Uni	7 924 \$	10 246 \$	438 \$	1 613 \$	8 814 \$	2 828 \$	8 579 \$	20 221 \$	26 901 \$	20 503 \$
Allemagne	2 204	10 399	2	197	3 968	5 932	2 902	12 802	12 335	14 195
France	530	10 072	22	363	763	9 558	666	10 987	11 423	10 720
Total Royaume-Uni, Allemagne, France	10 658 \$	30 717 \$	462 \$	2 173 \$	13 545 \$	18 318 \$	12 147 \$	44 010 \$	50 659 \$	45 418 \$
Irlande	568 \$	33 \$	69 \$	21 \$	96 \$	8 \$	587 \$	691 \$	741 \$	586 \$
Italie	61	66	–	14	69	21	51	141	139	226
Portugal	–	7	31	–	31	–	7	38	2	17
Espagne	100	868	–	3	850	–	121	971	487	777
Total – pays périphériques (4)	729 \$	974 \$	100 \$	38 \$	1 046 \$	29 \$	766 \$	1 841 \$	1 369 \$	1 606 \$
Luxembourg (5)	1 566 \$	12 228 \$	17 \$	98 \$	849 \$	11 955 \$	1 105 \$	13 909 \$	12 236 \$	6 567 \$
Pays-Bas (5)	858	1 953	69	164	2 094	130	820	3 044	3 591	3 471
Norvège	224	2 345	1	3	1 846	468	259	2 573	2 611	4 413
Suède	349	6 040	38	11	2 611	3 457	370	6 438	5 467	4 726
Suisse	364	5 535	121	96	641	5 308	167	6 116	6 313	3 533
Autres	1 669	2 674	89	205	1 301	1 736	1 600	4 637	3 576	3 510
Total – autres pays d'Europe	5 030 \$	30 775 \$	335 \$	577 \$	9 342 \$	23 054 \$	4 321 \$	36 717 \$	33 794 \$	26 220 \$
Risque net lié à l'Europe (6)	16 417 \$	62 466 \$	897 \$	2 788 \$	23 933 \$	41 401 \$	17 234 \$	82 568 \$	85 822 \$	73 244 \$

- (1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.
- (2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 118 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (115 milliards au 30 avril 2018) et 11,7 milliards à l'égard des dérivés (11,8 milliards au 30 avril 2018).
- (3) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 19,4 milliards de dollars (18,0 milliards au 30 avril 2018), des dépôts de 31,2 milliards (35,5 milliards au 30 avril 2018) et des titres comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 11,9 milliards (11,3 milliards au 30 avril 2018).
- (4) Le risque de crédit brut lié aux pays périphériques d'Europe était de 27,1 milliards de dollars pour l'Irlande (25,6 milliards au 30 avril 2018), de 0,3 milliard pour l'Italie (0,4 milliard au 30 avril 2018), de 0,6 milliard pour le Portugal (néant au 30 avril 2018) et de 0,9 milliard pour l'Espagne (1 milliard au 30 avril 2018).
- (5) Exclut un risque de 4,6 milliards de dollars (3,4 milliards au 30 avril 2018) lié aux organismes supranationaux.
- (6) Reflète une tranche de 1,5 milliard de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (1,6 milliard au 30 avril 2018).

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le risque de crédit net lié à l'Europe a baissé de 3,3 milliards de dollars par rapport au trimestre précédent, et ce, en raison surtout de la diminution du risque au Royaume-Uni, qui a été annulée en partie par l'accroissement de celui au Luxembourg. Le risque net lié aux pays périphériques d'Europe, ce qui englobe l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, s'est chiffré à 1,8 milliard de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 472 millions principalement liée au risque accru en Espagne.

Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes de souscription revêtent la même approche que celle adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. Au cours du trimestre, la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée à l'égard de ce portefeuille s'est établie à (23) millions de dollars. Le ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts correspondait à 110 p.b., en baisse par rapport à 130 p.b. au trimestre précédent.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 juillet 2018					
	Prêts hypothécaires résidentiels					Marge de crédit sur valeur nette
	Assurés (1)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (2)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	7 634 \$	55 %	6 197 \$	45 %	13 831 \$	1 936 \$
Québec	13 671	43	18 234	57	31 905	3 745
Ontario	39 668	35	74 351	65	114 019	16 764
Alberta	20 817	56	16 387	44	37 204	6 775
Saskatchewan et Manitoba	9 022	52	8 344	48	17 366	2 542
Colombie-Britannique et territoires	15 757	33	32 153	67	47 910	8 539
Total – Canada (3)	106 569 \$	41 %	155 666 \$	59 %	262 235 \$	40 301 \$
États-Unis (4)	–	–	12 927	100	12 927	1 843
Autres pays (4)	8	–	3 121	100	3 129	1 573
Total – autres pays	8 \$	– %	16 048 \$	100 %	16 056 \$	3 416 \$
Total	106 577 \$	38 %	171 714 \$	62 %	278 291 \$	43 717 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 30 avril 2018					
	Prêts hypothécaires résidentiels					Marge de crédit sur valeur nette
	Assurés (1)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (2)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	7 566 \$	56 %	6 001 \$	44 %	13 567 \$	1 955 \$
Québec	14 501	46	17 218	54	31 719	3 837
Ontario	40 774	37	70 749	63	111 523	16 714
Alberta	21 000	57	15 952	43	36 952	6 838
Saskatchewan et Manitoba	9 057	53	8 027	47	17 084	2 554
Colombie-Britannique et territoires	16 186	34	30 943	66	47 129	8 575
Total – Canada (3)	109 084 \$	42 %	148 890 \$	58 %	257 974 \$	40 473 \$
États-Unis (4)	1	–	12 311	100	12 312	1 731
Autres pays (4)	8	–	3 089	100	3 097	1 784
Total – autres pays	9 \$	– %	15 400 \$	100 %	15 409 \$	3 515 \$
Total	109 093 \$	40 %	164 290 \$	60 %	273 383 \$	43 988 \$

- (1) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.
- (2) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (3) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 262 milliards de dollars (258 milliards au 30 avril 2018) comprend essentiellement des prêts hypothécaires résidentiels de 239 milliards (235 milliards au 30 avril 2018) et des prêts hypothécaires commerciaux de 7 milliards (7 milliards au 30 avril 2018), dont une tranche de 4 milliards (4 milliards au 30 avril 2018) est garantie, tous dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 16 milliards (16 milliards au 30 avril 2018) dans le secteur Marchés des Capitaux, qui sont détenus à des fins de titrisation.
- (4) Les marges de crédit sur valeur nette comprennent les prêts à terme garantis par des prêts hypothécaires résidentiels.

Les marges de crédit sur valeur nette ne sont pas assurées et sont présentées dans les prêts aux particuliers. Au 31 juillet 2018, les marges de crédit sur valeur nette du secteur Services bancaires canadiens se chiffraient à 40 milliards de dollars (40 milliards au 30 avril 2018). Environ 98 % de ces marges de crédit (98 % au 30 avril 2018) sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété, et seulement 7 % (7 % au 30 avril 2018) du total des clients qui utilisent une marge de crédit sur valeur nette acquittent uniquement les paiements d'intérêts prévus.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Période d'amortissement	Aux					
	31 juillet 2018			30 avril 2018		
	Canada	États-Unis et autres pays	Total	Canada	États-Unis et autres pays	Total
25 ans ou moins	72 %	42 %	70 %	72 %	42 %	70 %
De 25 à 30 ans	23	58	25	24	58	26
De 30 à 35 ans	4	–	4	4	–	4
Plus de 35 ans	1	–	1	–	–	–
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio

Le tableau ci-après présente un sommaire du ratio prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et des produits de la gamme Marge Proprio, par secteur géographique.

Secteur géographique (3)	Pour les trimestres clos				Pour la période de neuf mois close	
	le 31 juillet 2018		le 30 avril 2018		le 31 juillet 2018	
	Non assurés		Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)
Provinces de l'Atlantique	74 %	75 %	73 %	74 %	74 %	74 %
Québec	72	74	73	73	72	73
Ontario	69	68	70	67	70	68
Alberta	72	72	72	72	73	71
Saskatchewan et Manitoba	74	74	74	74	74	74
Colombie-Britannique et territoires	67	64	67	64	67	64
États-Unis	71	n.s.	74	n.s.	72	n.s.
Autres pays	56	n.s.	60	n.s.	58	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période (4), (5)	69 %	68 %	70 %	68 %	70 %	68 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens (6)	55 %	49 %	55 %	50 %	55 %	49 %

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio.

(2) Les produits de la gamme Marge Proprio comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.

(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(4) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.

(5) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

(6) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice composite de prix des maisons Teranet – Banque Nationale.

n.s. non significatif

Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, dont les ventes de propriétés comparables et les tendances des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, dont des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.

Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et effectuons des simulations de crise fondées sur une hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Les tableaux et analyses suivants portant sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit fournissent de l'information sur les prêts, lesquels englobent les prêts, acceptations et engagements, et sur d'autres actifs financiers.

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9. En vertu de cette norme, des corrections de valeur pour pertes de crédit et des dotations sont appliquées aux actifs financiers dépréciés ainsi qu'aux actifs financiers productifs. Les corrections de valeur pour pertes de crédit et les dotations qui ont trait aux périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 ne peuvent être comparées

directement à celles des périodes à l'étude puisque les périodes antérieures ne comprenaient pas de corrections de valeur pour pertes de crédit ni de dotations liées aux autres actifs financiers et aux actifs financiers productifs. Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés. Pour d'autres renseignements sur les principaux facteurs économiques qui influent sur nos corrections de valeur pour pertes de crédit et dotations liées aux prêts, se reporter à la note 5 de nos états financiers résumés.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes de crédit

	IFRS 9		IAS 39		IFRS 9		IAS 39	
	Pour les trimestres clos				Pour les périodes de neuf mois closes			
	le 31 juillet 2018	le 30 avril 2018	le 31 juillet 2017		le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017		
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)								
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	330 \$	306 \$	273 \$		948 \$	784 \$		
Gestion de patrimoine	3	(20)	6		(19)	34		
Marchés des Capitaux	4	(9)	44		20	100		
Services de soutien généraux et autres (1)	1	1	(3)		1	(2)		
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	338 \$	278 \$	320 \$		950 \$	916 \$		
Dotation à la provision pour pertes de crédit – autres actifs financiers	8	(4)			4			
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	346 \$	274 \$	320 \$		954 \$	916 \$		
Prêts de détail	44 \$	26 \$			90 \$			
Prêts de gros	46	(46)			(11)			
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (2)	90 \$	(20) \$	– \$		79 \$	– \$		
Prêts de détail	259 \$	259 \$	226 \$		763 \$	693 \$		
Prêts de gros	(11)	39	94		108	223		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	248 \$	298 \$	320 \$		871 \$	916 \$		
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	338 \$	278 \$	320 \$		950 \$	916 \$		
Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts (4)	0,23 %	0,20 %	0,23 %		0,23 %	0,23 %		
Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (5)	0,17 %	0,22 %	0,23 %		0,21 %	0,23 %		

Information supplémentaire par secteur géographique

Canada (6)								
Prêts hypothécaires résidentiels	10 \$	7 \$	7 \$		27 \$	22 \$		
Prêts aux particuliers	117	107	101		337	310		
Prêts sur cartes de crédit	115	119	107		341	324		
Prêts aux petites entreprises	9	8	7		24	22		
Prêts de détail	251	241	222		729	678		
Prêts de gros	3	21	37		58	76		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	254 \$	262 \$	259 \$		787 \$	754 \$		
États-Unis (6), (7)								
Prêts de détail	1 \$	1 \$	– \$		3 \$	1 \$		
Prêts de gros	7	1	67		30	151		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	8 \$	2 \$	67 \$		33 \$	152 \$		
Autres pays (6), (7)								
Prêts de détail	7 \$	17 \$	4 \$		31 \$	14 \$		
Prêts de gros	(21)	17	(10)		20	(4)		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	(14) \$	34 \$	(6) \$		51 \$	10 \$		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	248 \$	298 \$	320 \$		871 \$	916 \$		

- (1) Les montants des périodes antérieures au 1^{er} novembre 2017 se composent principalement de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts qui n'avaient pas encore été désignés comme prêts douteux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 sur les prêts, acceptations et engagements aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux selon IAS 39.
- (3) Représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3 aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.
- (4) Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts est calculé à partir de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en tant que pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.
- (5) Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux est calculé à partir de la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts douteux en tant que pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3 liée aux prêts, acceptations et engagements selon IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.
- (6) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
- (7) Comprend les prêts dépréciés acquis.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établi à 346 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, d'un montant de 338 millions de dollars, a augmenté de 18 millions, ou 6 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, laquelle a été neutralisée en grande partie par le repli de celles du secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est demeuré le même, soit 23 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, d'un montant de 90 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, est liée aux secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Bien que nos perspectives économiques de base restent inchangées, nous avons intégré au calcul de nos dotations des éléments ajoutés par prudence puisque les risques externes inhérents aux perspectives macroéconomiques se sont accrus, la croissance des volumes ayant également contribué à la hausse. Pour plus de détails sur nos perspectives économiques, voir la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 248 millions de dollars affiche une baisse de 72 millions sur un an, et ce, en raison principalement du recul des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises s'est alourdie de 57 millions de dollars, ce qui reflète une hausse des dotations liées aux prêts productifs, soit plus particulièrement ceux des portefeuilles des Services bancaires aux particuliers canadiens, tel qu'il est décrit précédemment.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine a reculé de 3 millions de dollars, ce qui a découlé de la diminution des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), diminution essentiellement attribuable aux remboursements. Ce facteur a été neutralisé en grande partie par les dotations liées aux prêts productifs dont il a été fait mention ci-dessus.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux a baissé de 40 millions de dollars en raison surtout d'une diminution des dotations liées aux prêts douteux, ce qui a été contrebalancé en partie par les dotations liées aux prêts productifs de nos portefeuilles de prêts de gros, tel qu'il a déjà été précisé. Le repli des dotations liées aux prêts douteux a découlé principalement de dotations liées au secteur Immobilier et autres un an plus tôt et de l'augmentation des reprises dans le secteur Pétrole et gaz à l'exercice considéré. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une dotation prise dans un compte du secteur Transport à l'exercice considéré.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, d'un montant de 338 millions de dollars, a augmenté de 60 millions, ou 22 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui a résulté essentiellement de la hausse des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est accru de 3 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, d'un montant de 90 millions de dollars, comparativement à (20) millions au trimestre précédent, est liée aux secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine. Bien que nos perspectives économiques de base restent inchangées, nous avons intégré au calcul de nos dotations des éléments ajoutés par prudence puisque les risques externes inhérents aux perspectives macroéconomiques se sont accrus, la croissance des volumes ayant également contribué à la hausse. Pour plus de détails sur nos perspectives économiques, voir la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est chiffrée à 248 millions de dollars, affichant ainsi une baisse de 50 millions en regard du trimestre précédent, et ce, en raison surtout du recul des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises s'est accrue de 24 millions de dollars du fait de l'augmentation des dotations liées aux prêts productifs des portefeuilles des Services bancaires canadiens, tel qu'il est indiqué ci-dessus. Ce facteur a été annulé en partie par la baisse des dotations liées aux prêts douteux, ce qui reflète la stabilité générale des tendances en matière de qualité du crédit.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine a été de 3 millions de dollars, contre (20) millions au trimestre précédent, ce qui a découlé principalement de l'augmentation des dotations liées aux prêts productifs du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), tel qu'il a déjà été mentionné, augmentation qui a été atténuée par le recul des dotations liées aux prêts douteux, des prêts de ce secteur étant redevenus productifs.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux s'est chiffrée à 4 millions de dollars, contre (9) millions au trimestre précédent, ce qui est essentiellement imputable à l'augmentation des dotations liées aux prêts productifs, comme il a été fait mention précédemment. Ce facteur a été neutralisé en partie par la baisse des dotations liées aux prêts douteux, et ce, surtout dans les secteurs Pétrole et gaz et Biens de consommation, secteurs à l'égard desquels des dotations avaient été constatées au trimestre précédent alors que des reprises l'ont été dans le trimestre à l'étude, ce qui a été contrebalancé en partie par une dotation prise dans un compte du secteur Transport.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 34 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à il y a un an, du fait surtout de l'accroissement des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, facteur atténué par la diminution des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est demeuré le même.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 79 millions de dollars pour la période de neuf mois considérée et est essentiellement imputable aux dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ce qui a été neutralisé en partie par une diminution de celles des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est établie à 871 millions de dollars, ayant diminué de 45 millions sur un an, ce qui est essentiellement imputable à la baisse des dotations des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, facteur annulé en partie par l'augmentation des dotations du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises s'est accrue de 164 millions de dollars, en raison surtout de l'adoption d'IFRS 9, laquelle a mené à la constatation de dotations liées aux prêts productifs.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine, d'un montant de (19) millions de dollars, contre 34 millions un an plus tôt, a résulté surtout de la diminution des dotations liées aux prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) ainsi que des remboursements et des arrivées à échéance de prêts productifs, ce qui a été en partie contré par la croissance des volumes.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 80 millions de dollars en raison surtout du fait que les dotations liées au secteur Immobilier et autres un an plus tôt ont été contrebalancées en partie par une dotation prise dans un compte du secteur Biens de consommation.

Montant brut des prêts douteux

	IFRS 9		IAS 39
	Aux		
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)			
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 632 \$	1 755 \$	1 511 \$
Gestion de patrimoine (1)	194	228	601
Marchés des Capitaux	495	672	784
Services aux investisseurs et de trésorerie	–	–	–
Services de soutien généraux et autres	–	–	–
Total du montant brut des prêts douteux (2)	2 321 \$	2 655 \$	2 896 \$
Canada (3)			
Prêts de détail	710 \$	722 \$	563 \$
Prêts de gros	383	527	467
Montant brut des prêts douteux	1 093	1 249	1 030
États-Unis (1), (3)			
Prêts de détail	32 \$	37 \$	61 \$
Prêts de gros	354	497	978
Montant brut des prêts douteux	386	534	1 039
Autres pays (3)			
Prêts de détail	336 \$	343 \$	335 \$
Prêts de gros	506	529	492
Montant brut des prêts douteux	842	872	827
Total du montant brut des prêts douteux (2)	2 321 \$	2 655 \$	2 896 \$
Prêts douteux, solde d'ouverture	2 655 \$	2 527 \$	3 249 \$
Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (4)	387	594	494
Remboursements nets (4)	(249)	(133)	(225)
Montants radiés	(395)	(346)	(351)
Autres (1), (2), (4), (5)	(77)	13	(271)
Prêts douteux, solde à la fin de la période	2 321 \$	2 655 \$	2 896 \$
Ratio du montant brut des prêts douteux (6)			
Ratio du total du montant brut des prêts douteux	0,40 %	0,47 %	0,53 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,38 %	0,41 %	0,37 %
Services bancaires canadiens	0,26 %	0,29 %	0,25 %
Services bancaires dans les Antilles	6,63 %	6,63 %	6,28 %
Gestion de patrimoine	0,34 %	0,41 %	1,17 %
Marchés des Capitaux	0,57 %	0,80 %	0,94 %

(1) Depuis le 1^{er} novembre 2017, le montant brut des prêts douteux exclut un montant de 229 millions de dollars lié aux PDA obtenus dans le cadre de l'acquisition de City National Bank (City National), prêts qui sont depuis redevenus productifs. Au 31 juillet 2018, était incluse dans le montant brut des prêts douteux une tranche de 20 millions de dollars (21 millions au 30 avril 2018) au titre des PDA qui étaient toujours dépréciés. Au 31 juillet 2017, le montant brut des prêts douteux incluait un montant de 268 millions de dollars lié au portefeuille de PDA obtenu dans le cadre de l'acquisition de City National. Les PDA inclus dans le montant brut des prêts douteux avaient fait croître de 5 p.b. le ratio du montant brut des prêts douteux au 31 juillet 2017. Pour plus de détails, se reporter à la note 5 des états financiers résumés.

(2) Le 1^{er} novembre 2017, la définition du montant brut des prêts douteux a été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Cela a donné lieu à une augmentation du montant brut des prêts douteux de 134 millions de dollars.

(3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(4) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car il n'est pas raisonnablement possible de déterminer les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts nets remboursés, aux prêts vendus et aux variations du taux de change et autres variations. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts vendus et aux variations du taux de change et aux autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.

(5) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour la période, des reprises au titre des prêts et des avances radiés précédemment, des prêts vendus et des variations du taux de change et autres variations.

(6) Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations connexes.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Le total du montant brut des prêts douteux, à savoir 2 321 millions de dollars, s'est replié de 575 millions, ou 20 %, par rapport à il y a un an, et le ratio du total du montant brut des prêts douteux s'est amélioré de 13 p.b. pour se fixer à 40 p.b., ce qui rend essentiellement compte de la diminution des prêts douteux des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, diminution atténuée par une hausse des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a monté de 121 millions de dollars, ou 8 %, et ce, à cause surtout d'une modification apportée à la définition du terme « déprécié » dans IFRS 9 au 1^{er} novembre 2017 et touchant certains produits de nos portefeuilles des Services bancaires aux particuliers canadiens. Ce facteur a été annulé en partie par la baisse des prêts douteux de nos portefeuilles des Services bancaires aux entreprises canadiens.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a diminué de 407 millions de dollars, ou 68 %. Cette baisse reflète surtout le recul des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) découlant de l'exclusion d'un montant de 229 millions de dollars au titre de prêts dépréciés acquis qui sont redevenus productifs depuis notre acquisition de City National, ainsi qu'une modification apportée à la définition du terme « déprécié » et touchant certains produits en date du 1^{er} novembre 2017.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a reculé de 289 millions de dollars, ou 37 %, par suite essentiellement de la diminution, sur un an, des prêts douteux du secteur Pétrole et gaz.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le total du montant brut des prêts douteux a diminué de 334 millions de dollars, ou 13 %, en regard du trimestre dernier, et le ratio du total du montant brut des prêts douteux a augmenté de 7 p.b. pour se situer à 40 p.b.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a reculé de 123 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement du repli des prêts douteux des portefeuilles des Services bancaires aux entreprises canadiens.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a diminué de 34 millions de dollars, ou 15 %, principalement car certains prêts du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) sont redevenus productifs.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a reculé de 177 millions de dollars, ou 26 %, par suite essentiellement de remboursements dans le secteur Pétrole et gaz.

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39
	Aux		
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 juillet 2017
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	2 523 \$	2 478 \$	484 \$
Gestion de patrimoine	196	197	91
Marchés des Capitaux	335	353	243
Services aux investisseurs et de trésorerie	2	2	–
Services de soutien généraux et autres (1)	1	–	1 509
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts	3 057 \$	3 030 \$	2 327 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers	113	104	
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	3 170 \$	3 134 \$	2 327 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :			
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (2)	2 338 \$	2 242 \$	1 509 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	719	788	818
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts			
Prêts de détail	1 724 \$	1 678 \$	
Prêts de gros	614	564	
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (2)	2 338 \$	2 242 \$	1 509 \$
Canada (4)			
Prêts de détail	161 \$	152 \$	143 \$
Prêts de gros	104	141	128
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	265 \$	293 \$	271 \$
États-Unis (4)			
Prêts de détail	1 \$	2 \$	1 \$
Prêts de gros	126	137	238
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	127 \$	139 \$	239 \$
Autres pays (4)			
Prêts de détail	171 \$	171 \$	163 \$
Prêts de gros	156	185	145
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	327 \$	356 \$	308 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3)	719 \$	788 \$	818 \$

(1) Les montants des périodes antérieures du secteur Soutien aux services généraux comprennent essentiellement la correction de valeur liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme douteux. Selon IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 sont comptabilisées dans leur secteur d'exploitation respectif. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Représente les corrections de valeur pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 liées aux prêts, acceptations et engagements selon IFRS 9 et la correction de valeur pour prêts qui n'ont pas encore été désignés comme dépréciés selon IAS 39.

(3) Représente la correction de valeur pour pertes de crédit de niveau 3 liée aux prêts, acceptations et engagements selon IFRS 9 et la correction de valeur pour prêts douteux selon IAS 39.

(4) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit s'est établi à 3 170 millions de dollars, accusant ainsi une hausse de 843 millions, ou 36 %, par rapport à un an plus tôt, ce qui reflète une augmentation de 730 millions de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts et l'inclusion de 113 millions au titre de celle liée aux autres actifs financiers, et ce, en raison surtout de l'adoption d'IFRS 9.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, d'un montant de 2 338 millions de dollars, s'est accrue de 829 millions par rapport à celle liée aux prêts non encore désignés comme douteux et s'établissant à 1 509 millions au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'adoption d'IFRS 9 et rend essentiellement compte de l'augmentation de la correction de valeur liée aux prêts des portefeuilles des Services bancaires aux particuliers canadiens.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 719 millions de dollars s'est contractée de 99 millions par rapport à un an plus tôt, ce qui provient essentiellement de la diminution de la correction de valeur liée aux prêts des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. Ce facteur a été neutralisé en partie par l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit s'est chiffré à 3 170 millions de dollars, ayant augmenté de 36 millions, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète des hausses de 27 millions de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts et de 9 millions de celle liée aux autres actifs financiers.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a totalisé 2 338 millions de dollars, ce qui représente 96 millions de plus que le montant constaté au trimestre précédent. Cette hausse est essentiellement imputable à l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, augmentation qui a découlé surtout de la dotation à la provision pour pertes de crédit comme il a été décrit ci-dessus.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 719 millions de dollars a fléchi de 69 millions par rapport au trimestre précédent, du fait surtout du recul de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 5 de nos états financiers résumés.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites. Nous continuons de gérer les contrôles et les procédures de gouvernance qui servent à nous assurer que les risques de marché auxquels nous sommes exposés cadrent avec les contraintes relatives à l'appétit pour le risque établies par le Conseil d'administration. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures fondées sur des probabilités utilisées pour déterminer les pertes potentielles des positions liées aux activités de négociation, telles que la valeur à risque (« VAR ») et la valeur à risque en périodes de tensions (« VAR en période de tensions »).

Des contrôles du risque de marché sont aussi mis en place pour gérer le risque de taux d'intérêt structurel découlant de produits bancaires traditionnels. Les facteurs qui contribuent au risque de taux d'intérêt structurel incluent la non-concordance des dates de modification futures des taux des actifs et des passifs, les modifications relatives des taux des actifs et des passifs, et les caractéristiques des produits qui pourraient avoir une incidence sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, telles que les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt structurel, nous évaluons deux principaux paramètres financiers, soit le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction de divers chocs et scénarios touchant le marché. Pour plus de détails sur notre approche de gestion du risque de marché, se reporter à la rubrique Risque de marché de notre rapport annuel 2017.

Évaluations du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

VAR et VAR en période de tensions

Le tableau ci-après présente les chiffres ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché.

(en millions de dollars canadiens)	31 juillet 2018				30 avril 2018		31 juillet 2017	
	Au 31 juillet	Pour le trimestre clos le 31 juillet			Au 30 avril	Pour le trimestre clos le 30 avril	Au 31 juillet	Pour le trimestre clos le 31 juillet
		Moyenne	Haut	Bas		Moyenne		Moyenne
Titres de participation	11 \$	10 \$	17 \$	6 \$	9 \$	15 \$	8 \$	14 \$
Change	4	5	8	4	5	4	4	5
Marchandises	2	2	2	1	2	1	2	3
Taux d'intérêt (1)	10	17	30	10	16	21	16	18
Risque de crédit spécifique (2)	4	5	5	4	5	5	4	4
Effet de diversification (3)	(15)	(17)	n.s.	n.s.	(17)	(18)	(17)	(20)
VAR liée à la gestion du risque de marché	16 \$	22 \$	31 \$	13 \$	20 \$	28 \$	17 \$	24 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché	57 \$	66 \$	97 \$	48 \$	61 \$	97 \$	53 \$	59 \$

(en millions de dollars canadiens)	31 juillet 2018				31 juillet 2017	
	Au 31 juillet	Pour la période de neuf mois close le 31 juillet			Au 31 juillet	Pour la période de neuf mois close le 31 juillet
		Moyenne	Haut	Bas		Moyenne
Titres de participation	11 \$	14 \$	27 \$	6 \$	8 \$	13 \$
Change	4	4	8	2	4	4
Marchandises	2	2	3	1	2	3
Taux d'intérêt (1)	10	18	30	10	16	17
Risque de crédit spécifique (2)	4	5	6	4	4	4
Effet de diversification (3)	(15)	(18)	n.s.	n.s.	(17)	(17)
VAR liée à la gestion du risque de marché	16 \$	25 \$	38 \$	13 \$	17 \$	24 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché	57 \$	81 \$	149 \$	40 \$	53 \$	55 \$

(1) Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.

(2) Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(3) La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification du portefeuille.

n.s. non significatif

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché, d'un montant de 22 millions de dollars, a diminué de 2 millions par rapport à il y a un an du fait du recul des risques moyens liés aux activités de négociation de dérivés sur actions, ce facteur ayant été annulé en grande partie par un changement, par suite de l'adoption d'IFRS 9, du mode de classement de certains portefeuilles de titres de capitaux propres et de titres sensibles aux taux d'intérêt, lesquels étaient auparavant classés comme étant disponibles à la vente et qui le sont désormais comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 66 millions de dollars, ayant augmenté de 7 millions par rapport à il y a un an, et ce, surtout à cause de l'inclusion de certains portefeuilles de titres de capitaux propres et de titres d'emprunt en raison d'un changement de leur mode de classement par suite de l'adoption d'IFRS 9, ainsi que de la volatilité accrue des marchés boursiers.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché a totalisé 22 millions de dollars, en baisse de 6 millions par rapport au trimestre précédent, en raison du recul des risques moyens liés aux activités de négociation de dérivés sur actions.

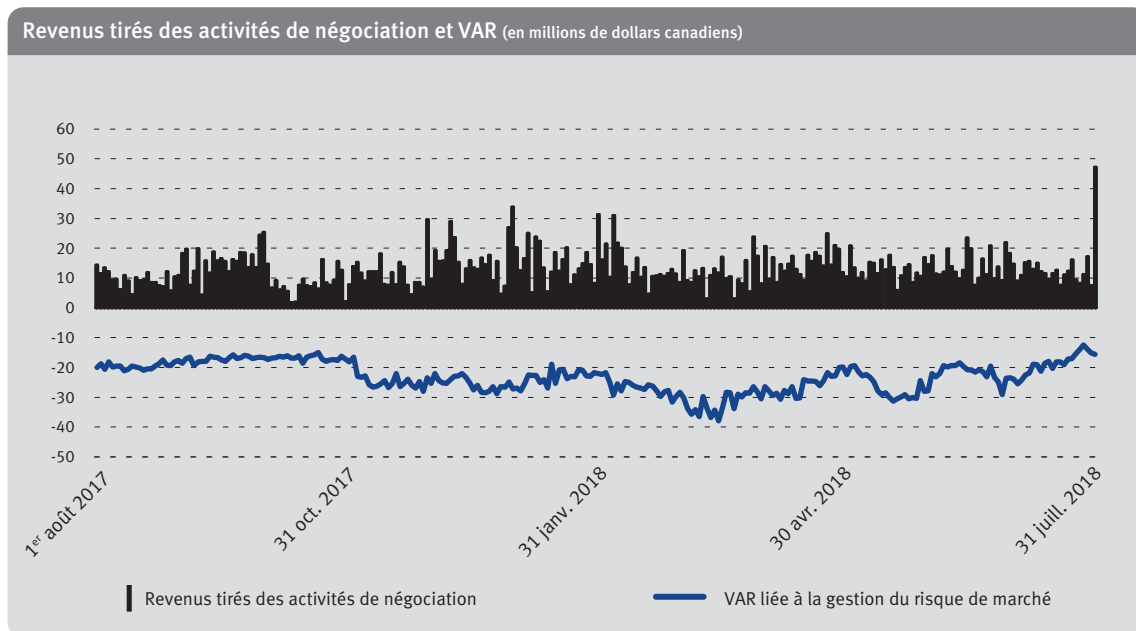
La moyenne de la VAR en période de tensions a été de 66 millions de dollars, pour une diminution de 31 millions par rapport au trimestre précédent, ce qui provient de la baisse des risques moyens liés aux activités de négociation de dérivés sur actions et de l'incidence du change.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au troisième trimestre de 2017 (résultats de la période de neuf mois)

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est chiffrée à 25 millions de dollars, n'ayant que peu changé sur un an.

La moyenne de la VAR en période de tensions s'est située à 81 millions de dollars, pour une hausse de 26 millions par rapport à un an plus tôt, et ce, principalement à cause d'un changement du mode de classement par suite de l'adoption d'IFRS 9. De plus, les arrivées à échéance et les rachats de certains instruments de couverture de notre portefeuille de négociation de dérivés sur actions au deuxième trimestre de 2018 ont accentué la volatilité de cette mesure dans le présent exercice.

Le graphique ci-après illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). Nous n'avons subi aucune perte de négociation nette au cours des trimestres clos le 31 juillet 2018 et le 30 avril 2018.



Évaluations du risque de marché – Autres positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net – Actifs et passifs de RBC Assurances

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans les revenus de placement pris en compte dans le total des revenus qui figure à l'état consolidé du résultat net et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Au 31 juillet 2018, les passifs relatifs aux obligations au titre des polices d'assurance se chiffraient à 10,1 milliards de dollars, comparativement à 9,8 milliards au trimestre précédent, et les titres détenus à des fins de transaction à l'appui des passifs se situaient à 8,2 milliards, contre 7,9 milliards au trimestre précédent.

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt structurel

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt sur notre bilan structurel d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 p.b. des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres prévus sur une période de 12 mois, en presumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Dans le cas de scénarios de baisse des taux, des taux plancher sont appliqués, et ceux-ci sont établis en fonction des mouvements de taux à l'échelle mondiale. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les risques de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et des mesures prises par la direction.

(en millions de dollars canadiens)	31 juillet 2018						30 avril 2018		31 juillet 2017	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (1)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)
	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (2)	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (2)	Total				
Incidence avant impôt d'une :										
augmentation des taux de 100 p.b.	(983)\$	(14)\$	(997)\$	398 \$	182 \$	580 \$	(1 086)\$	555 \$	(1 325)\$	379 \$
diminution des taux de 100 p.b.	881	(298)	583	(479)	(188)	(667)	669	(656)	753	(546)

(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

(2) Représente l'incidence sur le risque de taux d'intérêt structurel des portefeuilles détenus par City National et nos services bancaires aux États-Unis.

Au 31 juillet 2018, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 667 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, en hausse par rapport à 656 millions au trimestre précédent. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 p.b. au 31 juillet 2018 aurait eu une incidence négative de 997 millions de dollars sur la valeur économique de nos capitaux propres, ce qui représente une baisse par rapport aux 1 086 millions au trimestre précédent. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres exprimé en dollars canadiens et en dollars américains a légèrement diminué, et le risque lié au revenu net d'intérêt n'a que peu changé en regard du trimestre précédent. Au troisième trimestre de 2018, le risque lié au revenu net d'intérêt et celui lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés largement dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs

Titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global que nous détenons s'établissaient à 43,7 milliards de dollars au 31 juillet 2018, contre 42,7 milliards pour le trimestre précédent. Nous détenons des titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global principalement à des fins de placement, ainsi que de gestion du risque de liquidité et de couverture du risque de taux d'intérêt liés à nos activités bancaires autres que de négociation dans notre bilan. Au 31 juillet 2018, notre portefeuille de titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global était sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, les autres éléments du résultat global pourraient ainsi subir l'incidence d'une variation de valeur avant impôt de 7 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements. Le portefeuille nous exposait également au risque lié à l'écart de taux, lequel représentait une variation de valeur avant impôt de 18 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur découlant de l'élargissement d'un point de base des écarts de taux. La valeur des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel au 31 juillet 2018 s'établissait à 7,8 milliards de dollars, en baisse par rapport à 8,6 milliards pour le trimestre précédent. Nos titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprenaient également des risques liés aux capitaux propres de 0,4 milliard de dollars au 31 juillet 2018, soit le même montant qu'au trimestre précédent.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Au total, les actifs dérivés non liés aux activités de négociation s'établissaient à 3,0 milliards de dollars au 31 juillet 2018, en baisse par rapport à 3,5 milliards au trimestre précédent, et les passifs dérivés se chiffraient à 2,9 milliards au 31 juillet 2018, soit le même montant qu'au trimestre précédent.

Dérivés non détenus à des fins de transaction dans le cadre de relations de couverture comptable

Les actifs et passifs dérivés décrits ci-dessus comprennent des actifs dérivés dans le cadre d'une relation de couverture comptable désignée qui s'établissaient à 1,4 milliard de dollars au 31 juillet 2018, en baisse par rapport à 1,5 milliard au 30 avril 2018, et des passifs dérivés de 1,7 milliard au 31 juillet 2018, comparativement à 1,8 milliard au trimestre précédent. Ces actifs et passifs dérivés sont pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel et dans les évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié à nos titres de placement et au taux d'intérêt structurel. Dans la mesure où ces swaps sont considérés comme efficaces, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le risque de taux d'intérêt lié aux swaps désignés comme couvertures des flux de trésorerie, qui correspond à la variation de la juste valeur des dérivés découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements, s'élevait à 10 millions de dollars au 31 juillet 2018, en regard de 9 millions au 30 avril 2018.

Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Les variations de la juste valeur des instruments couverts qui sont liées aux fluctuations des taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt correspondants sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.

Nous utilisons aussi des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros. Les variations de la juste valeur de ces couvertures et les écarts de conversion cumulés liés à notre risque de change structurel sont présentés dans les autres éléments du résultat global.

Autres dérivés non détenus à des fins de transaction

Nous avons recours à des dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt et des dérivés de change, qui ne sont pas utilisés dans une relation de couverture comptable désignée, afin de gérer les risques liés aux dérivés non détenus à des fins de transaction. Les variations de la juste valeur de ces derniers sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net. Les actifs dérivés s'établissaient à 1,6 milliard de dollars au 31 juillet 2018, en baisse par rapport à 2,0 milliards au 30 avril 2018, et les passifs dérivés se chiffraient à 1,2 milliard au 31 juillet 2018, ayant augmenté en regard de 1,1 milliard au trimestre précédent.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison des activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également considérablement exposés à la livre sterling et à l'euro, du fait de nos activités dans ces monnaies à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait accroître ou contracter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à des devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

L'ensemble de nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à ceux décrits dans notre rapport annuel 2017.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Le tableau ci-après illustre le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités de négociation et du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ce qui illustre la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2018			
	Montant figurant au bilan	Évaluation du risque de marché		Risque principal associé aux activités autres que de négociation
		Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques (3)	32 015 \$	– \$	32 015 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques (4)	49 159	28 586	20 573	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres détenus à des fins de transaction (5)	126 386	118 198	8 188	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de toute correction de valeur applicable (6)	90 746	–	90 746	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7)	264 170	190 332	73 838	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail (8)	394 884	6 519	388 365	Taux d'intérêt
Prêts de gros (9)	171 050	8 014	163 036	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(2 837)	–	(2 837)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts (10)	1 396	–	1 396	Taux d'intérêt
Dérivés	88 503	85 533	2 970	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs (11)	71 600	2 942	68 658	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (12)	5 302			
Total de l'actif	1 292 374 \$	440 124 \$	846 948 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts (13)	832 261 \$	80 526 \$	751 735 \$	Taux d'intérêt
Passif au titre des fonds distincts (14)	1 396	–	1 396	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 192	33 192	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (15)	178 170	172 342	5 828	Taux d'intérêt
Dérivés	86 082	83 226	2 856	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs (16)	68 588	6 468	62 120	Taux d'intérêt
Débitures subordonnées	9 129	–	9 129	Taux d'intérêt
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	
Passifs non exposés au risque de marché (17)	5 684			
Total du passif	1 214 502 \$	375 754 \$	833 064 \$	
Total des capitaux propres	77 872 \$			
Total du passif et des capitaux propres	1 292 374 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et à la VAR en période de tensions et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation :

(3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 17 169 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 14 846 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(4) Des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 20 573 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 8 188 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.

(6) Comprend des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 43 654 millions de dollars et des titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, comptabilisés au coût amorti de 47 092 millions. Une tranche de 54 897 millions de dollars du total des titres est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 1 897 millions de dollars sont détenus par RBC Assurances. La tranche restante, soit 33 952 millions de dollars, est prise en compte dans la présentation des autres risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.

(7) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 33 758 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 40 080 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(8) Les prêts de détail comprennent un montant de 377 702 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 293 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 10 370 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(9) Les prêts de gros comprennent un montant de 161 182 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 854 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.

(10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.

(11) Les autres actifs comprennent un montant de 42 122 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 2 316 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 24 220 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent un montant de 5 302 millions de dollars au titre des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(13) Les dépôts comprennent un montant de 666 911 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante de 84 824 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des autres risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.

(14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.

(15) Aucun engagement afférent à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés n'est pris en compte dans le risque de taux d'intérêt. Une tranche additionnelle de 5 828 millions de dollars est prise en compte dans les autres contrôles des risques.

(16) Les autres passifs comprennent un montant de 39 875 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 10 775 millions dans les passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 11 470 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(17) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 5 684 millions de dollars.

Au 30 avril 2018				
(en millions de dollars canadiens)	Évaluation du risque de marché			Risque principal associé aux activités autres que de négociation
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques (3)	32 765 \$	– \$	32 765 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques (4)	36 979	18 626	18 353	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres détenus à des fins de transaction (5)	131 168	123 307	7 861	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de toute correction de valeur applicable (6)	89 673	–	89 673	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7)	261 184	188 842	72 342	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail (8)	388 558	5 832	382 726	Taux d'intérêt
Prêts de gros (9)	165 643	7 255	158 388	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(2 808)	–	(2 808)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts (10)	1 308	–	1 308	Taux d'intérêt
Dérivés	94 175	90 672	3 503	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs (11)	70 281	2 847	67 434	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (12)	5 852			
Total de l'actif	1 274 778 \$	437 381 \$	831 545 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts (13)	822 048 \$	81 118 \$	740 930 \$	Taux d'intérêt
Passif au titre des fonds distincts (14)	1 308	–	1 308	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 047	33 047	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (15)	170 918	164 152	6 766	Taux d'intérêt
Dérivés	90 890	88 011	2 879	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs (16)	65 566	5 249	60 317	Taux d'intérêt
Débitures subordonnées	9 068	–	9 068	Taux d'intérêt
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	
Passifs non exposés au risque de marché (17)	5 908			
Total du passif	1 198 753 \$	371 577 \$	821 268 \$	
Total des capitaux propres	76 025 \$			
Total du passif et des capitaux propres	1 274 778 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et à la VAR en période de tensions et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation :

- (3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 23 925 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 8 840 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (4) Des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 18 353 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 7 861 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.
- (6) Comprend des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 42 668 millions de dollars et des titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, comptabilisés au coût amorti de 47 005 millions. Une tranche de 55 626 millions de dollars du total des titres est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 2 073 millions de dollars sont détenus par RBC Assurances. La tranche restante, soit 31 974 millions de dollars, est prise en compte dans la présentation des autres risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.
- (7) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 34 487 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 37 855 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (8) Les prêts de détail comprennent un montant de 371 591 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 284 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 10 851 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (9) Les prêts de gros comprennent un montant de 156 626 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 762 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.
- (10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.
- (11) Les autres actifs comprennent un montant de 41 604 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 2 478 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 23 352 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent un montant de 5 852 millions de dollars au titre des immobilisations corporelles et d'autres actifs.
- (13) Les dépôts comprennent un montant de 660 214 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante de 80 716 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des autres risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.
- (14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.
- (15) Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés comprennent un montant de 242 millions de dollars qui est pris en compte dans le risque de taux d'intérêt. Une tranche additionnelle de 6 524 millions de dollars est prise en compte dans les autres contrôles des risques.
- (16) Les autres passifs comprennent un montant de 37 306 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 10 698 millions dans les passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 12 313 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (17) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 5 908 millions de dollars.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Notre cadre de gestion du risque de liquidité est structuré de manière à nous procurer les liquidités suffisantes pour satisfaire aux engagements courants et éventuels en temps normal et en période de crise. Pour plus de détails sur notre cadre de gestion du risque de liquidité, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport annuel 2017.

Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de l'exécution de notre stratégie. Le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure largement dans les limites de notre appétit pour le risque.

Réserve de liquidités

Notre réserve de liquidités est constituée d'actifs liquides non grevés disponibles ainsi que de facilités de crédit non engagées et inutilisées consenties par des banques centrales auxquelles nous pouvons accéder dans des circonstances exceptionnelles, dans la mesure où certaines conditions préalables établies par ces banques centrales (p. ex., la Banque du Canada, la Fed, la Banque d'Angleterre et la Banque de France) peuvent être respectées.

Les actifs liquides non grevés représentent à différents degrés une source de financement à laquelle nous pouvons rapidement avoir accès. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non. Les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles.

Notre capacité inutilisée en matière de financement de gros, laquelle est évaluée régulièrement, pourrait constituer une autre source de liquidités pour atténuer des périodes de tensions, mais nous ne la prenons pas en considération pour le calcul de notre réserve de liquidités.

	Au 31 juillet 2018				
	Actifs liquides détenus par des banques	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
(en millions de dollars canadiens)					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	32 015 \$	– \$	32 015 \$	3 039 \$	28 976 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	49 159	–	49 159	347	48 812
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	176 772	212 568	389 340	254 900	134 440
Autres titres	75 155	120 518	195 673	73 340	122 333
Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (2)	11 843	–	11 843	–	11 843
Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (3)	100 282	–	100 282	–	100 282
Autres actifs liquides (4)	20 193	–	20 193	19 093	1 100
Total des actifs liquides	465 419 \$	333 086 \$	798 505 \$	350 719 \$	447 786 \$

Au 30 avril 2018					
(en millions de dollars canadiens)	Actifs liquides détenus par des banques	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et montants à recevoir de banques	32 765 \$	– \$	32 765 \$	3 026 \$	29 739 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	36 979	–	36 979	386	36 593
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	178 026	211 077	389 103	259 835	129 268
Autres titres	76 084	115 505	191 589	57 964	133 625
Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (2)	11 957	–	11 957	–	11 957
Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (3)	99 090	–	99 090	–	99 090
Autres actifs liquides (4)	19 102	–	19 102	18 076	1 026
Total des actifs liquides	454 003 \$	326 582 \$	780 585 \$	339 287 \$	441 298 \$

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 juillet 2018	30 avril 2018
Banque Royale du Canada	212 175 \$	223 332 \$
Succursales à l'étranger	76 200	64 285
Filiales	159 411	153 681
Total des actifs liquides non grevés	447 786 \$	441 298 \$

- (1) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).
- (2) Inclut les prêts qui sont admissibles à titre de garanties pour la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York (Federal Reserve Bank). Les montants sont présentés à la valeur nominale et pourraient être assujettis aux exigences en matière de marges de nantissement appliquées par la Federal Reserve Bank afin de déterminer la valeur de la garantie ou la capacité d'emprunt. L'accès au programme d'emprunt sur la facilité d'escompte est tributaire du respect des exigences établies par la Federal Reserve Bank. En outre, il est entendu que les emprunts sont rares et attribuables à des circonstances inhabituelles nécessitant des arrangements temporaires.
- (3) Représente notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) qui pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Représente également nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une Federal Home Loan Bank (FHLB). Le programme d'aide d'urgence et les FHLB ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal, mais pourraient, dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la liquidité normale sur le marché est gravement perturbée, nous permettre, ainsi qu'à d'autres banques, de monétiser les actifs admissibles à titre de garanties afin de satisfaire aux exigences et d'atténuer toute perturbation supplémentaire des liquidités sur le marché.
- (4) Le montant des actifs liquides grevés représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires en espèces qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout l'activité bancaire courante des clients, alors que les portefeuilles d'actifs liquides s'ajustent aux fluctuations des soldes de trésorerie, mais elle dépend aussi de l'activité des marchés des capitaux; en effet, les stratégies d'entreprises et les entrées-sorties de clients peuvent également modifier l'ajout ou la soustraction d'actifs liquides utilisés dans le calcul global de la réserve de liquidités. La réserve de liquidités est également tributaire de la Trésorerie générale puisque, dans le cadre des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce sont les réserves qui permettent d'absorber les écarts entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement d'activités.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le total des actifs liquides s'est accru de 18 milliards de dollars en raison essentiellement de l'accroissement des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et d'une hausse des titres reçus en garantie dans le cadre de transactions de swaps de garanties. Toutefois, ces transactions sont compensées, aux termes d'un contrat, par une hausse correspondante des titres donnés en garantie aux termes des actifs liquides grevés.

Charges grevant les actifs

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la trésorerie, des valeurs mobilières et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent être monétisés, mais la monétisation de ces actifs nécessite un plus long délai d'exécution que celle des titres négociables. Au 31 juillet 2018, nos actifs non grevés et disponibles à titre de garantie représentaient 31 % du total de nos actifs (32 % au 30 avril 2018).

Charges grevant les actifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	31 juillet 2018					30 avril 2018				
	Actifs grevés		Actifs non grevés			Actifs grevés		Actifs non grevés		
	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)	Autres (3)	Total	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)	Autres (3)	Total
Trésorerie et montants à recevoir de banques	- \$	3 039 \$	28 976 \$	- \$	32 015 \$	- \$	3 026 \$	29 739 \$	- \$	32 765 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	-	347	48 812	-	49 159	-	386	36 593	-	36 979
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction	40 993	-	82 023	3 370	126 386	46 630	-	80 912	3 626	131 168
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	9 750	-	80 938	58	90 746	5 477	-	84 138	58	89 673
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (4)	294 719	20 142	53 652	7 566	376 079	281 300	21 573	58 941	6 766	368 580
Prêts										
Prêts de détail										
Titres hypothécaires	34 324	-	32 498	-	66 822	34 420	-	32 349	-	66 769
Prêts hypothécaires	37 656	-	17 757	156 056	211 469	35 562	-	16 895	154 157	206 614
Prêts autres qu'hypothécaires	7 692	-	61 901	47 000	116 593	7 011	-	61 474	46 690	115 175
Prêts de gros	-	-	33 401	137 649	171 050	-	-	33 477	132 166	165 643
Correction de valeur pour pertes sur prêts	-	-	-	(2 837)	(2 837)	-	-	-	(2 808)	(2 808)
Actifs nets des fonds distincts	-	-	-	1 396	1 396	-	-	-	1 308	1 308
Autres - Dérivés	-	-	-	88 503	88 503	-	-	-	94 175	94 175
- Autres (5)	19 093	-	1 100	56 709	76 902	18 076	-	1 026	57 030	76 132
Total de l'actif	444 227 \$	23 528 \$	441 058 \$	495 470 \$	1 404 283 \$	428 476 \$	24 985 \$	435 544 \$	493 168 \$	1 382 173 \$

(1) Inclut les actifs qui ne peuvent être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.

(2) Inclut les prêts qui pourraient être utilisés afin de garantir les avances consenties par les banques centrales. Notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Représente également nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB. Nous déposons également en garantie des prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York. Le programme d'aide d'urgence, les FHLB et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal. Toutefois, en période de crise exceptionnelle et aiguë de liquidités sur le marché, les banques pourraient monétiser des actifs qui remplissent les conditions de sûreté.

(3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme facilement disponibles, car ils pourraient ne pas être acceptables par les banques centrales ou conformément à d'autres programmes de prêts.

(4) Inclut les actifs liquides détenus par des banques et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de transactions sur dérivés et de prêts sur marges. Comprend des garanties de 20,1 milliards de dollars (21,6 milliards au 30 avril 2018) reçues dans le cadre de conventions de revente qui ne peuvent pas être redonnées en gage dans leur forme juridique actuelle.

(5) Le montant des actifs donnés en garantie représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position structurelle de liquidité.

Profil des dépôts et du financement

Au 31 juillet 2018, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires, s'établissaient à 538 milliards de dollars, ou 51 % du total du financement (532 milliards, ou 52 %, au 30 avril 2018). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation des actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

Pour plus de détails sur le financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-dessous.

Émission de titres d'emprunt à long terme

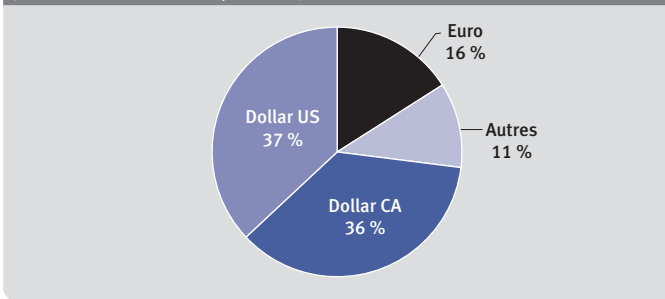
Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes enregistrés d'émission de titres d'emprunt à plus long terme. Le tableau ci-après présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique

Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none"> • Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> • Prospectus préalable de base enregistré auprès de la SEC – 40 milliards de dollars US 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US • Programme mondial d'obligations sécurisées – 32 milliards d'euros • Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

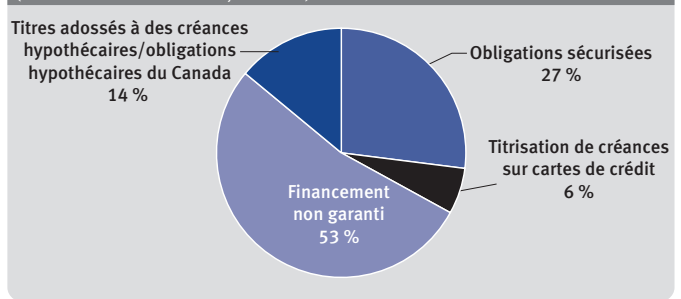
Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de dépôt canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation du Canada*, d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit. Le maintien de notations compétitives est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Composition du financement de la dette à long terme⁽¹⁾ – par monnaie d'émission
(140 milliards de dollars au 31 juillet 2018)



(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Composition du financement de la dette à long terme⁽¹⁾ – par produit
(140 milliards de dollars au 31 juillet 2018)



(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après montre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance.

Composition du financement de gros ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2018							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques ⁽²⁾	9 414 \$	73 \$	49 \$	42 \$	9 578 \$	– \$	– \$	9 578 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	4 319	12 589	11 011	13 724	41 643	1 040	130	42 813
Papier commercial adossé à des actifs ⁽³⁾	1 802	3 719	4 631	5 916	16 068	–	–	16 068
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁴⁾	1 763	4 637	6 222	12 687	25 309	15 325	37 296	77 930
Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁵⁾	823	333	390	652	2 198	2 243	5 567	10 008
Titrisation de prêts hypothécaires	–	993	2 474	1 041	4 508	3 258	11 933	19 699
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs ⁽⁶⁾	–	4 898	21	6 148	11 067	10 144	24 137	45 348
Passif subordonné	–	–	–	–	–	103	9 262	9 365
Autres ⁽⁷⁾	7 212	1 692	1 158	1 439	11 501	4	7 935	19 440
Total	25 333 \$	28 934 \$	25 956 \$	41 649 \$	121 872 \$	32 117 \$	96 260 \$	250 249 \$
Comprend :								
– Financement garanti	6 966 \$	10 493 \$	7 126 \$	13 105 \$	37 690 \$	13 402 \$	36 070 \$	87 162 \$
– Financement non garanti	18 367	18 441	18 830	28 544	84 182	18 715	60 190	163 087

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2018							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques ⁽²⁾	5 749 \$	48 \$	34 \$	87 \$	5 918 \$	– \$	– \$	5 918 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	4 314	17 810	16 761	9 958	48 843	–	–	48 843
Papier commercial adossé à des actifs ⁽³⁾	1 737	3 563	5 840	4 493	15 633	–	–	15 633
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁴⁾	–	10 308	6 454	13 545	30 307	15 242	34 648	80 197
Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁵⁾	79	364	1 174	713	2 330	2 210	5 627	10 167
Titrisation de prêts hypothécaires	–	559	994	3 004	4 557	3 400	11 602	19 559
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs ⁽⁶⁾	–	1 348	4 907	4 642	10 897	11 597	20 148	42 642
Passif subordonné	–	–	–	–	–	103	9 192	9 295
Autres ⁽⁷⁾	7 035	1 155	1 535	1 386	11 111	233	6 577	17 921
Total	18 914 \$	35 155 \$	37 699 \$	37 828 \$	129 596 \$	32 785 \$	87 794 \$	250 175 \$
Comprend :								
– Financement garanti	7 717 \$	6 335 \$	11 740 \$	12 139 \$	37 931 \$	14 997 \$	31 750 \$	84 678 \$
– Financement non garanti	11 197	28 820	25 959	25 689	91 665	17 788	56 044	165 497

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.

(2) Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons aux banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).

(3) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.

(4) Inclut les billets de dépôt.

(5) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.

(6) Inclut les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires.

(7) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 6 047 millions de dollars (6 844 millions au 30 avril 2018), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 5 621 millions (4 666 millions au 30 avril 2018) et d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 7 772 millions (6 411 millions au 30 avril 2018).

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépendent principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau ci-après présente nos principales notations ⁽¹⁾.

Notations

	Au 21 août 2018		
	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang	Perspective
Moody's ⁽²⁾	P-1	Aa2	stable
Standard & Poor's ⁽³⁾	A-1+	AA-	stable
Fitch Ratings ⁽⁴⁾	F1+	AA	stable
DBRS ⁽⁵⁾	R-1 (élevée)	AA	positive

(1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente, ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.

(2) Le 16 juillet 2018, Moody's a relevé de deux crans la notation de notre dette à long terme de premier rang, tout comme elle l'a fait dans le cas de nos homologues canadiens (grandes banques), et a révisé notre perspective, la faisant passer de négative à stable.

(3) Le 27 juin 2018, S&P a révisé notre perspective, la faisant passer de négative à stable.

(4) Le 27 octobre 2017, Fitch Ratings a révisé notre perspective, la faisant passer de négative à stable.

(5) Le 26 juin 2018, DBRS a révisé notre perspective, la faisant passer de stable à positive.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après illustre les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que le passage de position négative à positive des positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

	Aux					
	31 juillet 2018			30 avril 2018		
	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans
(en millions de dollars canadiens)						
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	178 \$	78 \$	156 \$	59 \$	165 \$	455 \$
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	183	174	—	182	148	—

(1) Comprendent les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est de 100 % à l'heure actuelle.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Modèle commun de déclaration du ratio de liquidité à court terme (1)

	Pour les trimestres clos			
	le 31 juillet 2018		le 30 avril 2018	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				
Actifs liquides de haute qualité				
Total des actifs liquides de haute qualité		219 719		214 242
Sorties de trésorerie				
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :				
<i>Dépôts stables</i> (3)	252 338	19 458	250 010	18 964
<i>Dépôts moins stables</i>	82 520	2 476	86 239	2 587
<i>Dépôts moins stables</i>	169 818	16 982	163 771	16 377
Financement de gros non garanti, dont :				
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives</i> (4)	282 184	127 647	269 470	121 605
<i>Dépôts non opérationnels</i>	127 159	30 351	122 645	29 226
<i>Dettes non garanties</i>	130 873	73 144	126 571	72 125
Financement de gros garanti	24 152	24 152	20 254	20 254
Exigences supplémentaires, dont :		24 595		24 091
<i>Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées</i>	257 140	80 032	242 501	77 741
<i>Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette</i>	63 454	43 804	66 010	44 523
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	5 708	5 708	5 484	5 484
Autres obligations de financement contractuelles (5)	187 978	30 520	171 007	27 734
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	43 563	43 563	43 575	43 575
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	427 781	7 369	439 419	7 291
Total des sorties de trésorerie		302 664		293 267
Entrées de trésorerie				
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	218 333	44 388	197 362	39 502
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	15 153	10 646	14 953	10 532
Autres entrées de trésorerie	64 995	64 995	67 597	67 597
Total des entrées de trésorerie		120 029		117 631
		Total de la valeur ajustée		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		219 719		214 242
Total des sorties de trésorerie nettes		182 635		175 636
Ratio de liquidité à court terme		120 %		122 %

- (1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la Ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 correspond à une moyenne de 64 positions quotidiennes.
- (2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnelles, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.
- (3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- (4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- (5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.
- (6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidité à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité et qui tient compte de la composition des activités et des actifs ainsi que des capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie permettent de nous assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 83 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, par des banques centrales ou par des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et les engagements en matière de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 juillet 2018 s'est établie à 120 %, contre 122 % au trimestre précédent, ce qui correspond à un excédent d'environ 37 milliards de dollars. La légère diminution de cet excédent d'un trimestre à l'autre reflète l'incidence des fluctuations au bilan et hors bilan et des mesures prises dans le cours normal des activités pour gérer le financement et la liquidité.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (c'est-à-dire le coût amorti ou la juste valeur), à la date du bilan. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source de renseignements aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la section Évaluation du risque de notre rapport annuel 2017.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2018									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	78 464 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 710 \$	81 174 \$
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	84 451	12	69	32	16	40	55	6 665	35 046	126 386
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	2 003	5 628	4 215	1 420	2 619	10 631	23 400	40 462	368	90 746
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	144 570	50 211	28 522	16 703	11 969	2 623	–	–	9 572	264 170
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	19 642	17 104	20 597	21 416	29 807	117 204	210 142	38 528	88 657	563 097
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10 941	5 075	77	–	1	5	–	–	(16)	16 083
Dérivés	5 544	6 338	6 488	3 315	2 765	9 852	23 678	30 523	–	88 503
Autres actifs financiers	23 720	803	672	139	192	111	200	1 668	2 159	29 664
Total des actifs financiers	369 335 \$	85 171 \$	60 640 \$	43 025 \$	47 369 \$	140 466 \$	257 475 \$	117 846 \$	138 496 \$	1 259 823 \$
Autres actifs non financiers	2 623	1 309	477	357	312	1 075	1 402	1 203	23 793	32 551
Total de l'actif	371 958 \$	86 480 \$	61 117 \$	43 382 \$	47 681 \$	141 541 \$	258 877 \$	119 049 \$	162 289 \$	1 292 374 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	61 121 \$	38 395 \$	33 110 \$	32 071 \$	29 358 \$	32 503 \$	52 701 \$	14 890 \$	437 169 \$	731 318 \$
Emprunts garantis	2 348	5 644	8 534	6 954	3 263	8 707	21 365	6 526	–	63 341
Obligations sécurisées	–	4 887	–	2 586	1 536	7 714	19 643	1 236	–	37 602
Autres										
Acceptations	10 941	5 075	77	–	1	5	–	–	–	16 099
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 192	–	–	–	–	–	–	–	–	33 192
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	136 476	30 389	2 455	298	82	12	–	–	8 458	178 170
Dérivés	5 251	6 660	5 490	3 233	3 408	8 483	–	53 557	–	86 082
Autres passifs financiers	25 408	546	525	267	287	134	466	5 638	857	34 128
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	–	103	317	8 709	–	9 129
Total des passifs financiers	274 737 \$	91 596 \$	50 191 \$	45 409 \$	37 935 \$	57 661 \$	94 492 \$	90 556 \$	446 484 \$	1 189 061 \$
Autres passifs non financiers	1 080	789	3 926	240	235	712	837	9 583	8 039	25 441
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	77 872	77 872
Total du passif et des capitaux propres	275 817 \$	92 385 \$	54 117 \$	45 649 \$	38 170 \$	58 373 \$	95 329 \$	100 139 \$	532 395 \$	1 292 374 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	273 \$	868 \$	2 311 \$	1 673 \$	1 690 \$	1 597 \$	4 062 \$	446 \$	55 \$	12 975 \$
Engagements en vertu de baux	64	130	195	191	194	693	1 494	2 892	–	5 853
Engagements de crédit	2 919	5 733	13 170	11 813	12 436	40 541	150 604	16 384	7 712	261 312
Autres engagements liés au crédit	686	729	1 238	1 573	1 354	434	782	259	108 089	115 144
Autres engagements	64	650	–	–	–	–	–	–	399	1 113
Total des éléments hors bilan	4 006 \$	8 110 \$	16 914 \$	15 250 \$	15 674 \$	43 265 \$	156 942 \$	19 981 \$	116 255 \$	396 397 \$

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidités comme il est expliqué à la section Profil des dépôts et du financement plus haut.

Au 30 avril 2018

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	67 161 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 581 \$	69 744 \$
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	89 279	3	12	20	32	51	61	6 485	35 225	131 168
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	2 221	5 165	1 924	4 433	1 518	10 143	23 430	40 460	379	89 673
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	142 023	58 448	21 394	12 163	15 688	2 572	–	–	8 896	261 184
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	20 829	18 682	23 004	20 437	25 638	113 272	203 598	37 038	88 895	551 393
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10 988	4 561	112	–	–	7	–	–	(15)	15 653
Dérivés	7 219	7 986	4 342	5 047	2 896	9 803	24 502	32 380	–	94 175
Autres actifs financiers	24 714	814	673	100	205	119	220	1 664	2 018	30 527
Total des actifs financiers	364 434 \$	95 661 \$	51 461 \$	42 200 \$	45 977 \$	135 967 \$	251 811 \$	118 027 \$	137 979 \$	1 243 517 \$
Autres actifs non financiers	2 242	1 143	230	644	245	1 092	1 421	1 220	23 024	31 261
Total de l'actif	366 676 \$	96 804 \$	51 691 \$	42 844 \$	46 222 \$	137 059 \$	253 232 \$	119 247 \$	161 003 \$	1 274 778 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	49 103 \$	48 759 \$	40 315 \$	26 428 \$	30 622 \$	31 015 \$	48 393 \$	13 837 \$	435 008 \$	723 480 \$
Emprunts garantis	2 447	6 618	7 071	5 971	5 246	8 685	20 395	6 549	–	62 982
Obligations sécurisées	–	1 349	4 898	–	2 604	9 213	16 271	1 251	–	35 586
Autres										
Acceptations	10 971	4 571	118	–	–	6	–	–	2	15 668
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 047	–	–	–	–	–	–	–	–	33 047
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	128 082	32 572	1 427	130	106	12	–	–	8 589	170 918
Dérivés	7 146	7 148	4 445	4 017	2 778	9 188	–	56 168	–	90 890
Autres passifs financiers	25 495	617	541	209	326	142	425	4 456	654	32 865
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	103	205	8 760	–	9 068
Total des passifs financiers	256 291 \$	101 634 \$	58 815 \$	36 755 \$	41 682 \$	58 364 \$	85 689 \$	91 021 \$	444 253 \$	1 174 504 \$
Autres passifs non financiers	1 062	757	122	2 517	1 040	754	766	9 245	7 986	24 249
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	76 025	76 025
Total du passif et des capitaux propres	257 353 \$	102 391 \$	58 937 \$	39 272 \$	42 722 \$	59 118 \$	86 455 \$	100 266 \$	528 264 \$	1 274 778 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	711 \$	1 443 \$	1 382 \$	2 543 \$	2 396 \$	901 \$	3 857 \$	73 \$	44 \$	13 350 \$
Engagements en vertu de baux	63	127	193	191	187	709	1 481	2 832	–	5 783
Engagements de crédit	3 744	10 373	7 620	11 369	12 531	35 874	144 606	15 050	5 698	246 865
Autres engagements liés au crédit	496	1 032	1 224	1 176	1 541	398	864	243	102 522	109 496
Autres engagements	11	73	–	–	–	–	–	–	419	503
Total des éléments hors bilan	5 025 \$	13 048 \$	10 419 \$	15 279 \$	16 655 \$	37 882 \$	150 808 \$	18 198 \$	108 683 \$	375 997 \$

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidités comme il est expliqué à la section Profil des dépôts et du financement plus haut.

Gestion des fonds propres

Nous continuons de gérer activement nos fonds propres conformément à notre cadre de gestion des fonds propres tel qu'il est décrit dans notre rapport annuel 2017. En outre, nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de fonds propres réglementaires et de nous y préparer, ainsi que les réformes de Bâle III du CBCB, afin d'assurer le respect intégral et opportun des nouvelles exigences. Pour de plus amples renseignements sur les faits nouveaux en matière de réglementation concernant notre cadre de gestion des fonds propres, se reporter à la rubrique Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidités et de réglementation du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018.

Le BSIF s'attend à ce que les banques canadiennes se conforment déjà aux ratios cibles « tout compris » de Bâle III en ce qui concerne le ratio CET1, le ratio de fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le BSIF autorise les banques canadiennes à appliquer progressivement les exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit selon Bâle III sur une période de cinq ans se terminant le 31 décembre 2018. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit appliqués aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres s'établissent à respectivement 80 %, 83 % et 86 % et ils atteindront 100 % pour chaque catégorie de fonds propres d'ici l'exercice 2019.

Le 21 novembre 2017, nous avons été désignés comme banque d'importance systémique mondiale par le Conseil de stabilité financière (CSF). Cela exige que nous respections des exigences plus élevées en matière d'absorption des pertes (capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en pourcentage des actifs moyens pondérés en fonction des risques) de 1 %. Le BSIF requiert que l'exigence liée aux banques d'importance systémique intérieure ou aux banques d'importance systémique mondiale, selon la plus élevée des deux, soit appliquée (les deux exigences correspondent actuellement à 1 % des actifs pondérés en fonction des risques).

Avec prise d'effet le 1^{er} février 2018, le BSIF a prescrit une révision du plancher de fonds propres réglementaires établi aux termes de Bâle I actuellement en vigueur, ce qui exigera d'instaurer progressivement un nouveau plancher de fonds propres réglementaires représentant 75 % de l'actif pondéré en fonction des risques et fondé sur les approches standards de Bâle II. Ce nouveau plancher entrera progressivement en vigueur sur trois trimestres, le plancher de fonds propres exigé étant de 70 %, 72,5 % et de 75 % aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2018, respectivement.

Le 20 juin 2018, le BSIF a annoncé que toutes les banques d'importance systémique intérieure seront tenues de divulguer publiquement leur réserve pour stabilité intérieure conformément aux exigences du deuxième pilier dans le cadre de leurs déclarations trimestrielles, comme c'est le cas pour les autres renseignements qu'elles doivent actuellement fournir au sujet de leurs fonds propres. La réserve représentera entre 0 % et 2,5 % de la valeur totale des actifs pondérés en fonction des risques d'une entité. Pour les six banques d'importance systémique au Canada, cette réserve correspond actuellement à 1,5 % du total de leurs actifs pondérés en fonction des risques et elle doit être constituée exclusivement de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1). Le BSIF examinera les réserves pour stabilité intérieure de ces banques deux fois l'an, soit en juin et en décembre, après quoi il signalera publiquement tout changement.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF au titre de Bâle III ainsi que les exigences relatives au deuxième palier.

Ratios de fonds propres et de levier au titre de Bâle III	Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques au titre de Bâle III					Ratios de fonds propres et de levier de RBC au 31 juillet 2018	Ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF atteints ou dépassés	Réserve pour stabilité intérieure	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale et la réserve pour stabilité intérieure
	Ratio minimal	Réserves de fonds propres ⁽¹⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale ⁽²⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale ⁽²⁾				
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	11,1 %	✓	1,50 %	> 9,5 %
Fonds propres de première catégorie	> 6,0 %	2,5 %	> 8,5 %	1,0 %	> 9,5 %	12,3 %	✓	1,50 %	> 11,0 %
Total des fonds propres	> 8,0 %	2,5 %	> 10,5 %	1,0 %	> 11,5 %	14,1 %	✓	1,50 %	> 13,0 %
Ratio de levier	> 3,0 %	s.o.	> 3,0 %	s.o.	> 3,0 %	4,3 %	✓	s.o.	> 3,0 %

(1) Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit.

(2) Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, un supplément de fonds propres équivalant à notre supplément applicable aux banques d'importance systémique intérieure et au supplément du CBCB applicable aux banques d'importance systémique mondiale, selon le plus élevé des deux montants, s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques.

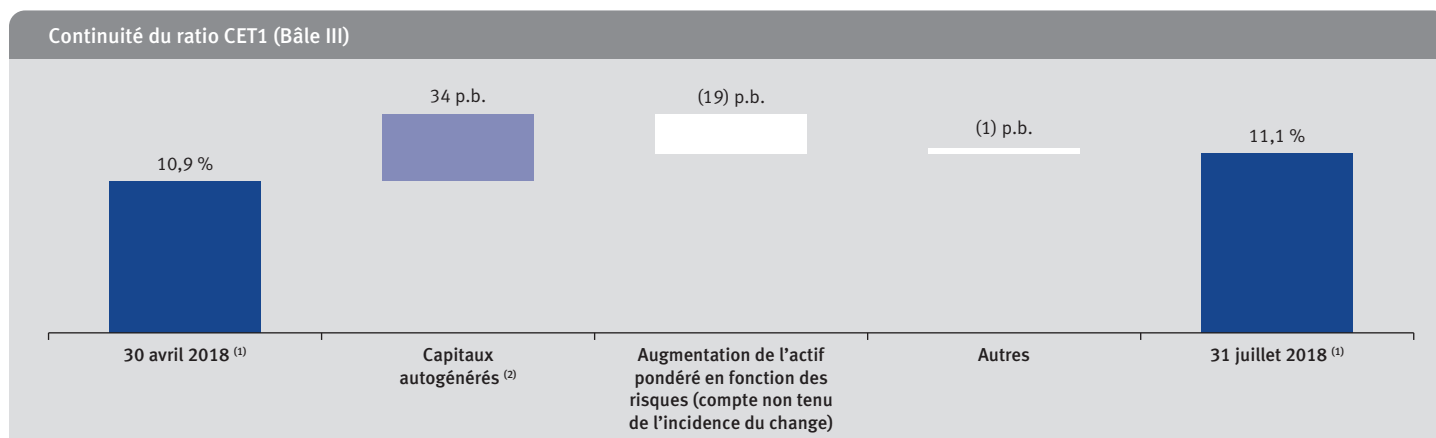
s.o. sans objet

Les tableaux qui suivent présentent des informations détaillées sur nos fonds propres réglementaires, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres et de levier. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres et de levier restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux		
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 octobre 2017
Fonds propres (1)			
Fonds propres CET1	55 054 \$	53 277 \$	51 572 \$
Fonds propres de première catégorie	61 332	60 058	58 361
Total des fonds propres	70 525	69 214	67 556
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2)			
Aux fins du calcul du ratio CET1	497 949 \$	488 226 \$	474 478 \$
Aux fins du calcul du ratio de fonds propres de première catégorie	498 422	488 699	474 478
Aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres	498 896	489 172	474 478
L'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres comprend : (1)			
Risque de crédit	407 477 \$	396 996 \$	376 519 \$
Risque de marché	29 921	31 750	27 618
Risque opérationnel	61 498	60 426	59 203
Ajustement au titre du plancher réglementaire (3)	–	–	11 138
Total de l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres	498 896 \$	489 172 \$	474 478 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1)			
Ratio CET1	11,1 %	10,9 %	10,9 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	12,3 %	12,3 %	12,3 %
Ratio du total des fonds propres	14,1 %	14,1 %	14,2 %
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %	4,4 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	1 413,9 \$	1 381,0 \$	1 315,5 \$

- (1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF, en se fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »). Le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF d'après le cadre de l'accord de Bâle III.
- (2) Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires prescrits par les exigences en matière d'adéquation des fonds propres sont de 80 %, 83 % et 86 %, respectivement. Pour l'exercice 2017, ces facteurs étaient de 72 %, 77 % et 81 %, respectivement.
- (3) Avant qu'un plancher de fonds propres ne soit fixé, le cas échéant, il est nécessaire de déterminer les trois niveaux d'actifs pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul du ratio CET1, du ratio de fonds propres de première catégorie et du ratio du total des fonds propres découlant de l'option que nous avons choisie pour l'application graduelle des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Depuis l'introduction de l'accord de Bâle II en 2008, le BSIF prescrit un plancher de fonds propres aux institutions qui utilisent l'approche avancée fondée sur les notations internes pour l'évaluation du risque de crédit. Le plancher de fonds propres était déterminé en comparant les exigences en matière de fonds propres aux termes de Bâle I et Bâle III, conformément aux instructions du BSIF. Si les exigences en matière de fonds propres en vertu de Bâle III étaient inférieures à 90 % de ces exigences selon Bâle I, la différence était ajoutée à l'actif pondéré en fonction des risques. Avec prise d'effet le 1^{er} février 2018, le BSIF a prescrit la transition du plancher de fonds propres réglementaires établi aux termes de Bâle I vers un nouveau plancher de fonds propres réglementaires représentant 75 % de l'actif pondéré en fonction des risques et fondé sur les approches standards de Bâle II. Ce nouveau plancher entrera progressivement en vigueur sur trois trimestres, le plancher de fonds propres exigé étant de 70 %, 72,5 % et de 75 % aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2018, respectivement.

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018



(1) Représente des chiffres arrondis.

(2) Capitaux autogénérés d'un montant de 1,7 milliard de dollars qui représente le bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées.

Notre ratio CET1 s'est établi à 11,1 %, en hausse de 20 p.b. par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète surtout les capitaux autogénérés, facteur atténué par la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques par suite de l'expansion des activités.

L'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio CET1 a augmenté de 10 milliards de dollars en raison principalement de l'expansion des activités pour ce qui est des prêts de gros et des prises fermes.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie, soit 12,3 %, est demeuré inchangé, ce qui est essentiellement attribuable au fait que les capitaux autogénérés ont été contrebalancés par la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques par suite de l'expansion des activités et par le rachat de titres de fiducie de capital RBC.

Notre ratio du total des fonds propres est demeuré à 14,1 %, reflétant ainsi les facteurs relatifs au ratio de fonds propres de première catégorie déjà mentionnés.

Notre ratio de levier s'est situé à 4,3 %, ce qui correspond à celui du dernier trimestre puisque les capitaux autogénérés ont été annulés par la progression des positions de levier par suite de l'expansion des activités, et ce, surtout en ce qui a trait à la trésorerie et aux dépôts, aux prêts et aux positions hors bilan, ainsi que par le rachat de titres de fiducie de capital RBC.

Principales activités de gestion des fonds propres

Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion des fonds propres.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Trimestre clos le 31 juillet 2018		Période de neuf mois close le 31 juillet 2018	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Fonds propres de première catégorie				
Activités liées aux actions ordinaires				
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)	440	24 \$	1 105	69 \$
Actions rachetées aux fins d'annulation	(1 283)	(16)	(12 837)	(157)
Rachat d'actions privilégiées, série C-1 (2)	–	–	(82)	(107)
Rachat de titres de fiducie de capital RBC, série 2008-1 (2)		(500)		(500)

(1) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

(2) Pour plus de détails, se reporter à la note 9 de nos états financiers résumés.

Le 23 février 2018, nous avons annoncé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, visant le rachat d'au plus 30 millions de nos actions ordinaires, offre qui a commencé le 27 février 2018 et qui prendra fin le 26 février 2019 ou à une date antérieure si nous avons procédé au rachat de la totalité des actions autorisées en vertu de cette offre. Notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente, laquelle visait également le rachat d'un maximum de 30 millions de nos actions ordinaires, avait débuté le 14 mars 2017 et avait pris fin le 31 janvier 2018. Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du BSIF. Les rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et d'autres Bourses ou systèmes canadiens de négociation désignés. Le prix payé pour les actions rachetées correspond au cours en vigueur à la date du rachat.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018, environ 1,3 million d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le coût total des actions rachetées s'est établi à 128 millions de dollars.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2018, quelque 12,8 millions d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce qui inclut les 9,3 millions d'actions ordinaires qui ont été rachetées aux termes d'un programme spécifique de rachat d'actions. Le coût total des actions rachetées a été de 1 275 millions de dollars. Les rachats réalisés aux termes du programme spécifique de rachat d'actions l'ont été auprès d'une tierce partie sans lien de dépendance et à un prix reflétant un escompte par rapport au cours de nos actions ordinaires au moment de leur rachat.

Nous avons émis des instruments de fonds propres novateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC, par l'intermédiaire de notre entité structurée Fiducie de capital RBC (Fiducie). Le 30 juin 2018, nous avons racheté la totalité des 500 000 titres de fiducie de capital RBC de série 2008-1 qui avaient été émis et qui étaient en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ le titre.

Principales données concernant les actions

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	Au 31 juillet 2018		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires en circulation (1)	1 441 166	17 642 \$	0,94 \$
Actions privilégiées de premier rang en circulation			
À dividende non cumulatif, série W (2)	12 000	300	0,31
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	0,28
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	0,29
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	0,28
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	0,28
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	0,28
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	0,28
À dividende non cumulatif, série AJ (3)	13 579	339	0,22
À dividende non cumulatif, série AK (3)	2 421	61	0,20
À dividende non cumulatif, série AL (3)	12 000	300	0,27
À dividende non cumulatif, série AZ (3), (4)	20 000	500	0,25
À dividende non cumulatif, série BB (3), (4)	20 000	500	0,24
À dividende non cumulatif, série BD (3), (4)	24 000	600	0,23
À dividende non cumulatif, série BF (3), (4)	12 000	300	0,23
À dividende non cumulatif, série BH (4)	6 000	150	0,31
À dividende non cumulatif, série BI (4)	6 000	150	0,31
À dividende non cumulatif, série BJ (4)	6 000	150	0,33
À dividende non cumulatif, série BK (3), (4)	29 000	725	0,34
À dividende non cumulatif, série BM (3), (4)	30 000	750	0,34
À dividende non cumulatif, série C-2 (5)	20	31	16,88 \$ US
Actions propres détenues – privilégiées	8	–	
Actions propres détenues – ordinaires	(1 158)	(109)	
Options sur actions			
En cours	8 863		
Exercibles	4 087		
Dividendes			
Actions ordinaires		1 355	
Actions privilégiées		71	

- (1) Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion des fonds propres, se reporter à la note 9 des états financiers résumés.
(2) Depuis le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.
(3) Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.
(4) Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV).
(5) Représente 815 400 actions représentatives d'actions étrangères relatives aux actions privilégiées de série C-2. Chaque action représentative d'action étrangère représente un quarantième de droit sur une action de série C-2.

Au 17 août 2018, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'établissait à 1 439 948 844, déduction faite des 1 244 475 actions propres détenues et le nombre d'options sur actions et d'attribution d'actions en cours s'établissait à 8 835 694.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de série AZ, les actions privilégiées de série BB, les actions privilégiées de série BD, les actions privilégiées de série BF, les actions privilégiées de série BH, les actions privilégiées de série BI, les actions privilégiées de série BJ, les actions privilégiées de série BK, les actions privilégiées de série BM, les débetures subordonnées échéant le 17 juillet 2024, les débetures subordonnées échéant le 29 septembre 2026, les débetures subordonnées échéant le 4 juin 2025, les débetures subordonnées échéant le 20 janvier 2026 et les débetures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV, seraient converties en actions ordinaires de RBC selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum de 2 744 millions d'actions ordinaires de RBC, d'où un effet dilutif de 65,56 % selon le nombre d'actions ordinaires de RBC en circulation au 31 juillet 2018.

Capital attribué

La méthode que nous utilisons consiste à attribuer le capital à nos secteurs d'exploitation selon le montant le plus élevé entre le capital économique pleinement diversifié et les exigences en matière de fonds propres réglementaires de l'accord de Bâle III. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le tableau qui suit donne un aperçu de notre capital attribué.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		
	le 31 juillet 2018	le 30 avril 2018	le 31 janvier 2018
Risque de crédit	22 550 \$	21 400 \$	21 650 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	3 850	4 150	3 850
Risque opérationnel	5 650	5 500	5 550
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	3 400	3 400	3 350
Risque d'assurance	700	700	650
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	15 600	15 550	15 300
Attribution de fonds propres réglementaires	13 100	11 550	11 450
Capital attribué	64 850 \$	62 250 \$	61 800 \$
Capital non attribué	4 800	5 200	5 050
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	69 650 \$	67 450 \$	66 850 \$

Troisième trimestre de 2018 par rapport au deuxième trimestre de 2018

Le capital attribué a augmenté de 2,6 milliards de dollars, ce qui reflète surtout la croissance interne des activités.

Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital attribué requis pour couvrir tous nos risques significatifs.

Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidités et de réglementation

Révision du dispositif de mesure des banques d'importance systémique mondiale

Le 5 juillet 2018, le CBCB a publié un document intitulé *Global systemically important banks: revised assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*, document qui décrit les révisions apportées au dispositif de mesure des banques d'importance systémique mondiale. Ce dispositif a pour objectif d'assurer que ces banques maintiennent des réserves de fonds propres plus élevées et leur propose des mesures incitatives visant la réduction de leur importance systémique. Même si les éléments fondamentaux de ce dispositif ont été conservés, les changements touchent notamment la définition des indicateurs de l'activité transfrontalière, l'instauration d'un indicateur relatif aux volumes des transactions de négociation, l'obligation de consolider les filiales d'assurance, de nouvelles normes quant aux informations à fournir et d'autres lignes directrices concernant la capacité additionnelle d'absorption des pertes. Nous analysons actuellement l'incidence de ces révisions. Le CBCB s'attend à ce que les administrations membres les mettent en œuvre d'ici 2021. Le BSIF n'a pas encore fait connaître la date prévue de leur entrée en vigueur.

Capacité totale d'absorption des pertes

Le 18 avril 2018, le BSIF a publié la version finale de sa ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes, qui s'applique aux banques canadiennes d'importance systémique intérieure dans le cadre du régime de recapitalisation interne mis en place par le gouvernement fédéral. Cette ligne directrice s'inscrit dans la même veine que la norme sur la capacité totale d'absorption des pertes publiée le 9 novembre 2015 par le CSF à l'intention des institutions désignées en tant que banques d'importance systémique mondiale, si ce n'est qu'elle a été adaptée pour le contexte canadien.

Le 21 août 2018, le BSIF a émis un avis exigeant des banques d'importance systémique qu'elles maintiennent au moins 21,5 % d'instruments admissibles à la capacité totale d'absorption des pertes au titre de leurs actifs pondérés en fonction des risques et au moins 6,75 % au titre de leurs positions de levier. Nous serons tenus de nous conformer aux exigences minimales relatives à la capacité totale d'absorption des pertes d'ici le 1^{er} novembre 2021 et de commencer à communiquer nos ratios relatifs à la capacité totale d'absorption des pertes au premier trimestre de 2019. Nous ne prévoyons pas avoir de difficulté à nous conformer à ces exigences.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques Gestion du risque – Risques principaux et risques émergents et Risque lié à l'environnement juridique et réglementaire de notre rapport annuel 2017, ainsi qu'à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion des fonds propres du rapport annuel 2017 et du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Résumé des méthodes comptables et estimations

Nos états financiers résumés sont présentés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017 et de nos états financiers résumés du troisième trimestre de 2018.

Changements de méthodes comptables et des informations à fournir

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre de 2018, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Comme l'autorisent les dispositions transitoires d'IFRS 9, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats des périodes correspondantes. En conséquence, toute l'information concernant les périodes correspondantes antérieures au 1^{er} novembre 2017 est présentée conformément aux méthodes comptables utilisées précédemment, décrites dans notre rapport annuel 2017. Les ajustements aux valeurs comptables des actifs et passifs financiers au 1^{er} novembre 2017 ont été comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués et des autres composantes des capitaux propres du premier trimestre de 2018. Pour des détails sur ces changements, voir la note 2 de nos états financiers résumés.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Les changements futurs de méthodes comptables et d'information à fournir qui ne sont pas encore en vigueur pour RBC sont aussi décrits à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017, et une mise à jour est présentée ci-dessous.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié son *Cadre conceptuel de l'information financière (Cadre conceptuel)* révisé, qui remplace la version antérieure du *Cadre Conceptuel* qui a été publiée en 2010. Les exigences qui y sont énoncées devront être appliquées à compter du 1^{er} novembre 2020. Nous sommes actuellement en voie d'analyser les répercussions de leur application sur nos états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Au 31 juillet 2018, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de présentation de l'information conformément aux règles adoptées par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 juillet 2018.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 et avons mis à jour et modifié certains contrôles internes à l'égard de l'information financière du fait de cette nouvelle norme comptable.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 28 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication de notre rapport annuel 2017, de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2018 et du document d'information financière complémentaire (IFC) a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du Conseil de stabilité financière.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Catégorie de risque	Recommandation	Information à fournir	Référence		
			Page du rapport aux actionnaires	Page du rapport annuel	Page de l'IFC
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	59	131	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques		59, 61-65	–
	3	Risques principaux et risques émergents		60	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	52-53	104-108	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques		59, 61-65	–
	6	Culture à l'égard du risque		61-65	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités		114	–
	8	Simulation de crise		63-65, 77	–
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	53	104-108	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire		–	23-26
	11	État de l'évolution des fonds propres réglementaires		–	27
	12	Planification stratégique en matière de fonds propres		104-108	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité		–	30
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe		65-68	28-29
	15	Information relative au risque de crédit lié aux actifs pondérés en fonction des risques et mesures de risque connexes		–	45-47
	16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque		–	30
Liquidités	17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle		62, 66	45
	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	44-46	84-86, 91-92	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	46, 49	86, 90	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	51-52	93-94	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	46-48	87-89	–
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	42-43	81-82	–
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	38-41	76-80	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché		77	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés		76-80	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la Banque	28-38	65-76, 174-176	33-47
		Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	87-93	126-130	43
	27	Politiques de détermination des prêts douteux		66-68, 116, 146-147	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice		–	35, 40
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse		69-70	49
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit		68	44
Autres	31	Autres types de risque		95-103	–
	32	Événements publics comportant des risques		99-100, 216-217	–

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

Bilans consolidés intermédiaires résumés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 juillet 2018	31 octobre 2017
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	32 015 \$	28 407 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	49 159	32 662
Valeurs mobilières (note 2)		
Titres détenus à des fins de transaction	126 386	127 657
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable (notes 2 et 4)	90 746	90 722
	217 132	218 379
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	264 170	220 977
Prêts (notes 2 et 5)		
Prêts de détail	394 884	385 170
Prêts de gros	171 050	159 606
	565 934	544 776
Correction de valeur pour pertes sur prêts (notes 2 et 5)	(2 837)	(2 159)
	563 097	542 617
Actif net des fonds distincts	1 396	1 216
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16 083	16 459
Dérivés	88 503	95 023
Locaux et matériel	2 771	2 670
Goodwill	11 012	10 977
Autres immobilisations incorporelles	4 581	4 507
Autres actifs	42 455	38 959
	165 405	168 595
Total de l'actif	1 292 374 \$	1 212 853 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 6)		
Particuliers	265 555 \$	260 213 \$
Entreprises et gouvernements	534 808	505 665
Banques	31 898	23 757
	832 261	789 635
Passif net au titre des fonds distincts	1 396	1 216
Autres		
Acceptations	16 099	16 459
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 192	30 008
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	178 170	143 084
Dérivés	86 082	92 127
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	10 105	9 676
Autres passifs (note 2)	48 068	46 955
	371 716	338 309
Débiteures subordonnées	9 129	9 265
Total du passif	1 214 502	1 138 425
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions privilégiées (note 9)	6 306	6 413
Actions ordinaires (note 9)	17 533	17 703
Bénéfices non distribués	49 424	45 359
Autres composantes des capitaux propres	4 518	4 354
	77 781	73 829
Participations ne donnant pas le contrôle (note 9)	91	599
Total des capitaux propres	77 872	74 428
Total du passif et des capitaux propres	1 292 374 \$	1 212 853 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les trimestres clos		Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Revenu d'intérêt et de dividende (note 3)				
Prêts	5 484 \$	4 691 \$	15 516 \$	13 769 \$
Valeurs mobilières	1 486	1 207	4 236	3 658
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	1 501	829	3 894	2 130
Dépôts et autres	155	81	385	201
	8 626	6 808	24 031	19 758
Frais d'intérêt (note 3)				
Dépôts et autres	2 633	1 672	6 840	4 689
Autres passifs	1 312	811	3 494	2 091
Débitures subordonnées	85	68	235	199
	4 030	2 551	10 569	6 979
Revenu net d'intérêt	4 596	4 257	13 462	12 779
Revenus autres que d'intérêt				
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires	1 290	1 009	3 240	2 954
Revenus tirés des activités de négociation	234	216	788	660
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 347	1 227	3 990	3 575
Revenus tirés des fonds communs de placement	908	857	2 655	2 491
Commissions de courtage en valeurs mobilières	334	330	1 023	1 089
Frais bancaires	458	450	1 341	1 325
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	541	537	1 539	1 595
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	273	281	831	744
Revenus sur cartes	266	245	790	722
Commissions de crédit	378	355	1 023	1 069
Profits nets sur les titres de placement (notes 2 et 4)	26	44	114	125
Quote-part des bénéfices (pertes) des coentreprises et des entreprises associées	(26)	33	13	325
Autres	400	247	1 098	693
	6 429	5 831	18 445	17 367
Total des revenus	11 025	10 088	31 907	30 146
Dotation à la provision pour pertes de crédit (notes 2, 4 et 5)	346	320	954	916
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	925	643	2 182	1 916
Frais autres que d'intérêt				
Ressources humaines (note 7)	3 521	3 433	10 347	10 031
Matériel	416	361	1 174	1 061
Frais d'occupation	393	383	1 158	1 186
Communications	260	250	733	712
Honoraires	359	326	961	846
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	271	255	798	758
Autres	638	529	1 780	1 589
	5 858	5 537	16 951	16 183
Bénéfice avant impôt	3 896	3 588	11 820	11 131
Impôt sur le résultat	787	792	2 639	2 499
Bénéfice net	3 109 \$	2 796 \$	9 181 \$	8 632 \$
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires	3 101 \$	2 783 \$	9 153 \$	8 599 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	8	13	28	33
	3 109 \$	2 796 \$	9 181 \$	8 632 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 10)	2,10 \$	1,86 \$	6,19 \$	5,69 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 10)	2,10	1,85	6,16	5,67
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,94	0,87	2,79	2,57

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Bénéfice net	3 109 \$	2 796 \$	9 181 \$	8 632 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :				
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente				
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente		67		66
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente		(27)		(76)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	43		5	
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	(9)		15	
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(13)		(76)	
	21	40	(56)	(10)
Écarts de change				
Profits (pertes) de change latents	415	(4 405)	387	(3 272)
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(78)	1 538	(130)	1 076
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	-	-	-	(10)
	337	(2 867)	257	(2 206)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(45)	585	162	595
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	28	(167)	19	(99)
	(17)	418	181	496
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :				
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (note 7)	464	510	597	832
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(13)	(20)	113	(265)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2		1	
	453	490	711	567
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	794	(1 919)	1 093	(1 153)
Total du résultat global	3 903 \$	877 \$	10 274 \$	7 479 \$
Total du résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	3 894 \$	871 \$	10 245 \$	7 451 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	9	6	29	28
	3 903 \$	877 \$	10 274 \$	7 479 \$

L'incidence de l'impôt sur le résultat sur les états consolidés intermédiaires résumés du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Impôt sur les autres éléments du résultat global				
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente		50 \$		39 \$
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente		(9)		(29)
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	20 \$		22 \$	
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net	9		5	
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(10)		(40)	
Profits (pertes) de change latents	1	(9)	1	(7)
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(23)	518	(43)	359
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(16)	211	89	215
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	10	(60)	(24)	(36)
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	166	186	216	292
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(4)	(8)	42	(102)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1		(3)	
Total de la charge (l'économie) d'impôt	154 \$	879 \$	265 \$	731 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres (non audité)

	Autres composantes des capitaux propres											Total des capitaux propres
	Valeurs										Participations ne donnant pas le contrôle	
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Actions propres – privilégiées	Actions propres – ordinaires	Bénéfices non distribués	Titres disponibles à la vente	Valeurs mobilières et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écart de change	Couvertures des flux de trésorerie		
Solde au 30 avril 2017	6 713 \$	17 717 \$	(1) \$	(10) \$	42 538 \$	290 \$	5 344 \$	(21) \$	5 613 \$	72 570 \$	598 \$	73 168 \$
Variation des capitaux propres												
Capital social émis	-	42	-	-	-	-	-	-	-	42	-	42
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat de titres de fiducie de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres – vente	-	-	38	1 099	-	-	-	-	-	1 137	-	1 137
Actions propres – achat	-	-	(37)	(977)	-	-	-	-	-	(1 014)	-	(1 014)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	(6)	-	-	-	-	(6)	-	(6)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	(1 269)	-	-	-	-	(1 269)	-	(1 269)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	-	-	-	-	(76)	-	-	-	-	(76)	(17)	(93)
Autres	-	-	-	-	19	-	-	-	-	19	-	19
Bénéfice net	-	-	-	-	2 783	-	-	-	-	2 783	13	2 796
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	490	40	(2 860)	418	(2 402)	(1 912)	(7)	(1 919)
Solde au 31 juillet 2017	6 713 \$	17 759 \$	- \$	112 \$	44 479 \$	330 \$	2 484 \$	397 \$	3 211 \$	72 274 \$	587 \$	72 861 \$
Solde au 30 avril 2018	6 306 \$	17 634 \$	(3) \$	(95) \$	47 405 \$		84 \$	3 465 \$	4 178 \$	75 425 \$	600 \$	76 025 \$
Variation des capitaux propres												
Capital social émis	-	24	-	-	-	-	-	-	-	24	-	24
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(16)	-	-	(112)	-	-	-	-	(128)	-	(128)
Rachat de titres de fiducie de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres – vente	-	-	69	1 292	-	-	-	-	-	1 361	-	1 361
Actions propres – achat	-	-	(66)	(1 306)	-	-	-	-	-	(1 372)	-	(1 372)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-	(2)	-	(2)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	(1 355)	-	-	-	-	(1 355)	-	(1 355)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	-	-	-	-	(71)	-	-	-	-	(71)	(18)	(89)
Autres	-	-	-	-	5	-	-	-	-	5	-	5
Bénéfice net	-	-	-	-	3 101	-	-	-	-	3 101	8	3 109
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	453		21	(17)	340	793	1	794
Solde au 31 juillet 2018	6 306 \$	17 642 \$	- \$	(109) \$	49 424 \$		105 \$	3 801 \$	4 518 \$	77 781 \$	91 \$	77 872 \$

	Autres composantes des capitaux propres											Total des capitaux propres
	Valeurs										Participations ne donnant pas le contrôle	
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Actions propres – privilégiées	Actions propres – ordinaires	Bénéfices non distribués	Titres disponibles à la vente	Valeurs mobilières et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écarts de change	Couvertures des flux de trésorerie	Total des autres composantes des capitaux propres		
(en millions de dollars canadiens)	6 713 \$	17 939 \$	– \$	(80) \$	41 519 \$	340 \$	4 685 \$	(99) \$	4 926 \$	71 017 \$	595 \$	71 612 \$
Solde au 31 octobre 2016												
Variation des capitaux propres												
Capital social émis	–	188	–	–	(1)	–	–	–	–	187	–	187
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(368)	–	–	(2 220)	–	–	–	–	(2 588)	–	(2 588)
Rachat de titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rachat d'actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions propres – vente	–	–	82	3 414	–	–	–	–	–	3 496	–	3 496
Actions propres – achat	–	–	(82)	(3 222)	–	–	–	–	–	(3 304)	–	(3 304)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(31)	–	–	–	–	(31)	–	(31)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(3 772)	–	–	–	–	(3 772)	–	(3 772)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(228)	–	–	–	–	(228)	(34)	(262)
Autres	–	–	–	–	46	–	–	–	–	46	(2)	44
Bénéfice net	–	–	–	–	8 599	–	–	–	–	8 599	33	8 632
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	567	(10)	(2 201)	496	(1 715)	(1 148)	(5)	(1 153)
Solde au 31 juillet 2017	6 713 \$	17 759 \$	– \$	112 \$	44 479 \$	330 \$	2 484 \$	397 \$	3 211 \$	72 274 \$	587 \$	72 861 \$
Solde au 31 octobre 2017	6 413 \$	17 730 \$	– \$	(27) \$	45 359 \$	378 \$	3 545 \$	431 \$	4 354 \$	73 829 \$	599 \$	74 428 \$
Ajustement de transition (note 2)	–	–	–	–	(558)	(378)	299 \$	–	(79)	(637)	–	(637)
Solde au 1^{er} novembre 2017	6 413 \$	17 730 \$	– \$	(27) \$	44 801 \$	– \$	299 \$	431 \$	4 275 \$	73 192 \$	599 \$	73 791 \$
Variation des capitaux propres												
Capital social émis	–	69	–	–	–	–	–	–	–	69	–	69
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(157)	–	–	(1 118)	–	–	–	–	(1 275)	–	(1 275)
Rachat de titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(500)	(500)
Rachat d'actions privilégiées	(107)	–	–	–	2	–	–	–	–	(105)	–	(105)
Actions propres – vente	–	–	202	4 061	–	–	–	–	–	4 263	–	4 263
Actions propres – achat	–	–	(202)	(4 143)	–	–	–	–	–	(4 345)	–	(4 345)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	(6)	–	–	–	–	(6)	–	(6)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(4 030)	–	–	–	–	(4 030)	–	(4 030)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	–	–	–	–	(214)	–	–	–	–	(214)	(37)	(251)
Autres	–	–	–	–	125	–	(138)	–	(138)	(13)	–	(13)
Bénéfice net	–	–	–	–	9 153	–	–	–	–	9 153	28	9 181
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	711	–	(56)	181	381	1 092	1	1 093
Solde au 31 juillet 2018	6 306 \$	17 642 \$	– \$	(109) \$	49 424 \$	– \$	105 \$	3 801 \$	4 518 \$	77 781 \$	91 \$	77 872 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos		Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	3 109 \$	2 796 \$	9 181 \$	8 632 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres				
Dotation à la provision pour pertes de crédit	346	320	954	916
Amortissement	147	141	423	449
Impôt différé	90	153	403	183
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	272	257	799	760
Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	26	(33)	(9)	(323)
Pertes (profits) sur les titres de placement (note 2)	(24)	(66)	(118)	(189)
Pertes (profits) à la cession d'activités	(40)	–	(40)	2
Perte de valeur de titres disponibles à la vente		12		43
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation				
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	342	69	323	167
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	79	92	23	(99)
Impôt exigible	(86)	823	(2 597)	(711)
Actifs dérivés	5 672	(5 070)	6 520	13 111
Passifs dérivés	(4 808)	5 172	(6 045)	(12 347)
Titres détenus à des fins de transaction	4 782	3 661	4 169	22 555
Prêts, déduction faite de la titrisation	(12 012)	(3 009)	(30 286)	(13 695)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(2 986)	8 262	(43 194)	(22 367)
Dépôts, déduction faite de la titrisation	10 213	(5 715)	43 964	22 279
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	7 252	(5 975)	35 086	18 539
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	145	3 181	3 184	(9 857)
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	1 302	(537)	358	(355)
Autres	1 692	5 847	448	3 722
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	15 513	10 381	23 546	31 415
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(12 180)	(10 223)	(16 497)	(8 247)
Produit de la vente de titres de placement (note 2)	5 497	2 501	15 994	7 773
Produit de l'arrivée à échéance de titres de placement (note 2)	8 071	9 297	26 956	30 299
Achat de titres de placement (note 2)	(14 225)	(16 318)	(38 877)	(44 353)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(521)	(228)	(1 395)	(899)
Produit de cessions	14	–	14	–
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(13 344)	(14 971)	(13 805)	(15 427)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Rachat de titres de fiducie de capital	(500)	–	(500)	–
Rachat de débentures subordonnées	–	(119)	–	(119)
Émission d'actions ordinaires	21	35	53	169
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(128)	–	(1 275)	(2 588)
Rachat d'actions privilégiées	–	–	(105)	–
Actions propres – vente	1 361	1 137	4 263	3 496
Actions propres – achat	(1 372)	(1 014)	(4 345)	(3 304)
Dividendes versés	(1 427)	(1 348)	(4 214)	(3 964)
Frais d'émission	–	–	–	(1)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(18)	(17)	(37)	(34)
Variation des emprunts à court terme des filiales	(898)	(13)	–	(30)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(2 961)	(1 339)	(6 160)	(6 375)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	42	(287)	27	(240)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(750)	(6 216)	3 608	9 373
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période (1)	32 765	30 518	28 407	14 929
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période (1)	32 015 \$	24 302 \$	32 015 \$	24 302 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :				
Intérêts versés	3 662 \$	2 343 \$	9 668 \$	6 337 \$
Intérêts reçus	8 278	6 654	22 967	18 796
Dividendes reçus	446	411	1 285	1 358
Impôt sur le résultat payé	908	768	5 076	3 815

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2,7 milliards de dollars au 31 juillet 2018 (2,6 milliards au 30 avril 2018; 2,3 milliards au 31 octobre 2017; 1,8 milliard au 31 juillet 2017; 1,8 milliard au 30 avril 2017; 3,3 milliards au 31 octobre 2016).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Note 1 Informations générales

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers résumés) sont présentés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les états financiers résumés ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels et ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2017 et les notes annexes présentés aux pages 132 à 227 de notre rapport annuel 2017. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages. Le 21 août 2018, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers résumés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Sauf indication contraire ci-après, les états financiers résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour préparer nos états financiers consolidés annuels audités de 2017. Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017. Les changements futurs de méthodes comptables et d'informations à fournir non encore entrés en vigueur pour nous sont aussi présentés à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017 et mis à jour à la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle – Changements de méthodes comptables et des informations à fournir de notre rapport de gestion.

Changements de méthodes comptables

Au cours du premier trimestre, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Par conséquent, nous avons changé nos méthodes comptables dans les domaines décrits ci-après, et les nouvelles méthodes s'appliquent depuis le 1^{er} novembre 2017. Comme l'autorisent les dispositions transitoires d'IFRS 9, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats des périodes correspondantes; en conséquence, toute l'information concernant les périodes correspondantes est présentée conformément aux méthodes comptables utilisées précédemment, décrites dans notre rapport annuel 2017. Les ajustements aux valeurs comptables des actifs et passifs financiers à la date de première application (1^{er} novembre 2017) ont été comptabilisés dans le solde d'ouverture respectif des bénéfices non distribués et des autres composantes des capitaux propres du premier trimestre de 2018. Les informations intermédiaires nouvelles ou modifiées ont été fournies au besoin, et les informations des périodes correspondantes sont conformes à celles de l'exercice précédent.

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, suivant le modèle économique que nous suivons pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments d'emprunt sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si l'actif n'est pas détenu à des fins de transaction et que nous prenons la décision irrévocable de désigner l'actif comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette décision est prise instrument par instrument.

Détermination du modèle économique

Nous déterminons nos modèles économiques d'une manière qui reflète au mieux la façon dont nous gérons les portefeuilles d'actifs financiers en vue d'atteindre nos objectifs commerciaux. Le jugement sert à déterminer nos modèles économiques et il s'appuie sur des éléments probants pertinents et objectifs, dont les suivants :

- la manière dont les activités économiques de nos activités génèrent des avantages (par exemple, sous forme de produits tirés des activités de négociation ou en améliorant le rendement ou en couvrant les coûts de financement ou d'autres coûts) et la manière dont ces activités économiques sont évaluées et présentées aux principaux dirigeants;
- les risques importants influant sur la performance de nos activités, par exemple, le risque de marché, le risque de crédit ou d'autres risques, et les activités menées pour gérer ces risques, décrits dans le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque (*) aux pages 65 à 95 du rapport annuel 2017;
- les ventes antérieures et les ventes attendues des portefeuilles de prêts ou de valeurs mobilières qui sont gérés dans le cadre d'un modèle économique;
- les structures de rémunération des gestionnaires de nos entreprises, dans la mesure où elles sont directement liées à la performance économique du modèle.

Nos modèles économiques se divisent en trois catégories qui reflètent les principales stratégies visant à générer des rendements, comme suit :

- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie – L'objectif de ce modèle économique est de détenir les prêts et les valeurs mobilières afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels de principal et d'intérêts. Les ventes sont accessoires par rapport à cet objectif, et on s'attend à ce qu'elles soient négligeables ou rares.
- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs – Tant la perception de flux de trésorerie contractuels que les ventes sont essentielles à l'atteinte de l'objectif du modèle économique.
- Autres modèles économiques à la juste valeur – Ces modèles ne sont ni le premier ni le deuxième et représentent essentiellement ceux selon lesquels les actifs sont détenus à des fins de transaction ou sont gérés sur la base de la juste valeur.

Déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts

Les instruments détenus selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ou un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs sont évalués pour déterminer si leurs flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Les remboursements de principal et les versements d'intérêts uniquement sont ceux qu'on s'attend à recevoir normalement d'un contrat de prêt de base. Les montants de principal comprennent les remboursements de la valeur nominale du contrat de prêt ou de financement, tandis que les intérêts représentent essentiellement les rendements de base du prêt, y compris la rémunération pour le risque de crédit et la valeur temps de l'argent associés au principal restant dû sur une période donnée. Les intérêts peuvent aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et frais liés à un contrat de prêt de base (par exemple, le risque de liquidité, les frais de gestion ou d'administration) associés à la détention de l'actif financier pour une certaine durée, ainsi qu'une marge.

Lorsque les modalités du contrat exposent les flux de trésorerie contractuels à des risques ou à une volatilité qui sont sans rapport avec un contrat de prêt de base, l'actif financier correspondant est classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Valeurs mobilières

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent tous les titres classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net du fait de leur nature et tous les autres titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont généralement inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et de dividende. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres de placement comprennent tous les titres classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Tous les titres de placement sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite évalués en fonction de leurs classements respectifs. Avant l'application d'IFRS 9, les titres de placement étaient constitués de titres disponibles à la vente et de titres détenus jusqu'à l'échéance.

Les titres de placement comptabilisés au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit, celle-ci étant calculée conformément à notre méthode d'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit décrite ci-après. Les revenus d'intérêt, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Les gains ou pertes de valeur comptabilisés sur les titres inscrits au coût amorti sont comptabilisés à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué au coût amorti est vendu, la différence entre le produit de la vente et le coût amorti de l'instrument au moment de la vente est comptabilisée comme un profit net (perte nette) sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres d'emprunt inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur, et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur sont inclus dans les autres composantes des capitaux propres. Les gains et les pertes de valeur sont comptabilisés en dotation à la provision pour pertes de crédit et ils réduisent d'un montant correspondant le cumul des variations de la juste valeur compris dans les autres composantes des capitaux propres. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est vendu, le cumul des profits et des pertes est reclassé depuis le poste Autres composantes des capitaux propres vers le poste Profit net (perte nette) sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de participation comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres et ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat net lorsqu'ils sont réalisés. Les dividendes sur les titres de participation inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et de dividende.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)**Option de la juste valeur**

Un instrument financier dont la juste valeur peut être évaluée de façon fiable peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) lors de sa comptabilisation initiale même s'il n'a pas été acquis ou assumé principalement en vue d'une revente ou d'un rachat. L'option de la juste valeur peut être appliquée aux actifs financiers si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes correspondants sur une base différente (une non-concordance comptable). L'option de la juste valeur peut être choisie pour les passifs financiers si : i) le choix élimine une non-concordance comptable; ii) le passif financier fait partie d'un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit; ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et tout profit ou perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons l'actif financier.

Les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur attribuables aux changements dans notre propre risque de crédit sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants associés à notre propre risque de crédit qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés ultérieurement dans le résultat net. Les autres variations de la juste valeur non attribuables aux changements dans notre propre risque de crédit sont comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous émettons le passif financier. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations de notre propre risque de crédit dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le résultat net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement comptabilisée en résultat net. Pour déterminer le cas, nous évaluons si nous nous attendons à ce que les effets des variations du risque de crédit du passif soient compensés, dans le résultat net, par une variation de la juste valeur d'un autre instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute attente en ce sens se fonde sur une relation de nature économique entre les caractéristiques du passif et celles de l'autre instrument financier. La détermination se fait lors de la comptabilisation initiale et n'est pas révisée par la suite. Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos instruments d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période.

Dérivés

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de négociation. Ils sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt et de change, les options, les contrats à terme standardisés, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur.

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides. Certains des flux de trésorerie d'un instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9, les critères de classement et d'évaluation sont appliqués à l'instrument hybride dans son intégralité, comme il est décrit à la rubrique Valeurs mobilières de la note 2. Si le contrat hôte est un passif financier ou un actif qui n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 9, les dérivés incorporés sont comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte, à moins que l'option de la juste valeur ait été retenue, comme il est indiqué plus haut. Le contrat hôte est comptabilisé selon les normes applicables. Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont comptabilisés au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre méthode relative à la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements d'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues font respectivement partie des actifs dérivés et des passifs dérivés.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture, à la note 2 de notre rapport annuel 2017.

Comptabilité de couverture

Nous avons choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture d'IAS 39 plutôt que ceux d'IFRS 9. Notre méthode de comptabilité de couverture est décrite à la note 2 de notre rapport annuel 2017.

Prêts

Les prêts sont des instruments d'emprunt qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués selon la méthode relative au classement des actifs financiers indiquée plus haut. La majorité de nos prêts sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt et de dividende – Prêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimés utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif, ainsi que toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Le montant inclut aussi

les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées au poste Revenu d'intérêt et de dividende sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera créé, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées en tant que revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties dans les revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment de l'origination. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Pour ce qui est des prêts comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur sont comptabilisées à chaque date de clôture, conformément au modèle de dépréciation à trois niveaux présenté ci-après.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent certains prêts, les titres d'emprunt, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les créances et les intérêts courus à recevoir et les créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux prêts est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres. Les autres actifs financiers inscrits au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, dans nos bilans consolidés.

Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés. Dans le cas de certains produits de détail, les pertes de crédit attendues sont évaluées en fonction de l'exposition totale et ne sont pas attribuables aux composantes figurant au bilan ou qui n'y figurent pas. Pour ces produits, la correction de valeur pour pertes de crédit est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts dans la mesure où elle ne dépasse pas le solde du prêt concerné et elle est ultérieurement présentée au poste Autres passifs – Dotations. En ce qui concerne tous les autres produits hors bilan soumis à des tests de dépréciation, la correction de valeur pour pertes de crédit est calculée séparément et incluse au poste Autres passifs – Dotations.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois niveaux fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Niveau 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Niveau 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Niveau 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait utilisée au cours de la période pertinente. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

Les augmentations ou diminutions de la correction de valeur pour pertes de crédit attribuables aux achats et aux nouveaux cas d'origination, de décomptabilisation ou d'arrivée à échéance, ainsi que les réévaluations dues à des changements dans les pertes attendues ou à des transferts entre les niveaux, sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les sorties du bilan et les montants repris qui avaient déjà été sortis du bilan sont imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois niveaux et utiliser des informations prospectives. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier la correction de valeur d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont basées sur un intervalle de résultats possibles et tiennent compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles, y compris les notations internes et externes, l'historique des pertes de crédit et les attentes quant aux flux de trésorerie futurs. Les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la probabilité de défaillance (PD) de l'instrument par la perte en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD), le produit

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

obtenu étant actualisé à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs financiers productifs, la principale différence entre les pertes de crédit attendues de niveau 1 et de niveau 2 est leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de niveau 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois tout au plus, tandis que les estimations de niveau 2 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur la durée restante de l'instrument.

Une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille qui permet une prise en compte appropriée des informations prospectives. Pour refléter d'autres caractéristiques qui ne sont pas déjà prises en compte par la modélisation, un jugement expert en matière de crédit est exercé pour déterminer les pertes de crédit attendues finales.

Dans le cas d'un faible pourcentage de nos portefeuilles qui manquent d'informations historiques détaillées et/ou d'un historique des pertes, nous employons des méthodes d'évaluation simplifiées qui pourraient être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces méthodes, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées à la date de clôture au moyen du taux d'intérêt effectif.

Durée de vie attendue

Pour les instruments des niveaux 2 et 3, les provisions pour pertes reflètent les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante prévue de l'instrument. Pour la plupart des instruments, la durée de vie attendue est limitée à la durée de vie contractuelle restante.

Une exemption s'applique à certains instruments ayant les caractéristiques suivantes : a) l'instrument est composé à la fois d'un prêt et d'un engagement inutilisé; b) nous avons la capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement inutilisé; c) notre exposition aux pertes de crédit ne se limite pas à la période de préavis contractuelle. Pour les produits visés par cette exemption, la durée de vie attendue pourrait dépasser la durée de vie contractuelle restante et correspond à la période au cours de laquelle notre exposition aux pertes de crédit n'est pas réduite en raison de nos activités normales de gestion du risque de crédit. Cette période varie selon le produit et la catégorie de risque et elle est estimée sur la base de l'historique de nos expositions similaires, compte tenu des activités de gestion du risque de crédit entreprises dans le cadre de notre cycle régulier d'examen de la qualité du crédit. Les produits visés par cette exemption comprennent les cartes de crédit, les découverts et certaines marges de crédit renouvelables. Il nous faut exercer un jugement significatif au moment de déterminer quels sont les instruments visés par cette exemption et d'estimer leur durée de vie restante appropriée sur la base de notre expérience passée et de nos activités d'atténuation du risque de crédit.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

Il faut beaucoup de jugement pour pouvoir déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Les transferts entre les niveaux 1 et 2 dépendent de la question de savoir si le risque de crédit lié à un instrument à la date de clôture a subi ou non une augmentation importante depuis sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette appréciation, le risque de crédit est fondé sur la PD de l'instrument sur la durée de vie et non pas sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'appréciation se fait généralement au niveau de l'instrument.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est effectuée tous les trimestres, sur la base de trois facteurs. Si l'un quelconque des facteurs ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit, l'instrument sera transféré depuis le niveau 1 vers le niveau 2 :

- (1) Nous avons fixé des seuils pour déterminer ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit, en fonction à la fois d'une variation en pourcentage et d'une variation en valeur absolue de la PD sur la durée de vie de l'instrument par rapport à sa comptabilisation initiale.
- (2) D'autres examens qualitatifs sont effectués afin de vérifier des critères correspondant aux différents niveaux et de faire des ajustements au besoin, afin de mieux refléter les positions à l'égard desquelles le risque s'est accru sensiblement.
- (3) Les instruments en souffrance depuis 30 jours sont généralement considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit, même si nos autres indicateurs ne reflètent pas une telle augmentation.

Les seuils d'un transfert entre les niveaux 1 et 2 sont symétriques. Si le risque de crédit d'un actif financier qui a été transféré vers le niveau 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré au niveau 1.

Pour certains instruments dont le risque de crédit est faible à la date de clôture, on présume que le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit est considéré comme faible si l'instrument comporte un faible risque de défaillance et que l'emprunteur est en mesure de satisfaire à ses obligations contractuelles à court et à long terme, y compris dans des périodes de bouleversement économique ou commercial. Certains dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les actifs achetés en vertu de conventions de revente, les prêts sur polices d'assurance et les facilités de liquidité consenties à nos conduits multicédants ont été jugés comme ayant un faible risque de crédit.

Utilisation d'informations prospectives

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour chaque niveau et l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit tiennent compte des informations sur les faits antérieurs comme sur les conditions actuelles, ainsi que de projections raisonnables et justifiables à l'égard de la conjoncture économique et des événements à venir. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un degré élevé de jugement.

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des niveaux 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se

servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme. Les variables macroéconomiques qu'emploient nos modèles de pertes de crédit attendues comprennent, entre autres, le produit national brut, les taux de chômage, les rendements obligataires, les indices de rendement boursier, les indices des prix de l'immobilier commercial et les prix des marchandises. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques peuvent faire l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin.

Notre estimation des pertes de crédit attendues des niveaux 1 et 2 est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, qui tient compte d'au moins trois scénarios macroéconomiques futurs. Notre scénario de base repose sur les prévisions macroéconomiques publiées par notre groupe interne Économie. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient par rapport à notre scénario de base en fonction de toutes les situations macroéconomiques raisonnablement possibles. Des scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires et plus graves sont élaborés afin de relever toute non-linéarité importante des pertes de crédit possibles dans les portefeuilles. La conception de scénarios, y compris la création de scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires, est effectuée au moins une fois par année et plus souvent si la situation le justifie.

Les scénarios servent à recenser un vaste intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, et est mise à jour chaque trimestre. Tous les scénarios envisagés sont appliqués à tous les portefeuilles exposés à des pertes de crédit attendues assorties des mêmes probabilités.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est basée sur les variations de la PD à la date de clôture, établie par pondération probabiliste pour toute la durée de vie et compte tenu de l'information prospective, à partir des scénarios macroéconomiques entrant dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de notre gestion interne du risque de crédit. Notre définition de défaillance peut varier selon le type de produit et elle tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs tels que les termes des clauses restrictives de nature financière et le nombre de jours que le compte est en souffrance. En ce qui concerne les prêts de détail et de gros, à l'exception des cas mentionnés ci-après, la défaillance a lieu lorsque le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours relativement à une obligation importante envers nous et/ou que nous estimons que l'emprunteur n'effectuera probablement pas ses paiements intégralement sans que nous intentions une action à son encontre (par exemple, en prenant officiellement possession de la garantie fournie). Pour certains soldes de cartes de crédit, la défaillance se produit lorsque les paiements sont en retard depuis 180 jours. En ce qui concerne ces soldes, l'emploi d'une période où le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours est raisonnable et justifiable par des données observables sur les taux de sortie du bilan et de reprise que l'historique des portefeuilles de cartes de crédit peut fournir. La définition de défaillance est la même d'une période à l'autre et s'applique à tous les instruments financiers, sauf si on peut démontrer que les circonstances ont changé au point d'exiger une nouvelle définition qui est plus appropriée.

Actifs financiers dépréciés (niveau 3)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. Les preuves d'une dépréciation peuvent être que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, fait face à une faillite probable ou autre réorganisation financière, ou être une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou par une conjoncture économique en corrélation avec les défaillances. Un actif du niveau 3 est reclassé au niveau 2 lorsque, à la date de clôture, il n'est plus jugé déprécié. L'actif réintégrera le niveau 1 lorsque son risque de crédit à la date de clôture n'est plus considéré comme ayant augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, ce qui pourrait se produire durant la même période d'information financière où a eu lieu son transfert depuis le niveau 3 vers le niveau 2.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, des flux de trésorerie futurs estimés. Lorsqu'un actif financier déprécié comporte une composante utilisée et une non utilisée, les pertes de crédit attendues reflètent aussi la partie de l'engagement de prêt qui serait utilisée pendant la durée de vie restante de l'instrument.

Si un actif financier est déprécié, les intérêts cessent d'être comptabilisés selon le mode normal, suivant lequel le revenu d'intérêt est calculé en fonction de la valeur comptable brute de l'actif. Le revenu d'intérêt est plutôt calculé au taux d'intérêt effectif initial, qu'on applique au coût amorti de l'actif, lequel représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit correspondante. À la suite d'une dépréciation, le revenu d'intérêt est comptabilisé en fonction d'une désactualisation à compter de la date de comptabilisation initiale de la perte de valeur.

La correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des prêts douteux de niveau 3 est établie au niveau de l'emprunteur, et les pertes sur les prêts douteux sont recensées sur les prêts individuellement importants ou sont collectivement évaluées et établies au moyen de taux basés sur les portefeuilles, sans aucune référence à des prêts en particulier.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel (niveau 3)

Lorsque des prêts individuellement importants sont désignés comme douteux, nous ramenons la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation estimée en comptabilisant une correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement afin de couvrir les pertes de crédit observées. La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement reflète le montant de principal et d'intérêts attendu selon les termes du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré, ainsi que l'incidence des retards dans la reprise du principal et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent). La valeur de réalisation estimée de chaque prêt individuellement important correspond aux flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière fiable et raisonnable, la valeur de réalisation estimée peut être déterminée à l'aide de prix de marché observables de prêts comparables, de la juste valeur de la garantie fournie pour le prêt ou d'autres méthodes raisonnables et justifiables basées sur le jugement de la direction.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

Les corrections de valeur évaluées individuellement sont établies en fonction d'un intervalle de résultats possibles, qui peuvent inclure des scénarios macroéconomiques ou non macroéconomiques, dans la mesure où ils sont pertinents compte tenu des circonstances de l'emprunteur concerné. Les hypothèses fondant l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus reflètent les conditions économiques actuelles et futures et elles sont généralement les mêmes que celles retenues pour les niveaux 1 et 2.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif (niveau 3)

Les prêts soumis à un test de dépréciation collectif sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement reflète i) le montant de principal et d'intérêts attendu selon les termes du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré et ii) l'incidence des retards dans le recouvrement du principal et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent).

Le recouvrement de principal et d'intérêts attendu est estimé au niveau du portefeuille et tient compte des pertes historiques qu'ont subies des portefeuilles comparables présentant des caractéristiques du risque de crédit similaires, ajustées en fonction de la situation actuelle et des conditions futures. Un ratio de couverture spécifique au portefeuille est appliqué au solde des prêts douteux pour calculer la provision pour pertes de crédit évaluée collectivement. La composante valeur temps de l'argent est calculée à l'aide des facteurs d'actualisation appliqués aux groupes de prêts ayant des caractéristiques communes. Les facteurs d'actualisation représentent la tendance de recouvrement attendue qu'affichent les groupes de prêts comparables et reflètent l'expérience passée de ces groupes ajustée en fonction des conditions économiques actuelles et futures et/ou de facteurs sectoriels. Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Sortie de prêts

Les prêts et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation de la garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont en général sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Modifications

Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend essentiellement de la façon dont la renégociation s'est faite et de la nature et de l'ampleur des changements qui en résulteraient. Les modifications apportées pour des raisons de crédit, surtout liées à la restructuration d'une dette en souffrance, sont généralement traitées comme une modification de l'actif financier initial. Les modifications non motivées par une question de crédit sont généralement considérées comme une cessation des flux de trésorerie initiaux, et par conséquent, la renégociation est traitée comme une décomptabilisation de l'actif financier initial et une comptabilisation d'un nouvel actif financier.

Si la modification des conditions ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée pour correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et une perte ou un profit est comptabilisé. L'actif financier continue de faire l'objet des mêmes appréciations visant à déterminer s'il a subi ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ainsi qu'une dépréciation due au crédit (voir plus haut). Un actif financier modifié est transféré hors du niveau 3 si les conditions qui ont permis de le désigner comme déprécié ne sont plus là et qu'elles se rapportent objectivement à un fait s'étant produit après la comptabilisation de la perte de valeur initiale. Un actif financier modifié est transféré hors du niveau 2 lorsqu'il ne respecte plus les seuils relatifs fixés pour déterminer si le risque de crédit a sensiblement augmenté, augmentation qui se fonde sur les variations de la PD sur la durée de vie de l'actif, le nombre de jours en souffrance et d'autres considérations qualitatives. L'actif financier continuera de faire l'objet d'un suivi pour vérifier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit ou dépréciation.

Si la modification des conditions entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial et la comptabilisation d'un nouvel actif financier, ce dernier sera normalement classé au niveau 1, à moins que l'on détermine qu'il s'est déprécié au moment de la renégociation. Pour qu'on puisse déterminer si le risque de crédit a subi une augmentation importante, la date de la modification devient la date de comptabilisation initiale du nouvel actif financier.

Incidence de l'application d'IFRS 9**Reclassements obligatoires**

L'application combinée du modèle économique et des tests pour déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à l'adoption d'IFRS 9 a donné lieu au reclassement des actifs et passifs financiers suivants.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	1 ^{er} novembre 2017		31 octobre 2017	
	Catégorie d'évaluation	Valeur comptable	Ancienne catégorie d'évaluation	Valeur comptable
Actifs financiers :				
Titres détenus à des fins de transaction (1)	Juste valeur par le biais du résultat net	2 572 \$	Disponibles à la vente	2 572 \$
Titres détenus à des fins de transaction (2)	Juste valeur par le biais du résultat net	398	Prêts et créances	398
Titres de placement (3)	Coût amorti	23 602	Disponibles à la vente	23 473
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (4)	Juste valeur par le biais du résultat net	11 720	Prêts et créances	11 720
Prêts (2)	Juste valeur par le biais du résultat net	380	Prêts et créances	405
Prêts (5)	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	547	Prêts et créances	540
Passifs financiers :				
Autres				
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (4)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	2 534 \$	Coût amorti	2 534 \$

- (1) Des titres de participation de 833 millions de dollars précédemment classés comme disponibles à la vente ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature. Des titres d'emprunt de 1 739 millions de dollars précédemment classés comme disponibles à la vente, dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ni à des versements d'intérêts, ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- (2) Les prêts et valeurs mobilières dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ni à des versements d'intérêts ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- (3) Les titres d'emprunt gérés selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ont été reclassés depuis la catégorie « disponibles à la vente » vers la catégorie « coût amorti ». Au 31 juillet 2018, la juste valeur de ces titres correspondait à 18 575 millions de dollars. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2018, des pertes respectives de 1 million de dollars et de 241 millions auraient été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global si les titres n'avaient pas été reclassés.
- (4) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, anciennement classés dans les prêts et créances, ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net parce qu'ils sont gérés sur la base de la juste valeur. Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés, anciennement évalués au coût amorti, ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, car ils sont aussi gérés sur la base de la juste valeur.
- (5) Les prêts gérés selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Éléments anciennement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers ci-dessous, anciennement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ont été classés soit dans cette catégorie même, en raison de leur nature, soit comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global parce qu'ils sont gérés selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	1 ^{er} novembre 2017		31 octobre 2017	
	Catégorie d'évaluation	Valeur comptable	Ancienne catégorie d'évaluation	Valeur comptable
Actifs financiers :				
Titres de placement	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	18 \$	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	18 \$
Titres détenus à des fins de transaction	Juste valeur par le biais du résultat net	4 291	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	4 291
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	Juste valeur par le biais du résultat net	138 979	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	138 979
Prêts	Juste valeur par le biais du résultat net	2 296	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	2 296
Autres actifs	Juste valeur par le biais du résultat net	1 212	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	1 212

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)**Désignations facultatives**

En raison des changements de classement imposés par IFRS 9, les désignations facultatives suivantes ont été effectuées lors de la transition à IFRS 9.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	1 ^{er} novembre 2017		31 octobre 2017	
	Catégorie d'évaluation	Valeur comptable	Ancienne catégorie d'évaluation	Valeur comptable
Actifs financiers :				
Titres de placement (1)	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (désignés)	384 \$	Disponibles à la vente	384 \$
Prêts (2)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	1 368	Prêts et créances	1 263
Passifs financiers :				
Dépôts (3)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignés)	295 \$	Coût amorti	324 \$

- (1) Certains titres de participation non détenus à des fins de transaction ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
(2) Les prêts dans notre portefeuille d'assurances ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin d'éliminer une non-concordance comptable avec les passifs correspondants.
(3) Certains dépôts ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin d'éliminer une non-concordance comptable avec les prêts correspondants, qui ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net parce que leurs flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ni à des versements d'intérêts.

Autres

Le tableau suivant présente d'autres changements résultant de l'application d'IFRS 9.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	1 ^{er} novembre 2017		31 octobre 2017	
	Catégorie d'évaluation	Valeur comptable	Ancienne catégorie d'évaluation	Valeur comptable
Actifs financiers :				
Titres de placement (1)	Coût amorti	7 220 \$	Prêts et créances	7 232 \$
Titres de placement (1)	Coût amorti	14 665	Détenus jusqu'à l'échéance	14 845

- (1) Avant l'adoption d'IFRS 9, certains actifs financiers avaient été reclassés depuis la catégorie « disponibles à la vente » vers la catégorie « détenus jusqu'à l'échéance » ou la catégorie « prêts et créances ». Au moment de l'adoption d'IFRS 9, ces actifs financiers ont été réévalués comme s'ils avaient été toujours comptabilisés au coût amorti et ont été reclassés dans les titres de placement.

Présentation dans le bilan

Le 1^{er} novembre 2017, le poste du bilan intitulé « Titres disponibles à la vente » figurant sous le libellé « Valeurs mobilières » a été renommé « Titres de placement ». Les titres de placement comprennent tous les titres sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont présentés dans les titres détenus à des fins de transaction. Dans le cas des périodes correspondantes, les titres de placement correspondent aux titres disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance selon IAS 39. Pour la période à l'étude, les titres de placement correspondent aux titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti selon IFRS 9.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Le tableau suivant offre une comparaison entre les corrections de valeur pour pertes de crédit calculées conformément à IAS 39 et à IAS 37 et la correction de valeur correspondante calculée conformément à IFRS 9 au 1^{er} novembre 2017.

(en millions de dollars canadiens)	IAS 39 / IAS 37 au 31 octobre 2017			Ajustements de transition	IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017			
	Évalués collectivement (1)	Évalués individuellement	Total		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	Titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2), (3)	– \$	– \$		– \$	25 \$	3 \$	22 \$
Titres d'emprunt au coût amorti (4)	–	–	–	54	9	45	–	54
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, au coût amorti	–	–	–	1	1	–	–	1
Prêts au coût amorti	1 855	304	2 159	590	845	1 184	720	2 749
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, au coût amorti	–	–	–	20	15	5	–	20
Autres actifs, au coût amorti	–	–	–	1	–	1	–	1
Engagements de prêt et garanties financières hors bilan	91	–	91	143	104	130	–	234
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	1 946 \$	304 \$	2 250 \$	834 \$	977 \$	1 387 \$	720 \$	3 084 \$

- (1) Y compris la correction de valeur à l'égard des prêts non encore désignés comme douteux et les corrections de valeur évaluées collectivement à l'égard des prêts douteux.
(2) La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres.
(3) Anciennement titres d'emprunt disponibles à la vente selon IAS 39.
(4) Anciennement titres détenus jusqu'à leur échéance selon IAS 39.

Le tableau suivant présente des rapprochements, entre IAS 39 et IFRS 9, d'éléments de nos bilans consolidés, indiquant séparément les incidences de l'application des règles de dépréciation, de classement et d'évaluation d'IFRS 9. Les incidences fiscales correspondantes sont comptabilisées au poste Autres actifs, sous la rubrique Autres.

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017 IAS 39	Incidence du classement et de l'évaluation	Incidence de la dépréciation	Total des incidences	Au 1 ^{er} novembre 2017 IFRS 9
Actif					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	28 407 \$	– \$	– \$	– \$	28 407 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	32 662	–	–	–	32 662
Valeurs mobilières					
Titres détenus à des fins de transaction	127 657	2 952	–	2 952	130 609
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	90 722	4 615	(54)	4 561	95 283
	218 379	7 567	(54)	7 513	225 892
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	220 977	–	(1)	(1)	220 976
Prêts					
Prêts de détail	385 170	(8)	–	(8)	385 162
Prêts de gros	159 606	(7 535)	8	(7 527)	152 079
	544 776	(7 543)	8	(7 535)	537 241
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(2 159)	–	(590)	(590)	(2 749)
Actifs nets des fonds distincts	1 216	–	–	–	1 216
Autres					
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16 459	–	(20)	(20)	16 439
Dérivés	95 023	–	–	–	95 023
Locaux et matériel, montant net	2 670	–	–	–	2 670
Goodwill	10 977	–	–	–	10 977
Autres immobilisations incorporelles	4 507	–	–	–	4 507
Autres actifs	38 959	(1)	217	216	39 175
	168 595	(1)	197	196	168 791
Total de l'actif	1 212 853 \$	23 \$	(440)\$	(417)\$	1 212 436 \$
Passif					
Dépôts					
Particuliers	260 213 \$	– \$	– \$	– \$	260 213 \$
Entreprises et gouvernements	505 665	(29)	–	(29)	505 636
Banques	23 757	–	–	–	23 757
	789 635	(29)	–	(29)	789 606
Passif net au titre des fonds distincts	1 216	–	–	–	1 216
Autres					
Acceptations	16 459	–	–	–	16 459
Engagements afférents à des titres	30 008	–	–	–	30 008
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	143 084	–	–	–	143 084
Dérivés	92 127	–	–	–	92 127
Sinistres et indemnités d'assurance	9 676	106	–	106	9 782
Autres passifs	46 955	–	143	143	47 098
	338 309	106	143	249	338 558
Déventures subordonnées	9 265	–	–	–	9 265
Total du passif	1 138 425	77	143	220	1 138 645
Capitaux propres attribuables aux actionnaires					
Actions privilégiées	6 413	–	–	–	6 413
Actions ordinaires	17 703	–	–	–	17 703
Bénéfices non distribués	45 359	44	(602)	(558)	44 801
Autres composantes des capitaux propres	4 354	(98)	19	(79)	4 275
	73 829	(54)	(583)	(637)	73 192
Participations ne donnant pas le contrôle	599	–	–	–	599
Total des capitaux propres	74 428	(54)	(583)	(637)	73 191
Total du passif et des capitaux propres	1 212 853 \$	23 \$	(440)\$	(417)\$	1 212 436 \$

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier. Les dérivés incorporés sont présentés avec les contrats hôtes. Pour une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour déterminer la juste valeur de nos instruments financiers, se reporter aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017. Aucun changement important n'a été apporté à nos méthodes d'évaluation de la juste valeur au cours du trimestre.

	Au 31 juillet 2018 (IFRS 9)							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	28 583 \$	– \$	– \$	20 576 \$	20 576 \$	49 159 \$	49 159 \$
Valeurs mobilières								
Titres détenus à des fins de transaction	119 465	6 921	–	–	–	–	126 386	126 386
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable (1)	–	–	43 240	414	47 092	46 455	90 746	90 109
	119 465	6 921	43 240	414	47 092	46 455	217 132	216 495
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	190 333	–	–	–	73 837	73 836	264 170	264 169
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	69	196	97	–	392 591	389 740	392 953	390 102
Prêts de gros	6 160	1 387	467	–	162 130	160 314	170 144	168 328
	6 229	1 583	564	–	554 721	550 054	563 097	558 430
Autres								
Dérivés	88 503	–	–	–	–	–	88 503	88 503
Autres actifs (2)	1 361	–	–	–	44 386	44 386	45 747	45 747
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	184 \$	14 676 \$			250 695 \$	250 409 \$	265 555 \$	265 269 \$
Entreprises et gouvernements (3)	8	102 030			432 770	433 464	534 808	535 502
Banques (4)	–	5 123			26 775	26 808	31 898	31 931
	192	121 829			710 240	710 681	832 261	832 702
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 192	–			–	–	33 192	33 192
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	172 342			5 828	5 829	178 170	178 171
Dérivés	86 082	–			–	–	86 082	86 082
Autres passifs (5)	(1 419)	13			51 633	51 599	50 227	50 193
Débiteures subordonnées	–	–			9 129	9 341	9 129	9 341

	Au 31 octobre 2017 (IAS 39)						
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)							
Actifs financiers							
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	20 752 \$	– \$	11 910 \$	11 910 \$	32 662 \$	32 662 \$
Valeurs mobilières							
Titres détenus à des fins de transaction	116 720	10 937	–	–	–	127 657	127 657
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable (1)	–	–	75 877	14 845	14 771	90 722	90 648
	116 720	10 937	75 877	14 845	14 771	218 379	218 305
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	138 979	–	81 998	81 999	220 977	220 978
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable							
Prêts de détail	69	–	–	383 857	380 782	383 926	380 851
Prêts de gros	1 837	2 329	–	154 525	153 967	158 691	158 133
	1 906	2 329	–	538 382	534 749	542 617	538 984
Autres							
Dérivés	95 023	–	–	–	–	95 023	95 023
Autres actifs (2)	–	1 213	–	44 598	44 598	45 811	45 811
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	184 \$	13 794 \$		246 235 \$	246 147 \$	260 213 \$	260 125 \$
Entreprises et gouvernements (3)	(9)	94 518		411 156	412 495	505 665	507 004
Banques (4)	–	2 072		21 685	21 708	23 757	23 780
	175	110 384		679 076	680 350	789 635	790 909
Autres							
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	30 008	–		–	–	30 008	30 008
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	133 947		9 137	9 138	143 084	143 085
Dérivés	92 127	–		–	–	92 127	92 127
Autres passifs (5)	(1 132)	–		49 440	49 426	48 308	48 294
Débiteures subordonnées	–	–		9 265	9 559	9 265	9 559

(1) Les titres de placement comprennent les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti selon IFRS 9 ainsi que les titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance selon IAS 39.

(2) Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.

(3) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.

(4) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts provenant d'institutions de dépôts réglementées.

(5) Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9					IAS 39				
	Aux									
	31 juillet 2018					31 octobre 2017				
	Évaluation à la juste valeur selon le		Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur	Évaluation à la juste valeur selon le		Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers										
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	\$ 28 583	\$ -	\$ 28 583	\$ -	\$ 28 583	\$ 20 752	\$ -	\$ 20 752	\$ -	\$ 20 752
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction										
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1)										
Gouvernement fédéral	6 643	7 049	-	13 692	13 692	9 374	7 929	-	17 303	17 303
Provinces et municipalités	-	11 302	-	11 302	11 302	-	11 422	-	11 422	11 422
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (1)	979	30 775	65	31 819	31 819	1 226	29 634	-	30 860	30 860
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (2)	2 177	7 529	-	9 706	9 706	934	10 420	-	11 354	11 354
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	-	774	-	774	774	-	1 298	-	1 298	1 298
Titres adossés à des actifs										
Titres non garantis par des créances	-	3 934	113	4 047	4 047	-	732	-	732	732
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	10	19 968	22	20 000	20 000	52	21 655	29	21 736	21 736
Titres de participation	31 158	2 802	1 086	35 046	35 046	29 674	2 853	425	32 952	32 952
	40 967	84 133	1 286	126 386	126 386	41 260	85 943	454	127 657	127 657
Titres de placement (4)										
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1)										
Gouvernement fédéral	-	320	-	320	320	477	1 124	-	1 601	1 601
Provinces et municipalités	-	874	-	874	874	-	2 503	-	2 503	2 503
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (1)	-	17 359	-	17 359	17 359	8	28 999	508	29 515	29 515
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	-	1 694	-	1 694	1 694	479	8 673	-	9 152	9 152
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	-	1 815	-	1 815	1 815	-	934	-	934	934
Titres adossés à des actifs										
TGC (3)	-	5 311	-	5 311	5 311	-	3 623	-	3 623	3 623
Titres non garantis par des créances	-	823	-	823	823	-	2 671	203	2 874	2 874
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	-	14 808	236	15 044	15 044	-	23 662	797	24 459	24 459
Titres de participation	41	102	243	386	386	339	38	711	1 088	1 088
Titres en substitut de prêt	-	24	4	28	28	-	24	4	28	28
	41	43 130	483	43 654	43 654	1 303	72 251	2 223	75 777	75 777
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés										
Prêts	-	190 333	-	190 333	190 333	-	138 979	-	138 979	138 979
Autres	-	7 880	496	8 376	8 376	-	4 056	179	4 235	4 235
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	-	35 041	307	35 348	35 348	-	106 145	380	106 525	106 525
Contrats de change	-	38 079	46	38 125	38 125	-	42 871	63	42 934	42 934
Dérivés de crédit	-	71	-	71	71	-	157	-	157	157
Autres contrats	4 217	11 802	288	16 307	16 307	3 510	10 141	307	13 958	13 958
Ajustements de l'évaluation	-	(620)	2	(618)	(618)	-	(722)	(3)	(725)	(725)
Total des dérivés, montant brut	4 217	84 373	643	89 233	89 233	3 510	158 592	747	162 849	162 849
Ajustements de compensation	-	-	-	-	(730)	-	-	-	(67 826)	(67 826)
Total des dérivés	-	-	-	-	88 503	-	-	-	95 023	95 023
Autres actifs	1 064	227	70	1 361	1 361	966	247	-	1 213	1 213
	46 289	438 659	2 978	487 926	(730) 487 196	47 039	480 820	3 603	531 462	(67 826) 463 636
Passifs financiers										
Dépôts										
Particuliers	\$ 14 391	\$ -	\$ 14 391	\$ -	\$ 14 391	\$ 13 513	\$ -	\$ 13 513	\$ -	\$ 13 513
Entreprises et gouvernements	-	102 038	-	102 038	102 038	-	94 509	-	94 509	94 509
Banques	-	5 123	-	5 123	5 123	-	2 072	-	2 072	2 072
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	17 782	15 410	-	33 192	33 192	12 407	17 601	-	30 008	30 008
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	-	172 342	-	172 342	172 342	-	133 947	-	133 947	133 947
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	-	30 208	743	30 951	30 951	-	100 765	835	101 600	101 600
Contrats de change	-	37 527	20	37 547	37 547	-	40 497	42	40 539	40 539
Dérivés de crédit	-	151	-	151	151	-	258	-	258	258
Autres contrats	3 240	14 464	485	18 189	18 189	3 417	13 461	488	17 366	17 366
Ajustements de l'évaluation	-	(32)	6	(26)	(26)	-	55	13	68	68
Total des dérivés, montant brut	3 240	82 318	1 254	86 812	86 812	3 417	155 036	1 378	159 831	159 831
Ajustements de compensation	-	-	-	-	(730)	-	-	-	(67 704)	(67 704)
Total des dérivés	-	-	-	-	86 082	-	-	-	92 127	92 127
Autres passifs	193	(1 658)	59	(1 406)	(1 406)	130	(1 286)	24	(1 132)	(1 132)
Débiteures subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	21 215	\$ 389 964	\$ 1 782	\$ 412 961	(730) 412 231	15 954	\$ 415 392	\$ 1 867	\$ 433 213	(67 704) 365 509

(1) Au 31 juillet 2018, la valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction s'établissait respectivement à 18 720 millions de dollars et à néant (17 977 millions et néant au 31 octobre 2017), et la valeur de ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres de placement se chiffrait respectivement à 4 652 millions de dollars et à 1 275 millions (13 352 millions et 727 millions au 31 octobre 2017).

(2) OCDE signifie « Organisation de Coopération et de Développement Économiques ».

(3) TGC signifie « titres garantis par des créances ».

(4) Les montants au 31 octobre 2017 ne tenaient pas compte de titres de placement de 100 millions de dollars qui étaient comptabilisés au coût.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018, aucun changement important n'est intervenu dans les techniques d'évaluation, les sensibilités aux données non observables ou les relations entre les données non observables utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Au cours du même trimestre, les variations des fourchettes et des moyennes pondérées des données non observables n'ont pas eu d'incidence significative sur les profits (pertes) latents comptabilisés en résultat et relatifs aux instruments financiers de niveau 3. Pour des informations quantitatives sur les évaluations de la juste valeur utilisant des données non observables importantes, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations des évaluations récurrentes de la juste valeur pour les instruments classés au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9								
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018								
	Juste valeur au début de la période	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (2)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (3)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	66 \$	– \$	1 \$	– \$	(2)\$	– \$	– \$	65 \$	– \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	115	1	2	–	(5)	–	–	113	1
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	23	–	–	–	(1)	–	–	22	–
Titres de participation	1 000	(27)	12	87	(16)	30	–	1 086	(11)
	1 204	(26)	15	87	(24)	30	–	1 286	(10)
Titres de placement									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	33	–	1	–	–	202	–	236	s.o.
Titres de participation	246	(1)	(2)	–	–	–	–	243	s.o.
Titres en substitut de prêt	4	–	–	–	–	–	–	4	–
	283	(1)	(1)	–	–	202	–	483	s.o.
Prêts	687	2	–	131	(284)	–	(40)	496	2
Autres									
Soldes nets des dérivés (4)									
Contrats de taux d'intérêt	(505)	(18)	–	21	72	–	(6)	(436)	(18)
Contrats de change	34	(10)	(7)	12	–	(1)	(2)	26	(14)
Autres contrats	(112)	(13)	(1)	(71)	3	(42)	39	(197)	13
Ajustements de l'évaluation	(22)	–	–	–	18	–	–	(4)	–
Autres actifs	–	–	(1)	71	–	–	–	70	–
	1 569 \$	(66)\$	5 \$	251 \$	(215)\$	189 \$	(9)\$	1 724 \$	(27)\$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(254)\$	(13)\$	(1)\$	(54)\$	7 \$	(238)\$	84 \$	(469)\$	(11)\$
Entreprises et gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	(24)	(2)	–	(35)	2	–	–	(59)	–
	(278)\$	(15)\$	(1)\$	(89)\$	9 \$	(238)\$	84 \$	(528)\$	(11)\$

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

IAS 39

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2017

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (2)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (3)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 \$	– \$	– \$	– \$	(1)\$	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	6	–	–	–	(6)	–	–	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	59	(2)	–	32	(29)	–	(2)	58	(1)
Titres de participation	440	(24)	(37)	28	(22)	–	–	385	(23)
	506	(26)	(37)	60	(58)	–	(2)	443	(24)
Titres de placement									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	699	–	(33)	–	(104)	–	–	562	s.o.
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	217	–	(6)	–	(9)	–	–	202	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	927	–	(73)	28	(1)	–	(158)	723	s.o.
Titres de participation	721	31	(60)	9	(70)	–	–	631	s.o.
Titres en substitut de prêt	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
	2 564	31	(172)	37	(184)	–	(158)	2 118	s.o.
Prêts	504	(11)	(12)	202	(15)	–	–	668	(11)
Autres									
Soldes nets des dérivés (4)									
Contrats de taux d'intérêt	(425)	63	(20)	(8)	(2)	1	(39)	(430)	64
Contrats de change	54	(23)	(1)	(2)	(2)	2	(2)	26	(23)
Autres contrats	(264)	51	12	(32)	(1)	19	102	(113)	51
Ajustements de l'évaluation	(14)	–	–	–	(1)	–	–	(15)	–
	2 925 \$	85 \$	(230)\$	257 \$	(263)\$	22 \$	(99)\$	2 697 \$	57 \$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(343)\$	21 \$	17 \$	(190)\$	27 \$	(75)\$	109 \$	(434)\$	21 \$
Entreprises et gouvernements	(2)	–	–	–	–	–	2	–	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	(26)	–	2	–	–	–	–	(24)	–
	(371)\$	21 \$	19 \$	(190)\$	27 \$	(75)\$	111 \$	(458)\$	21 \$

		IFRS 9								
		Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018								
		Juste valeur au début de la période (1)	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (2)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (3)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
(en millions de dollars canadiens)										
Actifs										
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction										
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	508 \$	16 \$	(4)\$	– \$	(455)\$	– \$	– \$	65 \$	(2)\$	
Titres adossés à des actifs										
Titres non garantis par des créances	196	27	1	–	(111)	–	–	113	12	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	30	(2)	–	–	(1)	–	(5)	22	(1)	
Titres de participation	923	(127)	27	320	(89)	34	(2)	1 086	(48)	
	1 657	(86)	24	320	(656)	34	(7)	1 286	(39)	
Titres de placement										
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.	
Titres adossés à des actifs										
Titres non garantis par des créances	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	29	(5)	6	–	–	206	–	236	s.o.	
Titres de participation	217	(1)	25	–	2	–	–	243	s.o.	
Titres en substitut de prêt	3	–	1	–	–	–	–	4	s.o.	
	249	(6)	32	–	2	206	–	483	s.o.	
Prêts	477	4	(1)	345	(289)	–	(40)	496	(3)	
Autres										
Soldes nets des dérivés (4)										
Contrats de taux d'intérêt	(455)	16	–	71	73	–	(141)	(436)	(2)	
Contrats de change	21	(6)	(4)	11	3	4	(3)	26	(11)	
Autres contrats	(181)	35	–	(87)	(42)	(55)	133	(197)	(8)	
Ajustements de l'évaluation	(16)	–	–	–	12	–	–	(4)	–	
Autres actifs	–	–	(1)	71	–	–	–	70	–	
	1 752 \$	(43)\$	50 \$	731 \$	(897)\$	189 \$	(58)\$	1 724 \$	(63)\$	
Passifs										
Dépôts										
Particuliers	(465)\$	(58)\$	(3)\$	(221)\$	33 \$	(398)\$	643 \$	(469)\$	54 \$	
Entreprises et gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Autres passifs	(24)	(3)	–	(40)	8	–	–	(59)	–	
	(489)\$	(61)\$	(3)\$	(261)\$	41 \$	(398)\$	643 \$	(528)\$	54 \$	

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

IAS 39

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (2)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (3)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1 \$	– \$	– \$	– \$	(1)\$	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	4	–		6	(10)	–	–	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	62	(4)	1	52	(59)	20	(14)	58	(2)
Titres de participation	376	(66)	(31)	166	(74)	15	(1)	385	(54)
	443	(70)	(30)	224	(144)	35	(15)	443	(56)
Titres de placement									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	747	(5)	(17)	–	(163)	–	–	562	s.o.
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	217	–	9	–	(24)	–	–	202	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	956	(1)	(64)	44	(34)	–	(178)	723	s.o.
Titres de participation	756	53	(47)	32	(163)	–	–	631	s.o.
Titres en substitut de prêt	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
	2 676	47	(119)	76	(384)	–	(178)	2 118	s.o.
Prêts	329	(4)	(9)	371	(19)	–	–	668	(4)
Autres									
Soldes nets des dérivés (4)									
Contrats de taux d'intérêt	(448)	54	(20)	18	(2)	4	(36)	(430)	80
Contrats de change	(15)	47	2	(2)	(2)	–	(4)	26	15
Autres contrats	(122)	63	5	(65)	(5)	(29)	40	(113)	92
Ajustements de l'évaluation	(10)	–	–	–	(5)	–	–	(15)	–
	2 853 \$	137 \$	(171)\$	622 \$	(561)\$	10 \$	(193)\$	2 697 \$	127 \$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(425)\$	(1)\$	17 \$	(315)\$	76 \$	(197)\$	411 \$	(434)\$	18 \$
Entreprises et gouvernements	(2)	–	–	–	–	–	2	–	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(1)	–	–	–	1	–	–	–	–
Autres passifs	(88)	(2)	3	–	63	–	–	(24)	–
	(516)\$	(3)\$	20 \$	(315)\$	140 \$	(197)\$	413 \$	(458)\$	18 \$

(1) Ces montants reflètent certains reclassements effectués lors de l'adoption d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 pour de plus amples renseignements.

(2) Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Des profits latents sur les titres de placement de 1 million de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 (profits de 2 millions pour le trimestre clos le 31 juillet 2017) et des profits de 31 millions pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018 (profits de 22 millions pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.

(3) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés en résultat net.

(4) Le montant net des dérivés au 31 juillet 2018 comprenait des actifs dérivés de 643 millions de dollars (702 millions au 31 juillet 2017) et des passifs dérivés de 1 254 millions (1 234 millions au 31 juillet 2017).

s.o. sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 247 millions de dollars et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 309 millions de dollars.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018, les transferts importants depuis le niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient 202 millions de dollars de titres d'emprunt de sociétés et autres créances, 42 millions de dollars d'options sur actions négociées sur le marché hors cote et classées dans les autres contrats, composés de 112 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 154 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, et 238 millions de dollars de dépôts de particuliers.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018, les transferts importants depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient 39 millions de dollars d'options sur actions négociées sur le marché hors cote et classées dans les autres contrats, composés de 250 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 289 millions de dollars de passifs liés aux dérivés.

Les transferts de titres d'emprunt de sociétés et autres créances et d'options sur actions négociées sur le marché hors cote et classées dans les autres contrats ont découlé de changements dans l'observabilité des données sur le marché. Les transferts liés aux dépôts de particuliers étaient attribuables aux changements dans l'importance et l'observabilité sur le marché des données utilisées pour calculer la juste valeur.

Variations positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les effets, sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation créait une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait, ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés au niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

	IFRS 9			IAS 39		
	Aux			Aux		
	31 juillet 2018			31 octobre 2017		
Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	
(en millions de dollars canadiens)						
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	65 \$	– \$	(1)\$	– \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs	113	7	(10)	–	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	22	–	–	29	–	–
Titres de participation	1 086	11	(11)	425	–	–
Titres de placement						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	–	–	–	508	8	(20)
Titres adossés à des actifs	–	–	–	203	15	(21)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	236	1	(52)	797	6	(6)
Titres de participation	243	24	(24)	711	40	(24)
Titres en substitut de prêt	4	–	–	4	2	–
Prêts	496	5	(6)	179	2	(3)
Dérivés	643	30	(25)	747	34	(30)
Autres actifs	70	–	–	–	–	–
	2 978 \$	78 \$	(129)\$	3 603 \$	107 \$	(104)\$
Dépôts	(469)\$	8 \$	(8)\$	(465)\$	11 \$	(11)\$
Dérivés	(1 254)	50	(51)	(1 378)	37	(48)
Autres						
Titres vendus à découvert et autres passifs	(59)	–	–	(24)	–	–
	(1 782)\$	58 \$	(59)\$	(1 867)\$	48 \$	(59)\$

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)**Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers**

Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende découlant des actifs financiers et passifs financiers et les coûts de financement connexes sont inclus dans le revenu net d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	Pour les trimestres clos		Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Revenu d'intérêt et de dividende (1), (2)				
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2 125 \$	1 548 \$	5 626 \$	4 442 \$
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	234		558	
Instruments financiers évalués au coût amorti	6 267		17 847	
Autres catégories d'instruments financiers (3)		5 260		15 316
	8 626	6 808	24 031	19 758
Charge d'intérêt (1)				
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	1 903 \$	1 075 \$	4 935 \$	2 789 \$
Instruments financiers évalués au coût amorti	2 127		5 634	
Autres catégories d'instruments financiers (3)		1 476		4 190
	4 030	2 551	10 569	6 979
Revenu net d'intérêt	4 596 \$	4 257 \$	13 462 \$	12 779 \$

- (1) Exclut les montants suivants qui ont trait à nos activités d'assurance et qui sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : revenu d'intérêt de 122 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 (116 millions pour le trimestre clos le 31 juillet 2017) et charge d'intérêt de néant (1 million pour le trimestre clos le 31 juillet 2017); revenu d'intérêt de 360 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018 (347 millions pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017) et charge d'intérêt de 3 millions (3 millions pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017).
- (2) Inclut un revenu de dividende de 417 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 (342 millions pour le trimestre clos le 31 juillet 2017) et de 1 177 millions pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018 (1 023 millions pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017), ces montants étant présentés à titre de revenu d'intérêt et de dividende dans l'état consolidé du résultat net.
- (3) Inclut les actifs classés dans les catégories suivantes : disponibles à la vente, prêts et créances et détenus jusqu'à l'échéance; inclut également les passifs classés comme étant au coût amorti.

Note 4 Valeurs mobilières**Profits et pertes latents sur les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (IFRS 9)** (1), (2), (3)

(en millions de dollars canadiens)	Au			
	31 juillet 2018			
	Coût/coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Créances d'entités gouvernementales canadiennes				
Gouvernement fédéral	325 \$	– \$	(5)\$	320 \$
Provinces et municipalités	888	1	(15)	874
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (4)	17 145	320	(106)	17 359
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 693	2	(1)	1 694
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 816	1	(2)	1 815
Titres adossés à des actifs				
TGC	5 319	2	(10)	5 311
Titres non garantis par des créances	814	9	–	823
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	15 049	27	(32)	15 044
Titres de participation	198	189	(1)	386
Titres en substitut de prêt	29	1	(2)	28
	43 276 \$	552 \$	(174)\$	43 654 \$

Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente (IAS 39) (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Au			
	31 octobre 2017			
	Coût/coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Créances d'entités gouvernementales canadiennes				
Gouvernement fédéral	1 608 \$	2 \$	(9)\$	1 601 \$
Provinces et municipalités	2 514	7	(18)	2 503
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (4)	29 477	242	(204)	29 515
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	9 145	18	(11)	9 152
Titres adossés à des créances hypothécaires	934	1	(1)	934
Titres adossés à des actifs				
TGC	3 610	13	–	3 623
Titres non garantis par des créances	2 909	10	(45)	2 874
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	24 396	106	(43)	24 459
Titres de participation	875	320	(7)	1 188
Titres en substitut de prêt	29	–	(1)	28
	75 497 \$	719 \$	(339)\$	75 877 \$

- (1) La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires se rapportent à des prêts hypothécaires résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se chiffraient respectivement à 1 276 millions de dollars, à néant, à 1 million et à 1 275 millions au 31 juillet 2018 (727 millions, 1 million, 1 million et 727 millions au 31 octobre 2017, respectivement).
- (2) Compte non tenu de titres détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie de 47 092 millions de dollars au 31 juillet 2018 qui sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit (titres détenus jusqu'à leur échéance de 14 845 millions au 31 octobre 2017 qui étaient comptabilisés au coût amorti).
- (3) Les gains et les pertes bruts latents comprennent une correction de valeur pour pertes de crédit de 45 millions de dollars liée à des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 31 juillet 2018 comptabilisée en résultat et dans les bénéfices non distribués.
- (4) Comprend des titres émis par des entités autres que des organismes gouvernementaux américains et adossés à des actifs assurés par le gouvernement, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux américains.

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les titres de placement

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit, par niveau, pour les titres d'emprunt évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Transferts entre les niveaux – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats et originations – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Décomptabilisations et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Réévaluations – Elles reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives; les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes; les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les niveaux et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.
- Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2018, aucun changement important n'a été apporté aux modèles servant à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres au coût amorti

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018				Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Solde au début de la période	4 \$	31 \$	– \$	35 \$	9 \$	45 \$	– \$	54 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	–	–	–	–	3	(3)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	–	–	–	–	(7)	7	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	–	(2)	2	–	–	(2)	2	–
Achats et originations	1	–	–	1	4	–	–	4
Décomptabilisations et arrivées à échéance	–	–	–	–	(2)	(10)	–	(12)
Réévaluations	1	8	–	9	(1)	1	–	–
Écarts de change et autres	1	–	–	1	1	(1)	–	–
Solde à la fin de la période	7 \$	37 \$	2 \$	46 \$	7 \$	37 \$	2 \$	46 \$

Note 4 Valeurs mobilières (suite)**Correction de valeur pour pertes de crédit – Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾**

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018				Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Solde au début de la période	40 \$	5 \$	– \$	45 \$	3 \$	22 \$	– \$	25 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	(36)	–	36	–	(36)	–	36	–
Achats et originations	1	–	–	1	83	–	–	83
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(1)	–	–	(1)	(47)	(17)	–	(64)
Réévaluations	–	–	–	–	(1)	1	–	–
Écart de change et autres	–	–	–	–	2	(1)	–	1
Solde à la fin de la période	4 \$	5 \$	36 \$	45 \$	4 \$	5 \$	36 \$	45 \$

(1) Les pertes de crédit attendues sur les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas comptabilisées séparément dans le bilan, car les titres visés sont inscrits à la juste valeur. Le cumul des pertes de crédit comptabilisé en résultat net est présenté au poste Autres composantes des capitaux propres.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres évalués au coût amorti ainsi que la juste valeur des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les notes de risque sont basées sur les évaluations internes à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail, aux pages 67 et 68 du rapport annuel 2017.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9			
	Au 31 juillet 2018			
	Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de placement				
Titres au coût amorti				
Qualité investissement	46 119 \$	106 \$	– \$	46 225 \$
Qualité inférieure	243	658	–	901
Titres dépréciés	–	–	12	12
	46 362	764	12	47 138
Correction de valeur pour pertes de crédit	7	37	2	46
Coût amorti	46 355	727	10	47 092
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Qualité investissement	42 495	36	–	42 531
Qualité inférieure	506	1	–	507
Titres dépréciés	–	–	202	202
	43 001	37	202	43 240
Éléments non soumis à des tests de dépréciation ⁽¹⁾				414
				43 654 \$

(1) Les titres de placement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Dépréciation des titres disponibles à la vente (IAS 39)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifiait, les titres disponibles à la vente faisaient l'objet de tests pour vérifier s'il y avait une indication objective de dépréciation. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquions des méthodes particulières pour évaluer si le coût/coût amorti du titre serait repris. Au 31 octobre 2017, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 339 millions de dollars. Il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation des titres disponibles à la vente qui affichaient une perte latente au 31 octobre 2017.

Profits nets et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente (IAS 39) ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos		Pour la période de neuf mois close	
	le 31 juillet		le 31 juillet	
	2017		2017	
Profits réalisés		63 \$	186 \$	
Pertes réalisées		(7)	(18)	
Pertes de valeur		(12)	(43)	
		44 \$	125 \$	

(1) Des profits réalisés de 10 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2017 et de 21 millions pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017 ayant trait à nos activités d'assurance sont exclus des profits nets et pertes nettes sur les titres de placement, mais sont plutôt inclus au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net. Aucune perte réalisée ni aucune perte de valeur associées à nos activités d'assurance n'avaient été comptabilisées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2017.

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2017, des profits nets réalisés de 56 millions de dollars étaient principalement composés de distributions et de profits à la vente liés à certains titres de participation et créances d'États, de municipalités et d'organismes américains. Les profits nets tiennent compte également des pertes de valeur de 12 millions de dollars principalement liées à des titres de participation.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017, des profits nets réalisés de 168 millions de dollars étaient principalement composés de distributions et de profits à la vente liés à certains titres de participation et créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE. Les profits nets tiennent compte également des pertes de valeur de 43 millions de dollars principalement liées à des titres de participation et à des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains.

Titres détenus jusqu'à leur échéance (IAS 39)

Les titres détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti faisaient périodiquement l'objet de tests de dépréciation et étaient classés comme dépréciés lorsque la direction avait estimé que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'était plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance se fondait principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts. Au 31 octobre 2017, il n'y avait pas d'indication objective d'une dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9									
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018					Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018				
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net	Écarts de change et autres (1)	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net	Écarts de change et autres (1)	Solde à la fin de la période
Prêts de détail										
Prêts hypothécaires résidentiels	381 \$	20 \$	(12)\$	– \$	389 \$	378 \$	52 \$	(35)\$	(6)\$	389 \$
Prêts aux particuliers	876	138	(109)	(3)	902	826	405	(318)	(11)	902
Prêts sur cartes de crédit	694	129	(118)	–	705	693	363	(351)	–	705
Prêts aux petites entreprises	52	16	(7)	–	61	49	33	(19)	(2)	61
Prêts de gros										
Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques	1 012	34	(57)	(5)	984	1 010	101	(93)	(34)	984
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations										
	15	1	–	–	16	20	(4)	–	–	16
	3 030 \$	338 \$	(303)\$	(8)\$	3 057 \$	2 976 \$	950 \$	(816)\$	(53)\$	3 057 \$
Présentation ventilée :										
Correction de valeur pour pertes sur prêts	2 808 \$				2 837 \$	2 749 \$				2 837 \$
Autres passifs – Dotations	206				203	207				203
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	15				16	20				16
Autres composantes des capitaux propres	1				1	–				1

(1) Comprend les revenus d'intérêt sur les prêts douteux de 21 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 et de 58 millions pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et les engagements, par niveau, pour chaque grande catégorie de produits. Les éléments de rapprochement comprennent les suivants :

- Transferts entre les niveaux – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats et originations – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Décomptabilisations et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Réévaluations – Elles reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives; les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes; les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les niveaux et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.
- Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2018, aucun changement important n'a été apporté aux modèles servant à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)**Correction de valeur pour pertes de crédit – Prêts hypothécaires résidentiels**

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018				Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Solde au début de la période	149 \$	62 \$	170 \$	381 \$	140 \$	65 \$	173 \$	378 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	10	(10)	–	–	49	(49)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	(4)	5	(1)	–	(15)	17	(2)	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	–	(6)	6	–	(1)	(14)	15	–
Achats et originations	18	–	–	18	51	–	–	51
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(3)	(4)	–	(7)	(9)	(9)	–	(18)
Réévaluations	(20)	18	11	9	(66)	54	31	19
Sorties du bilan	–	–	(14)	(14)	–	–	(39)	(39)
Recouvrements	–	–	2	2	–	–	4	4
Écarts de change et autres	1	–	(1)	–	2	1	(9)	(6)
Solde à la fin de la période	151 \$	65 \$	173 \$	389 \$	151 \$	65 \$	173 \$	389 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit – Particuliers

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018				Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Solde au début de la période	253 \$	488 \$	135 \$	876 \$	278 \$	427 \$	121 \$	826 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	154	(154)	–	–	576	(576)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	(26)	27	(1)	–	(118)	119	(1)	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	(1)	(36)	37	–	(2)	(114)	116	–
Achats et originations	30	1	–	31	81	4	–	85
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(9)	(34)	–	(43)	(25)	(99)	–	(124)
Réévaluations	(143)	213	80	150	(530)	745	229	444
Sorties du bilan	–	–	(139)	(139)	–	–	(405)	(405)
Recouvrements	–	–	30	30	–	–	87	87
Écarts de change et autres	–	–	(3)	(3)	(2)	(1)	(8)	(11)
Solde à la fin de la période	258 \$	505 \$	139 \$	902 \$	258 \$	505 \$	139 \$	902 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit – Prêts sur cartes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018				Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Solde au début de la période	199 \$	495 \$	– \$	694 \$	251 \$	442 \$	– \$	693 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	153	(153)	–	–	597	(597)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	(21)	21	–	–	(102)	102	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	(1)	(53)	54	–	(2)	(145)	147	–
Achats et originations	4	1	–	5	10	2	–	12
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(3)	(12)	–	(15)	(10)	(55)	–	(65)
Réévaluations	(113)	188	64	139	(526)	738	204	416
Sorties du bilan	–	–	(151)	(151)	–	–	(448)	(448)
Recouvrements	–	–	33	33	–	–	97	97
Écarts de change et autres	(1)	1	–	–	(1)	1	–	–
Solde à la fin de la période	217 \$	488 \$	– \$	705 \$	217 \$	488 \$	– \$	705 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit – Prêts aux petites entreprises

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018				Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Solde au début de la période	15 \$	17 \$	20 \$	52 \$	15 \$	15 \$	19 \$	49 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	5	(5)	–	–	20	(20)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	(1)	1	–	–	(4)	4	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	–	(2)	2	–	–	(8)	8	–
Achats et originations	3	–	–	3	8	–	–	8
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(1)	(3)	–	(4)	(3)	(7)	–	(10)
Réévaluations	(5)	15	7	17	(20)	39	16	35
Sorties du bilan	–	–	(9)	(9)	–	–	(25)	(25)
Recouvrements	–	–	2	2	–	–	6	6
Écarts de change et autres	1	–	(1)	–	1	–	(3)	(2)
Solde à la fin de la période	17 \$	23 \$	21 \$	61 \$	17 \$	23 \$	21 \$	61 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit – Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9							
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018				Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Solde au début de la période	254 \$	295 \$	463 \$	1 012 \$	251 \$	352 \$	407 \$	1 010 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers (depuis) le niveau 1	23	(23)	–	–	148	(148)	–	–
Transferts vers (depuis) le niveau 2	(14)	19	(5)	–	(60)	68	(8)	–
Transferts vers (depuis) le niveau 3	–	(9)	9	–	(1)	(28)	29	–
Achats et originations	56	11	–	67	167	28	–	195
Décomptabilisations et arrivées à échéance	(34)	(37)	–	(71)	(112)	(145)	–	(257)
Réévaluations	(15)	68	(15)	38	(123)	199	87	163
Sorties du bilan	–	–	(82)	(82)	–	–	(145)	(145)
Recouvrements	–	–	25	25	–	–	52	52
Écarts de change et autres	2	2	(9)	(5)	2	–	(36)	(34)
Solde à la fin de la période	272 \$	326 \$	386 \$	984 \$	272 \$	326 \$	386 \$	984 \$

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	IAS 39						
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2017						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écarts de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	273 \$	10 \$	(13)\$	2 \$	(5)\$	(13)\$	254 \$
Prêts aux particuliers	518	101	(133)	32	(3)	(11)	504
Prêts sur cartes de crédit	386	108	(143)	35	–	–	386
Prêts aux petites entreprises	63	7	(8)	2	–	(6)	58
	1 240	226	(297)	71	(8)	(30)	1 202
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	1 015	93	(54)	20	(16)	(27)	1 031
Prêts dépréciés acquis	3	1	–	–	–	(1)	3
Total de la correction de valeur pour pertes sur prêts	2 258	320	(351)	91	(24)	(58)	2 236
Correction de valeur pour éléments hors bilan et autres (1)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	2 349 \$	320 \$	(351)\$	91 \$	(24)\$	(58)\$	2 327 \$
Évalués individuellement	377 \$	62 \$	(30)\$	16 \$	(11)\$	(31)\$	383 \$
Évalués collectivement	1 972	258	(321)	75	(13)	(27)	1 944
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	2 349 \$	320 \$	(351)\$	91 \$	(24)\$	(58)\$	2 327 \$

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)

IAS 39

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017

(en millions de dollars canadiens)	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écarts de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	273 \$	36 \$	(37)\$	5 \$	(16)\$	(7)\$	254 \$
Prêts aux particuliers	529	307	(407)	88	(8)	(5)	504
Prêts sur cartes de crédit	386	328	(425)	97	–	–	386
Prêts aux petites entreprises	65	22	(28)	7	(2)	(6)	58
	1 253	693	(897)	197	(26)	(18)	1 202
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	979	221	(144)	59	(56)	(28)	1 031
Prêts dépréciés acquis	3	2	–	–	–	(2)	3
Total de la correction de valeur pour pertes sur prêts	2 235	916	(1 041)	256	(82)	(48)	2 236
Correction de valeur pour éléments hors bilan et autres (1)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	2 326 \$	916 \$	(1 041)\$	256 \$	(82)\$	(48)\$	2 327 \$
Évalués individuellement	365 \$	116 \$	(73)\$	44 \$	(43)\$	(26)\$	383 \$
Évalués collectivement	1 961	800	(968)	212	(39)	(22)	1 944
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	2 326 \$	916 \$	(1 041)\$	256 \$	(82)\$	(48)\$	2 327 \$

(1) La correction de valeur liée aux éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs – Dotations.

Données et hypothèses clés

L'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de variables interdépendantes. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont les suivants :

- les changements dans la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, que reflètent les évaluations internes ou externes des risques;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables sur lesquelles reposent nos modèles, lesquelles sont les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- les changements dans la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario;
- les transferts entre les niveaux, qui peuvent être motivés par les changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus.

D'autres précisions sur les données et hypothèses clés utilisées au 31 juillet 2018 figurent ci-après.

Notations internes du risque

Les notes de risque internes sont attribuées conformément au cadre de gestion des risques et elles sont présentées dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail figurant dans la rubrique Risque de crédit de notre rapport annuel 2017, aux pages 67 et 68. Les changements apportés aux notes de risque internes se reflètent dans les paramètres de la PD, de la PCD et de l'ECD, qui sont estimés en fonction de l'historique de nos pertes selon le segment de risque pertinent ou la note de risque pertinente, ajustés en fonction des informations prospectives.

Variables macroéconomiques prospectives

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des niveaux 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques font l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin. Elles incluent une ou plusieurs variables concernant l'immobilier, la finance et les marchandises, décrites ci-dessous, qui varient selon le portefeuille et la région.

Nos modèles de PD et de PCD relatifs aux prêts de détail utilisent principalement les indices des prix de l'immobilier, les taux de chômage, les taux d'intérêt préférentiels et les rendements des obligations d'État à dix ans. Quant à nos modèles de PD et de PCD relatifs aux prêts de gros, ils reposent sur une plus grande gamme de variables qui varient selon le secteur d'activité et/ou le produit. Ces variables comprennent, entre autres, le produit national brut, les taux de chômage, les rendements des obligations d'État à dix ans, les rendements des obligations de sociétés à dix ans, les indices de rendement boursier, les indices des prix de l'immobilier commercial et les prix des marchandises.

Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme.

Élaboration des scénarios

Notre estimation des pertes de crédit attendues des niveaux 1 et 2 tient compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Les scénarios servent à recenser un large intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte

de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives. Le scénario de base repose sur des prévisions à l'égard du taux, de la valeur ou du rendement attendus pour chacune des variables macroéconomiques indiquées ci-dessus. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse sont établis par l'ajustement de nos projections de base, le but étant de construire des scénarios raisonnablement possibles qui soient respectivement plus optimistes et plus pessimistes. Deux scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires sont destinés aux secteurs de l'immobilier et de l'énergie afin de relever la nature non linéaire des pertes de crédit possibles dans ces portefeuilles.

Transferts entre les niveaux

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 dépendent de l'appréciation visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale. Se reporter à la note 2 pour en savoir davantage sur notre méthode comptable d'appréciation d'augmentations importantes du risque de crédit. L'incidence d'un transfert de pertes de crédit attendues dans les 12 mois à venir vers la catégorie des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument, ou vice versa, varie selon le produit et dépend de la durée de vie attendue restante à la date du transfert. Les transferts entre les niveaux peuvent faire fluctuer grandement les pertes de crédit attendues.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute des prêts évalués au coût amorti et le montant contractuel total des engagements de prêt inutilisés soumis aux dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation. Les notes de risque sont basées sur les évaluations internes à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail, aux pages 67 et 68 du rapport annuel 2017.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9			
	Au 31 juillet 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts de détail				
Prêts en cours – Prêts hypothécaires résidentiels				
Risque faible	219 704 \$	669 \$	– \$	220 373 \$
Risque moyen	13 146	1 281	–	14 427
Risque élevé	2 917	2 379	–	5 296
Non notés	36 608	585	–	37 193
Douteux	–	–	737	737
	272 375	4 914	737	278 026
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (1)				265
Total				278 291
Prêts en cours – Prêts aux particuliers				
Risque faible	71 852 \$	1 430 \$	– \$	73 282 \$
Risque moyen	5 229	2 460	–	7 689
Risque élevé	810	1 839	–	2 649
Non notés	8 648	226	–	8 874
Douteux	–	–	297	297
	86 539	5 955	297	92 791
Total				92 791
Prêts en cours – Prêts sur cartes de crédit				
Risque faible	13 024 \$	162 \$	– \$	13 186 \$
Risque moyen	2 812	912	–	3 724
Risque élevé	427	954	–	1 381
Non notés	704	32	–	736
	16 967	2 060	–	19 027
Total				19 027
Prêts en cours – Prêts aux petites entreprises				
Risque faible	1 981 \$	19 \$	– \$	2 000 \$
Risque moyen	2 166	104	–	2 270
Risque élevé	91	180	–	271
Non notés	189	1	–	190
Douteux	–	–	44	44
	4 427	304	44	4 775
Total				4 775
Engagements inutilisés – Prêts de détail				
Risque faible	180 797 \$	296 \$	– \$	181 093 \$
Risque moyen	10 484	365	–	10 849
Risque élevé	3 530	202	–	3 732
Non notés	2 877	148	–	3 025
Total	197 688	1 011	–	198 699

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9			
	Au 31 juillet 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts de gros				
En cours – Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques				
Qualité investissement	43 437 \$	122 \$	– \$	43 559 \$
Qualité inférieure	101 431	10 357	–	111 788
Non notés	6 502	411	–	6 913
Douteux	–	–	1 243	1 243
	151 370	10 890	1 243	163 503
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (1)				7 547
Total	151 370	10 890	1 243	171 050
Engagements inutilisés – Prêts de gros				
Qualité investissement	195 544 \$	28 \$	– \$	195 572 \$
Qualité inférieure	85 993	8 033	–	94 026
Non notés	4 233	–	–	4 233
Total	285 770	8 061	–	293 831

(1) Les prêts de détail en cours – Prêts hypothécaires résidentiels et les prêts de gros en cours – Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation, sont des prêts détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Valeur comptable brute des prêts évalués individuellement comme étant douteux (1)

(en millions de dollars canadiens)	IAS 39	
	Au	
	31 octobre 2017	
Prêts de détail (2)		– \$
Prêts de gros (2)		
Prêts aux entreprises		1 126
Prêts aux banques		–
Prêts dépréciés acquis		256
Total		1 382 \$

(1) Le solde moyen brut des prêts évalués individuellement comme étant douteux pour le trimestre clos le 31 octobre 2017 était de 1 658 millions de dollars.

(2) Exclusion faite des prêts dépréciés acquis.

Prêts en souffrance mais non douteux (1)

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9				IAS 39			
	Aux							
	31 juillet 2018				31 octobre 2017			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	3 257 \$	1 224 \$	180 \$	4 661 \$	3 097 \$	1 337 \$	307 \$	4 741 \$
Prêts de gros	1 422	529	–	1 951	1 251	424	–	1 675
	4 679 \$	1 753 \$	180 \$	6 612 \$	4 348 \$	1 761 \$	307 \$	6 416 \$

(1) Les montants présentés peuvent inclure les prêts qui sont en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Prêts dépréciés acquis

Les PDA découlant de l'acquisition de City National se composent de prêts de détail, de prêts de gros et de prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Le tableau suivant présente le détail de nos PDA.

(en millions de dollars canadiens)	IFRS 9		IAS 39	
	Aux			
	31 juillet 2018	31 octobre 2017		
City National				
Solde de capital dû (1)	184 \$	245 \$		
Ajustements de la juste valeur relatifs à la qualité du crédit	(5)	(5)		
Prime (escompte) liée au taux d'intérêt et autres primes (escomptes)	15	16		
Valeur comptable	194	256		
Correction de valeur évaluée individuellement	(4)	(3)		
Valeur comptable, déduction faite de la correction de valeur connexe	190 \$	253 \$		

(1) Représente le montant contractuel dû, déduction faite des radiations, depuis l'acquisition du prêt.

Prêts assurés par la FDIC

Les prêts assurés par la FDIC sont des prêts qui, à la date de clôture, font l'objet d'accords de partage de pertes avec la FDIC, aux termes desquels la FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes subies sur le portefeuille de prêts sous-jacent. Au 31 juillet 2018, le solde des prêts assurés par la FDIC était inclus sous la rubrique Prêts, dans le bilan consolidé, et s'établissait à 5 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2017). Au 31 juillet 2018, les soldes respectifs des actifs compensatoires et des passifs au titre des dispositions de récupération étaient de néant et de 27 millions de dollars (néant et 26 millions au 31 octobre 2017), respectivement.

Note 6 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 juillet 2018				31 octobre 2017			
	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	133 236 \$	48 663 \$	83 656 \$	265 555 \$	134 184 \$	47 366 \$	78 663 \$	260 213 \$
Entreprises et gouvernements	239 642	8 153	287 013	534 808	229 337	9 520	266 808	505 665
Banques	7 275	200	24 423	31 898	8 587	158	15 012	23 757
	380 153 \$	57 016 \$	395 092 \$	832 261 \$	372 108 \$	57 044 \$	360 483 \$	789 635 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	86 273 \$	4 965 \$	– \$	91 238 \$	84 498 \$	4 871 \$	– \$	89 369 \$
États-Unis	33 297	–	–	33 297	34 441	90	–	34 531
Europe (5)	873	–	–	873	616	–	–	616
Autres pays	5 561	5	–	5 566	6 059	5	–	6 064
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	211 200	14 934	294 327	520 461	212 456	14 990	274 934	502 380
États-Unis	2 158	32 428	63 929	98 515	847	32 263	55 840	88 950
Europe (5)	37 547	1 524	23 966	63 037	30 148	1 585	19 613	51 346
Autres pays	3 244	3 160	12 870	19 274	3 043	3 240	10 096	16 379
	380 153 \$	57 016 \$	395 092 \$	832 261 \$	372 108 \$	57 044 \$	360 483 \$	789 635 \$

(1) Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, ce qui comprend des comptes d'épargne et des comptes-chèques.

(2) Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.

(4) La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 juillet 2018, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 306 milliards de dollars, 19 milliards, 43 milliards et 32 milliards (283 milliards de dollars, 16 milliards, 37 milliards et 29 milliards au 31 octobre 2017).

(5) Comprend le Royaume-Uni, le Luxembourg et les îles Anglo-Normandes.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de nos passifs au titre des dépôts à terme.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 juillet 2018	31 octobre 2017
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	112 395 \$	71 841 \$
De 3 à 6 mois	41 644	41 221
De 6 à 12 mois	75 768	82 588
De 1 à 2 ans	48 924	52 033
De 2 à 3 ans	54 089	40 400
De 3 à 4 ans	21 966	30 062
De 4 à 5 ans	17 654	18 745
Plus de 5 ans	22 652	23 593
	395 092 \$	360 483 \$
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus	335 000 \$	328 000 \$

Note 7 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations définies et à prestations définies, lesquels fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Les tableaux qui suivent présentent la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et l'incidence des réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Note 7 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (suite)**Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi**

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Coûts des services rendus au cours de la période	90 \$	95 \$	10 \$	11 \$
Coûts des services passés	–	–	–	–
Frais (revenu) d'intérêt, montant net	2	11	16	17
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	(1)	–
Frais administratifs	4	3	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	96 \$	109 \$	25 \$	28 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	45	45	–	–
	141 \$	154 \$	25 \$	28 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de neuf mois closes			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
Coûts des services rendus au cours de la période	269 \$	285 \$	29 \$	31 \$
Coûts des services passés	–	(2)	–	–
Frais (revenu) d'intérêt, montant net	6	32	50	51
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	(2)	(2)
Frais administratifs	11	10	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	286 \$	325 \$	77 \$	80 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	140	129	–	–
	426 \$	454 \$	77 \$	80 \$

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses financières	(378)\$	(789)\$	(40)\$	(91)\$
Ajustements liés à l'expérience	–	–	(3)	(3)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	(209)	188	–	(1)
	(587)\$	(601)\$	(43)\$	(95)\$

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de neuf mois closes			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses financières	(571)\$	(756)\$	(62)\$	(68)\$
Ajustements liés à l'expérience	–	–	(9)	(9)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	(171)	(290)	–	(1)
	(742)\$	(1 046)\$	(71)\$	(78)\$

(1) Les hypothèses fondées sur le marché, y compris les modifications des hypothèses financières et le rendement des actifs des régimes, sont revues chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour à l'occasion de notre examen annuel des hypothèses des régimes.

Note 8 Impôt sur le résultat*Réforme fiscale américaine*

La loi U.S. H.R. 1 a été promulguée en décembre 2017. Les changements entraînés par cette loi ont fait baisser le taux d'imposition des sociétés, qui est passé de 35 % à 21 %, ce qui a donné lieu à une réduction de valeur de 178 millions de dollars (142 millions de dollars américains) au premier trimestre de 2018 concernant principalement le montant net des actifs d'impôt différé. Comme la réduction des taux d'imposition s'applique à compter du 1^{er} janvier 2018, le taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales comprend le taux combiné de l'exercice 2018 pour les filiales américaines. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – Réforme fiscale américaine du rapport de gestion.

Note 9 Transactions importantes portant sur les capitaux propres et le financement**Actions privilégiées**

Le 13 novembre 2017, nous avons racheté la totalité des 82 050 actions privilégiées perpétuelles de premier rang à dividende non cumulatif de série C-1 en circulation, au prix de rachat comptant de 1 000 \$ US par action (équivalent à 25,00 \$ US par action représentative d'actions étrangères connexe).

Titres de fiducie de capital

Le 30 juin 2018, la Fiducie de capital RBC, fiducie d'investissement à capital fixe établie par RBC, a racheté la totalité des 500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1 émis et en circulation, au prix de rachat comptant de 1 000 \$ le titre. Les titres de fiducie de capital sont inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle dans notre bilan consolidé.

Actions ordinaires émises ⁽¹⁾

	Pour les trimestres clos			
	le 31 juillet 2018		le 31 juillet 2017	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)				
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions ⁽²⁾	440	24 \$	643	42 \$
Actions rachetées aux fins d'annulation ⁽³⁾	(1 283)	(16)	–	–
	(843)	8 \$	643	42 \$

	Pour les périodes de neuf mois closes			
	le 31 juillet 2018		le 31 juillet 2017	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)				
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions ⁽²⁾	1 105	69 \$	2 861	188 \$
Actions rachetées aux fins d'annulation ⁽³⁾	(12 837)	(157)	(30 321)	(368)
	(11 732)	(88)\$	(27 460)	(180)\$

- (1) Les exigences de notre régime de réinvestissement des dividendes sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 31 juillet 2018 et 2017, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achat d'actions sur le marché libre.
- (2) Les montants comprennent la trésorerie reçue au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.
- (3) Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018, nous avons racheté, aux fins d'annulation, 1,3 million d'actions ordinaires dont la juste valeur totalisait 128 millions de dollars (prix moyen de 99,21 \$ l'action) et la valeur comptable, 16 millions de dollars (valeur comptable de 12,23 \$ l'action). Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2018, nous avons racheté, aux fins d'annulation, 12,8 millions d'actions ordinaires dont la juste valeur totalisait 1 275 millions de dollars (prix moyen de 99,28 \$ l'action) et la valeur comptable, 157 millions de dollars (valeur comptable de 12,22 \$ par action). Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2017, nous n'avons racheté aucune action ordinaire aux fins d'annulation. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017, nous avons racheté, aux fins d'annulation, 30,3 millions d'actions ordinaires dont la juste valeur totalisait 2 588 millions de dollars (prix moyen de 85,34 \$ l'action) et la valeur comptable, 368 millions de dollars (valeur comptable de 12,14 \$ par action).

Note 10 Bénéfice par action

	Pour les trimestres clos		Pour les périodes de neuf mois closes	
	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017	le 31 juillet 2018	le 31 juillet 2017
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)				
Bénéfice de base par action				
Bénéfice net	3 109 \$	2 796 \$	9 181 \$	8 632 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(70)	(76)	(214)	(228)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(8)	(13)	(28)	(33)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 031	2 707	8 939	8 371
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 440 477	1 457 854	1 445 136	1 470 066
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,10 \$	1,86 \$	6,19 \$	5,69 \$
Bénéfice dilué par action				
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 031 \$	2 707 \$	8 939 \$	8 371 \$
Incidence dilutive des actions échangeables	4	4	11	11
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables	3 035	2 711	8 950	8 382
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 440 477	1 457 854	1 445 136	1 470 066
Options sur actions (1)	2 547	3 030	2 776	3 376
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	731	746	745	743
Actions échangeables (2)	3 201	3 405	3 166	3 430
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 446 956	1 465 035	1 451 823	1 477 615
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,10 \$	1,85 \$	6,16 \$	5,67 \$

(1) L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018, une moyenne de 738 258 options en cours au prix d'exercice moyen de 102,33 \$ avaient été exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2017, aucune option en cours n'avait été exclue du calcul du bénéfice dilué par action. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018, une moyenne de 630 088 options en cours au prix d'exercice moyen de 102,33 \$ avaient été exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017, aucune option en cours n'avait été exclue du calcul du bénéfice dilué par action.

(2) Comprend les actions privilégiées échangeables.

Note 11 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Par conséquent, nous sommes et avons été parties à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de diverses agences de réglementation gouvernementales et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel que civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des charges à payer courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation d'une période donnée.

Nos principales actions en justice et questions de réglementation comprennent toutes les affaires présentées dans nos états financiers consolidés annuels audités de 2017, mises à jour ci-dessous.

Enquêtes réglementaires et litiges relatifs au LIBOR

Les demandeurs dans le cadre du recours collectif consolidé concernant le LIBOR ont déposé une requête de certification. Le 28 février 2018, cette requête de certification du recours collectif a été rejetée en ce qui concerne la Banque Royale du Canada. Par conséquent, à moins que cette décision soit infirmée en appel, la Banque Royale du Canada n'est plus défenderesse dans le cadre d'un recours collectif en instance. Toutefois, la Banque Royale du Canada est encore partie aux diverses poursuites individuelles relatives au LIBOR.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited (RBC Bahamas)

Le 29 juin 2018, la cour d'appel française a prononcé l'acquittement de toutes les parties en cause, y compris RBC Bahamas. Les acquittements ont été portés en appel.

Litige portant sur les frais d'interchange

La Cour suprême du Canada a rejeté la requête des demandeurs en recours collectif de la Colombie-Britannique de l'affaire *Watson* d'appeler de la décision d'annuler la cause d'action des représentants des demandeurs du recours en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence*. Par ailleurs, à la requête des demandeurs, le procès de l'affaire *Watson* a été renvoyé au 14 octobre 2019.

Dans l'affaire *9085-4886 Quebec Inc. c. Visa Canada Corporation, et al.*, la Cour du Québec a rejeté la demande déposée en vertu de la *Loi sur la concurrence* par les marchands du Québec au titre de dommages postérieurs à 2010, et a certifié le recours collectif lié aux demandes restantes. Les marchands ont porté en appel le rejet de leurs demandes par la Cour du Québec dans le cadre de la décision rendue. Aucune date n'a encore été fixée pour la procédure d'appel.

Affaires liées aux opérations de change

Le 13 juin 2018, RBC est arrivée à un règlement avec l'autorité civile antitrust du Brésil, l'Administrative Council for Economic Defense (CADE) relativement à l'enquête que menait l'autorité sur 15 banques, dont RBC, et sur 30 particuliers, concernant des opérations de change sur le marché des contrats à terme non livrables sur la devise brésilienne. RBC a accepté une pénalité d'un montant négligeable et a poursuivi sa collaboration avec le CADE dans cette affaire. La situation est réglée en ce qui concerne RBC.

Note 12 Résultats par secteur d'exploitation

Les tableaux qui suivent présentent les données relatives aux résultats d'exploitation de nos secteurs d'exploitation.

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2018						Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	
Revenu net d'intérêt (2), (3)	3 001 \$	679 \$	– \$	32 \$	913 \$	(29)\$	4 596 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	1 283	2 119	1 290	588	1 244	(95)	6 429
Total des revenus	4 284	2 798	1 290	620	2 157	(124)	11 025
Dotation à la provision pour pertes de crédit (4)	339	3	–	1	3	–	346
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	925	–	–	–	925
Frais autres que d'intérêt	1 910	2 059	153	416	1 312	8	5 858
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	2 035	736	212	203	842	(132)	3 896
Charge (économie) d'impôt	525	158	54	48	144	(142)	787
Bénéfice net	1 510 \$	578 \$	158 \$	155 \$	698 \$	10 \$	3 109 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent : Amortissements	147 \$	138 \$	9 \$	30 \$	94 \$	– \$	418 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2017						Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	
Revenu net d'intérêt (2), (3)	2 721 \$	578 \$	– \$	141 \$	845 \$	(28)\$	4 257 \$
Revenus autres que d'intérêt (2), (5)	1 249	1 969	1 009	453	1 195	(44)	5 831
Total des revenus (5)	3 970	2 547	1 009	594	2 040	(72)	10 088
Dotation à la provision pour pertes de crédit (4)	273	6	–	–	44	(3)	320
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	643	–	–	–	643
Frais autres que d'intérêt (5)	1 826	1 909	147	364	1 199	92	5 537
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	1 871	632	219	230	797	(161)	3 588
Charge (économie) d'impôt	472	146	58	52	186	(122)	792
Bénéfice net	1 399 \$	486 \$	161 \$	178 \$	611 \$	(39)\$	2 796 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent : Amortissements (6)	139 \$	134 \$	9 \$	26 \$	88 \$	– \$	396 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2018						Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	
Revenu net d'intérêt (2), (3)	8 709 \$	1 923 \$	– \$	278 \$	2 620 \$	(68)\$	13 462 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	3 843	6 263	3 240	1 689	3 722	(312)	18 445
Total des revenus	12 552	8 186	3 240	1 967	6 342	(380)	31 907
Dotation à la provision pour pertes de crédit (4)	956	(19)	–	1	16	–	954
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	2 182	–	–	–	2 182
Frais autres que d'intérêt	5 539	6 009	443	1 196	3 716	48	16 951
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	6 057	2 196	615	770	2 610	(428)	11 820
Charge (économie) d'impôt	1 567	484	158	184	499	(253)	2 639
Bénéfice net	4 490 \$	1 712 \$	457 \$	586 \$	2 111 \$	(175)\$	9 181 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent : Amortissements	432 \$	401 \$	27 \$	90 \$	271 \$	– \$	1 221 \$

Note 12 Résultats par secteur d'exploitation (suite)

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2017

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total
Revenu net d'intérêt (2), (3)	7 967 \$	1 665 \$	– \$	551 \$	2 714 \$	(118)\$	12 779 \$
Revenus autres que d'intérêt (2), (5)	3 877	5 848	2 954	1 282	3 514	(108)	17 367
Total des revenus (5)	11 844	7 513	2 954	1 833	6 228	(226)	30 146
Dotation à la provision pour pertes de crédit (4)	784	34	–	–	100	(2)	916
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	1 916	–	–	–	1 916
Frais autres que d'intérêt (5)	5 304	5 710	427	1 069	3 497	176	16 183
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	5 756	1 769	611	764	2 631	(400)	11 131
Charge (économie) d'impôt	1 405	422	150	179	690	(347)	2 499
Bénéfice net	4 351 \$	1 347 \$	461 \$	585 \$	1 941 \$	(53)\$	8 632 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :							
Amortissements (6)	440 \$	401 \$	26 \$	78 \$	262 \$	– \$	1 207 \$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le revenu intersectoriel et la quote-part des bénéfices (pertes) des coentreprises et des entreprises associées ne sont pas significatifs.

(3) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des frais d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

(4) Selon IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs financiers productifs (niveaux 1 et 2) est comptabilisée dans le secteur d'exploitation respectif. Selon IAS 39 et avant le 1^{er} novembre 2017, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux était comprise dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport de gestion.

(5) Depuis le quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et les autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés sont présentés dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(6) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Les tableaux qui suivent présentent le total de l'actif et le total du passif de nos secteurs d'exploitation.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 juillet 2018						Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	
Total de l'actif	448 643 \$	91 252 \$	15 962 \$	133 987 \$	559 004 \$	43 526 \$	1 292 374 \$
Total du passif	448 621 \$	91 378 \$	16 026 \$	133 917 \$	558 685 \$	(34 125)\$	1 214 502 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017						Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	
Total de l'actif	433 532 \$	89 493 \$	15 122 \$	133 126 \$	506 118 \$	35 462 \$	1 212 853 \$
Total du passif	433 554 \$	89 571 \$	15 172 \$	132 987 \$	505 952 \$	(38 811)\$	1 138 425 \$

Note 13 Gestion des fonds propres**Fonds propres réglementaires et ratios**

Le BSIF établit des objectifs précis à l'intention des institutions de dépôt du Canada en ce qui concerne les fonds propres requis au titre des risques et le ratio de levier. Au cours du troisième trimestre de 2018, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres et de levier, y compris la réserve pour stabilité intérieure, imposées par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	Aux		
	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 octobre 2017
Fonds propres ⁽¹⁾			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	55 054 \$	53 277 \$	51 572 \$
Fonds propres de première catégorie	61 332	60 058	58 361
Total des fonds propres	70 525	69 214	67 556
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres ^{(1), (2)}			
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio CET1	497 949 \$	488 226 \$	474 478 \$
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio de fonds propres de première catégorie	498 422	488 699	474 478
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres	498 896	489 172	474 478
Les actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres comprennent ⁽¹⁾ :			
Risque de crédit	407 477 \$	396 996 \$	376 519 \$
Risque de marché	29 921	31 750	27 618
Risque opérationnel	61 498	60 426	59 203
Ajustement au titre du plafond réglementaire ⁽³⁾	–	–	11 138
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres	498 896 \$	489 172 \$	474 478 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier ⁽¹⁾			
Ratio CET1	11,1 %	10,9 %	10,9 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	12,3 %	12,3 %	12,3 %
Ratio du total des fonds propres	14,1 %	14,1 %	14,2 %
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %	4,4 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	1 413,9 \$	1 381,0 \$	1 315,5 \$

- (1) Les fonds propres, les actifs pondérés en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF, en se fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »). Le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF d'après le cadre de l'accord de Bâle III.
- (2) Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit sont respectivement de 80 %, de 83 % et de 86 %. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires étaient respectivement de 72 %, de 77 % et de 81 %.
- (3) Avant l'application, le cas échéant, des exigences relatives au plancher de fonds propres, il existe trois niveaux d'actif pondéré en fonction des risques pour le calcul de notre ratio CET1, de notre ratio de fonds propres de première catégorie et de notre ratio du total des fonds propres d'après l'option choisie à l'égard de l'application progressive des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Depuis l'adoption du cadre de l'accord de Bâle II en 2008, le BSIF a prescrit des exigences relatives au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée au risque de crédit. Le plancher de fonds propres était déterminé en comparant les exigences de fonds propres selon Bâle I et celles selon Bâle III, tel que le précise le BSIF. Si les exigences selon Bâle III étaient inférieures à 90 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle I, l'écart était ajouté à l'actif pondéré en fonction du risque. Le BSIF a prescrit en date du 1^{er} février 2018 la transition du plancher actuel de fonds propres réglementaire selon Bâle I à un nouveau plancher de fonds propres réglementaire de 75 % des actifs pondérés en fonction des risques selon les approches standard de Bâle II. Ce nouveau plancher réglementaire sera appliqué progressivement sur une période de trois trimestres (planchers de 70 %, 72,5 % et 75 % au T2 2018, T3 2018 et T4 2018, respectivement).

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com/rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) :
Computershare Trust Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni) :
Computershare Investor Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada – Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis – New York Stock Exchange (NYSE)
Suisse – Bourse suisse (SIX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la TSX, à l'exception de la série C-2. Les actions dépositaires connexes aux actions privilégiées de série C-2 sont inscrites à la NYSE.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada, l'action ordinaire de la Banque Royale du Canada s'établissait à 29,52 \$ par action au jour d'évaluation (le 22 décembre 1971). Ce prix correspond à 7,38 \$ par action, après ajustement pour tenir compte des deux divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis)
ou 416-263-9394
(appels internationaux)
Courriel :
service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
155 Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3K7
Canada
Téléphone : 416-955-7802

ou visitez notre site Web au
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires de RBC; il leur suffit d'en faire la demande à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Sauf indication contraire, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que verse RBC à des résidents du Canada sur ses actions ordinaires et privilégiées sont désignés comme des « dividendes admissibles ».

Dates de paiement des dividendes pour 2018

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et privilégiées de séries W, AA, AC, AD, AE, AF, AG, AJ, AK, AL, AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BJ, BK et BM	25 janvier 25 avril 26 juillet 25 octobre	23 février 24 mai 24 août 23 novembre
Actions privilégiées de série C-2 (\$ US)	26 janvier 27 avril 27 juillet 26 octobre	7 février 7 mai 7 août 7 novembre

Gouvernance

Les résumés des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la NYSE sont présentés sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

Rachat d'actions ordinaires

Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui nous permet de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 30 millions de nos actions ordinaires au cours de la période allant du 27 février 2018 au 26 février 2019, à l'expiration de l'offre, ou avant, étant donné que nous sommes autorisés à compléter les achats en vertu de notre avis d'intention déposé à la Bourse de Toronto.

Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada).

Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de notre avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale de Toronto.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2018

Premier trimestre	23 février
Deuxième trimestre	24 mai
Troisième trimestre	22 août
Quatrième trimestre	28 novembre

Assemblée annuelle de 2019

L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le jeudi 4 avril 2019 à Halifax (Nouvelle-Écosse) Canada.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, LA FIDUCIE DU CAPITAL RBC et RBC ASSURANCES, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.